

# *PLAN DE*

# *PAYSAGE*

# *DU*

# *SOISSONNAIS*

## TOME 1 /

## DIAGNOSTIC

SEPT. 2017



## Préambule

Le Plan de Paysage est une intention de valoriser et de contrôler les formes du territoire en prenant appui sur ce qui les engendre : l'habitat, la production et le déplacement.

A ce titre, c'est un projet éminemment politique par la transversalité des approches. Chaque sujet ne peut être isolé des autres ; on ne peut penser l'habitat sans les relations à l'activité, ni l'activité sans le transport et le transport sans l'habitat et l'activité. Il faut donc partir d'une définition large qui englobe tous les paysages : ceux de la vie de tous les jours. Ils ne sont pas bons ou mauvais, à protéger, à cacher, ou à dédaigner : ils sont tous à prendre en considération avec le même intérêt.

Le paysage n'est pas l'antidote à une économie agressive qu'elle soit industrielle ou agricole ou à une dérégulation urbanistique. Il ne s'agit pas de quelques sites naturels ou culturels rédempteurs et dont les qualités particulières, telles que nous les jugeons aujourd'hui, justifieraient des cônes de vue à conserver ou toute autre protection muséiforme.

Chaque fois que l'on protège un lieu ou un territoire, on admet implicitement que ce qui ne l'est pas est abandonné à un devenir sans réflexion, sans régulation, sans espoir.

Il ne peut être question non plus d'une pensée qui ne se nourrirait que d'esthétique avec le sous-entendu nostalgique voire rétrograde.

Il n'y a pas de bon paysage de référence.

Le paysage se transforme comme notre société et c'est bien : l'identité locale est en permanente reconstruction.

Oublions les reconstitutions passéistes.

Aujourd'hui, l'évolution de notre regard sur le paysage correspond à celle de nos désirs/ besoins que la prise de conscience écologique a déclenchés.

Le paysage n'est plus seulement un fait de nature.

Depuis le néolithique avec la naissance de l'agriculture, le paysage est un projet dont les états successifs constituent une histoire qui fait référence et aussi un avenir que nous construisons chaque jour.

Le Plan de Paysage du Soissonnais doit permettre de comprendre la nécessité de changements profonds. C'est en transformant nos modes d'habiter, de produire et de se déplacer qu'on reconstruira authentiquement nos paysages.

On échappera ainsi à une esthétique de décors empruntés sans adéquation avec la réalité du fond.

Nos plus beaux paysages de référence n'ont jamais été créés pour leur esthétique mais sont le reflet d'une parfaite cohérence avec la vie sociale des lieux à une époque. C'est ce qu'il faut redécouvrir pour échapper à la banalisation qu'impose la mondialisation par définition non située.

# SOMMAIRE

<b>/ INTRODUCTION AU TERRITOIRE</b>	11	<b>III / SE DÉPLACER SUR LE TERRITOIRE</b>	95
<b>I / HABITER LE TERRITOIRE</b>	25	<b>HIER</b>	
<b>HIER</b>		<b>Structuration du territoire par les déplacements</b>	97
<b>Les marqueurs historiques des paysages habités</b>	27	1/ Implantation des premiers axes	99
1/ Soissons, centre du pouvoir politique et religieux	29	2/ L' Aisne, une voie d'eau nourricière et identitaire	101
2/ L'habitat rural au cœur de l'histoire urbaine	33	3/ L'arrivée du train et son influence sur le territoire	103
3/ L' architecture, marqueur d'une identité	37	<b>AUJOURD'HUI</b>	
<b>HIER</b>		<b>L'essor du transport individuel et ses conséquences</b>	105
<b>L'urbanisation comme facteur de transformation des paysages</b>	39	1/ L'arrivée de la voiture : superposition et restructuration du réseau viaire	107
4/ Soissons après la guerre, la reconstruction	41	2/ Mutations du transport fluvial et ferroviaire	109
5/ Les prémices d'une couronne urbaine	45	3/ Recherche d'une autonomie de déplacement sur le territoire	113
6/ Développement des bourgs après la guerre	47	<b>LES SPÉCIFICITÉS</b>	114
<b>AUJOURD'HUI</b>		<b>LES ENSEIGNEMENTS</b>	119
<b>La fin du XX<sup>ème</sup> siècle témoigne d'un renouveau inégal</b>	49	<b>IV / SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC</b>	121
1/ Les bourgs ruraux	51	<b>CARTE DE SYNTHÈSE / LES FRAGILITÉS DU TERRITOIRE</b>	129
2/ Les communes périurbaines	53	<b>CARTE DE SYNTHÈSE / LES ATOUTS DU TERRITOIRE</b>	135
3/ La ville centre	55	<b>V / SITES TÉMOINS ET ENJEUX IDENTIFIÉS</b>	137
<b>LES SPÉCIFICITÉS</b>	56	<b>QUELS SITES POUR REPRÉSENTER LE TERRITOIRE ?</b>	141
<b>LES ENSEIGNEMENTS</b>	61	Site 1/ La façade Ouest de Soissons	143
<b>II / PRODUIRE SUR LE TERRITOIRE</b>	63	Site 2/ L'alcôve de Billy-sur-Aisne et l'entrée Est de Soissons	147
<b>HIER</b>		Site 3/ Le plateau de Juvigny	151
<b>Les activités économiques historiques du Soissonnais</b>	65	<b>LES PRINCIPAUX ENJEUX DES PAYSAGES DU SOISSONNAIS</b>	154
1/ Un socle géomorphologique comme premier atout	67	SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE / Habiter le territoire	157
2/ Une terre fertile cultivée de tout temps	71	SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE / Produire sur le territoire	159
3/ Des boisements repoussés mais concentrés	75	SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE / Se déplacer dans le territoire	161
<b>AUJOURD'HUI</b>		<b>VI / CONCLUSION DU DIAGNOSTIC</b>	163
<b>Les paysages productifs contemporains</b>	77	<b>LE PLAN DE PAYSAGE EST UNE UTOPIE RÉALISABLE</b>	165
1/ L'éveil industriel du Soissonnais	79	<b>/ RESSOURCES ET ANNEXES</b>	163
2/ Une activité primaire intensifiée après-guerre	81	<b>LE PLAN DE PAYSAGE EST UNE UTOPIE RÉALISABLE</b>	165
3/ Une nouvelle échelle économique déconnectée du territoire	87		
<b>LES SPÉCIFICITÉS</b>	86		
<b>LES ENSEIGNEMENTS</b>	93		

## Méthodologie / Guide de lecture

Pour diagnostiquer les paysages du **territoire de GrandSoissons Agglomération**, nous avons préféré une approche par grandes thématiques à un discours linéaire. La charpente de ce diagnostic repose ainsi sur trois parties qui nous paraissent pertinentes pour aborder la complexité du territoire :

L'habitat // **Habiter le territoire**  
 L'activité // **Produire sur le territoire**  
 La mobilité // **Se déplacer sur le territoire**

Chacun des thèmes sera observé et analysé à travers un prisme temporel simple qui constituera notre état des lieux :

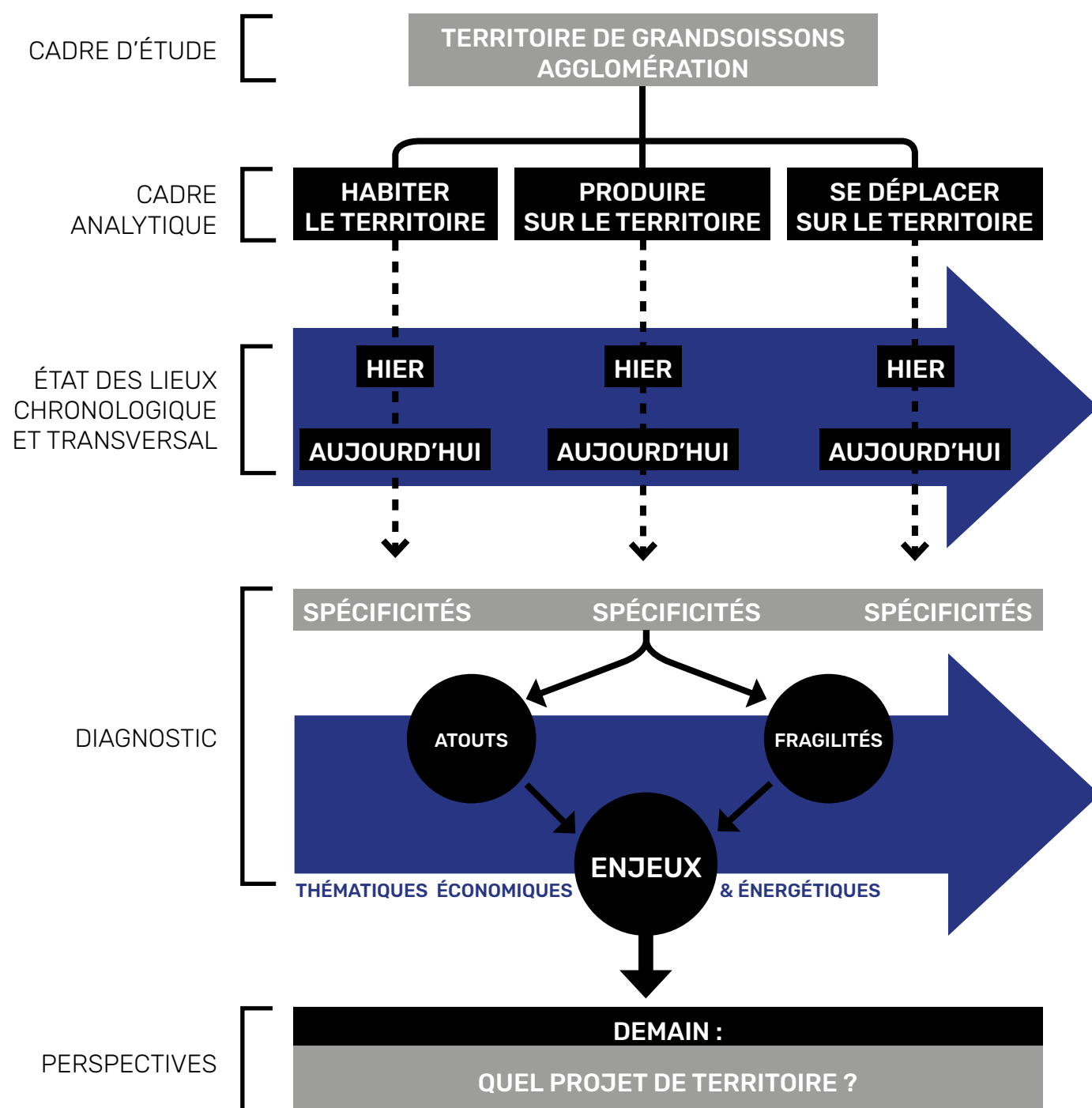
"**Hier**" retrace ainsi l'histoire du Soissonnais au regard de la thématique abordée, pour mieux comprendre les effets du passage du temps sur la composition actuelle du territoire ;

"**Aujourd'hui**" dresse le portrait contemporain des paysages du Soissonnais en ce début du XXI<sup>ème</sup> siècle.

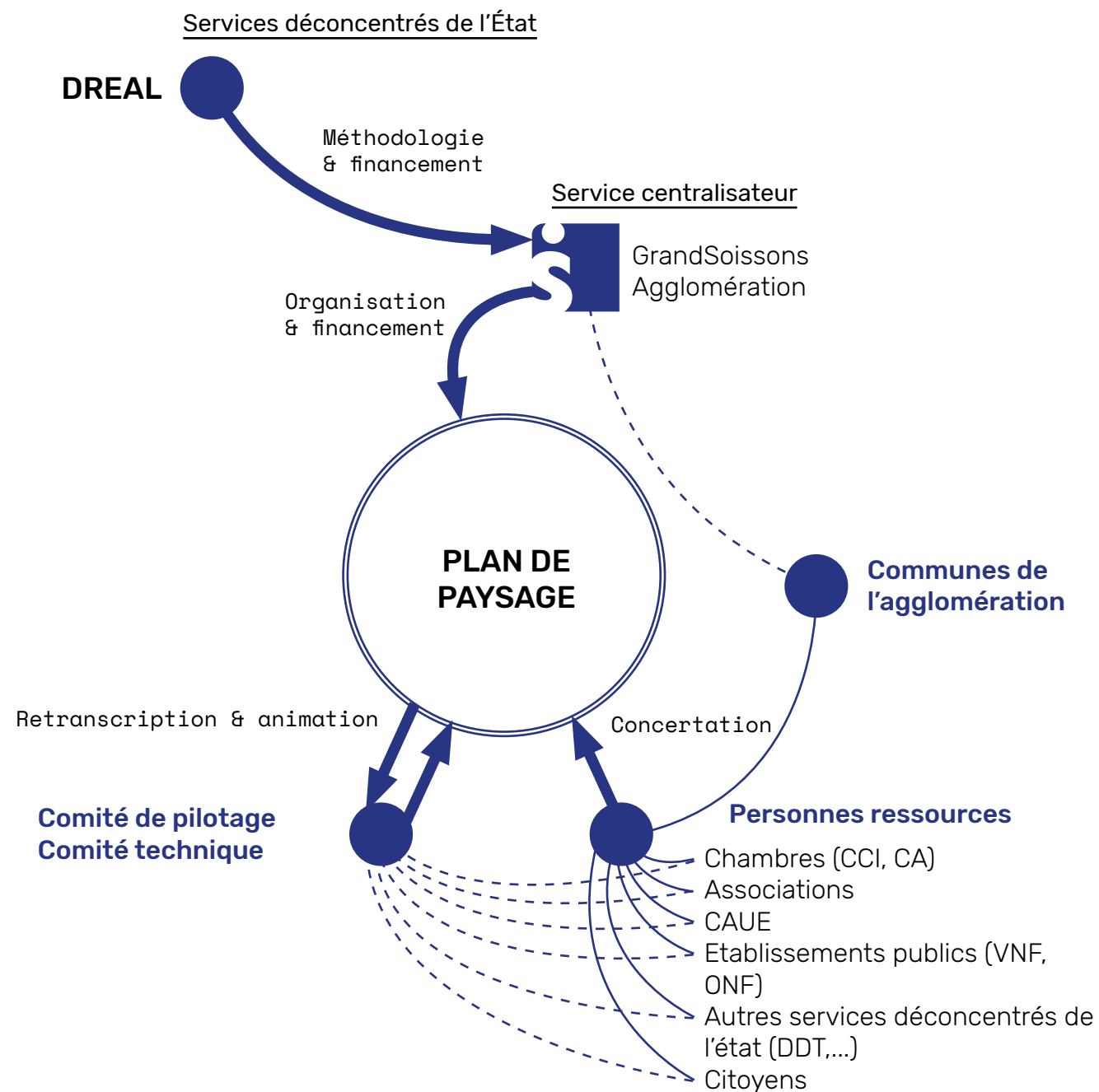
À la lumière de cet état des lieux, nous avons identifié différentes **spécificités**. Une spécificité est ici définie comme un élément caractéristiques et récurrent sur le territoire de la Communauté d'Agglomération qui contribue à l'identité de ses paysages. Toutefois, chacun de ces éléments peut revêtir un caractère valorisant ou dévalorisant pour l'image des paysages du Soissonnais. Dans un deuxième temps, ces spécificités sont ainsi traduites en **atouts** et en **fragilités** pour le territoire. Formalisés dans le dernier temps du diagnostic, **les enjeux** traduisent les orientations nécessaires pour préserver ces atouts et remédier aux fragilités.

L'ensemble de ce document doit nous permettre d'appréhender au mieux le "**Demain**", en questionnant les implications spatiales, sociales et économiques de la politique territoriale actuelle au bénéfice d'un **projet de territoire pour les paysages de l'agglomération**.

Ce diagnostic est également l'occasion de relier les **thématiques économiques, énergétiques** aux enjeux du paysage, desquelles elles sont généralement dissociées. Ces deux thématiques sont ainsi abordées de manière transversale dans l'ensemble du diagnostic pour mettre en lumière de potentielles synergies permettant de construire la résilience locale par le paysage.







## Les acteurs de la concertation

Le plan de paysage est un outil mis en place par le Ministère de l'Environnement pour aider les territoires qui le souhaitent dans l'élaboration d'une planification où le paysage est au cœur du processus.

Cette étude paysagère a comme particularité qu'elle promeut la concertation pendant son élaboration. Par la mise en place de comités techniques fonctionnant comme des ateliers de travail et par des comités de pilotage visant plutôt à une restitution partagée, la maîtrise d'œuvre est toujours en lien avec les acteurs institutionnels du territoire.

D'autre part, un membre de l'équipe spécialisé dans la concertation entre en relation avec les personnes ressources pour le territoire qui sont -hormis les citoyens- associées aux comités.

**« Le plan de paysage est une démarche concertée entre différents acteurs (élus, habitants, entrepreneurs, etc.) au service d'un projet de territoire »**

*Ministère de la transition écologique et solidaire*

Les acteurs concertés lors des comités techniques sont appelés pour leurs compétences dans l'aménagement de l'espace, la politique de la ville ou encore l'environnement (ONF, Conservatoire Régional des Espaces Naturels, Chambre de l'Industrie et du Commerce...).

Lors de l'élaboration du diagnostic il a paru important d'intégrer le monde agricole dans le processus de concertation. L'agriculture ayant énormément contribué à façonner les paysages du Soissonnais, il était essentiel d'entendre et surtout de comprendre les témoignages des agriculteurs, qu'ils soient du plateau ou de la vallée, proches ou éloignés des villes.

## Le suivi photographique du plan de paysage

En parallèle de cette étude fut lancée la première campagne d'un suivi photographique des paysages du Soissonnais. L'ambition de cet observatoire est de pouvoir associer l'approche esthétique et culturelle des paysages du territoire à leur interprétation didactique. Pour y parvenir, les points de vue sélectionnés illustrent, à différents niveaux d'intensité, les enseignements et les enjeux sur lesquels aboutit le présent diagnostic.





## ***INTRODUCTION AU TERRITOIRE***





## Situation territoriale administrative

La GrandSoissons Agglomération comprend 28 communes et se situe au centre du département de l'Aisne, au Sud de la Région Hauts-de-France. Elle se place dans l'influence de la région Île-de-France et est plus particulièrement bien située par rapport à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle. La communauté d'agglomération est en relation avec les villes d'Amiens, Reims, Château Thierry, Laon.

GrandSoissons Agglomération a été créée par arrêté préfectoral en date du 1er janvier 2000 par la transformation de la Communauté de Communes du Soissonnais. Ainsi créée, cette nouvelle structure intercommunale a acquis un certain nombre de compétences obligatoires:

- le développement économique
- l'aménagement de l'espace
- l'équilibre social de l'habitat
- la politique de la ville

Ces missions se constituent comme les dynamiques majeures de la construction territoriale, tout en étant des composantes de l'aménagement du paysage. Ainsi, et afin qu'elles trouvent des points de convergence et d'équilibre avec celui-ci, elles ne peuvent se construire et être pensées sans intégrer des notions de paysage pur.

Le Soissonnais s'organise aujourd'hui autour du centre urbain constitué par Soissons. Une couronne périurbaine accompagne ce pôle central, rassemblant 11 des 28 communes : Belleu, Billy-sur-Aisne, Courmelles, Crouy, Cuffies, Mercin-et-Vaux, Pasly, Pommiers, Vauxbuin, Venizel et Villeneuve-Saint-Germain.

Enfin 16 communes rurales complètent la diversité de ce territoire : Acy, Bagneux, Berzy-le-Sec, Chavigny, Cuisy-en-Almont, Juvigny, Leury, Missy-aux-Bois, Noyant-et-Aconin, Osly-Courtil, Ploisy, Septmonts, Serches, Sermoise, Vauxrezis et Vregny.

Cette section comprend des données présentées dans le Rapport de présentation du SCOT

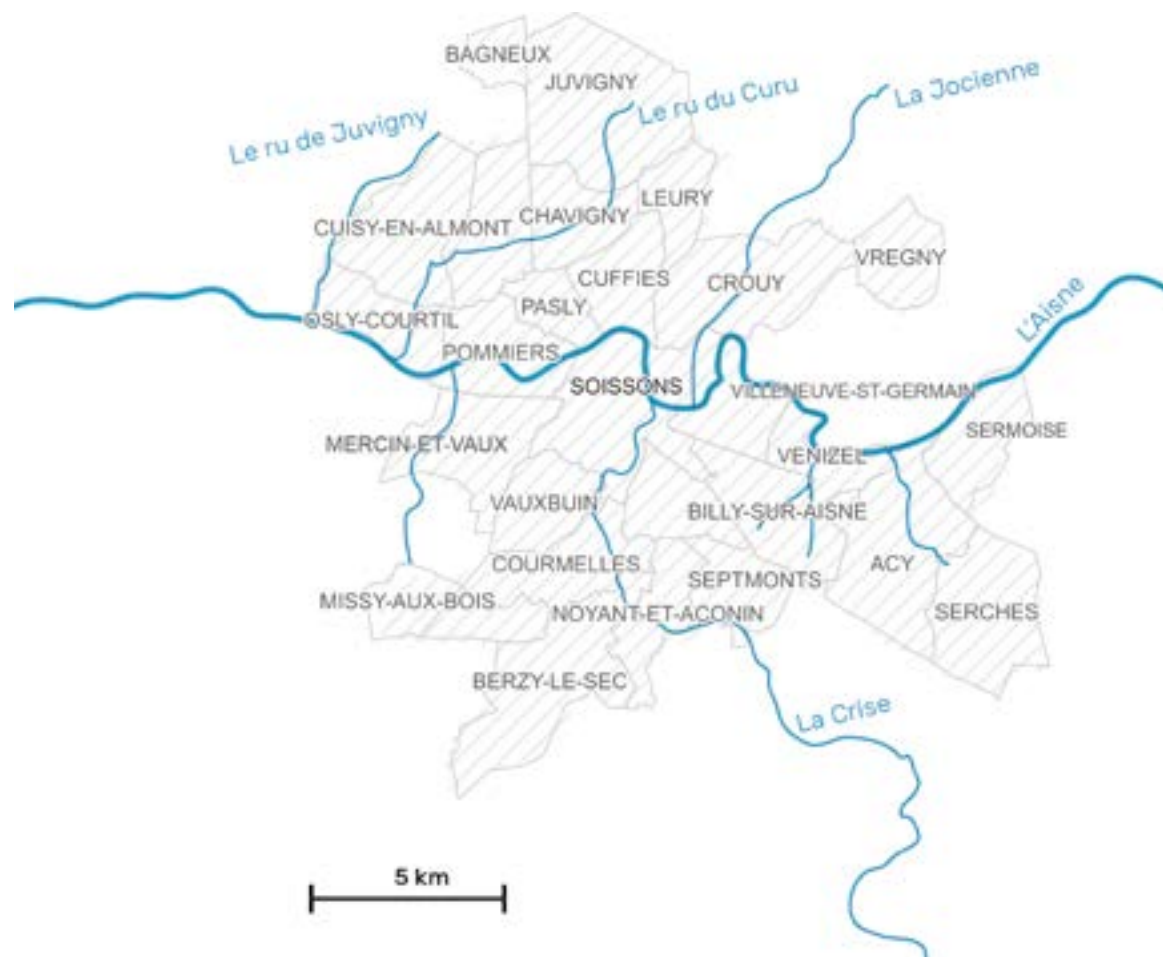
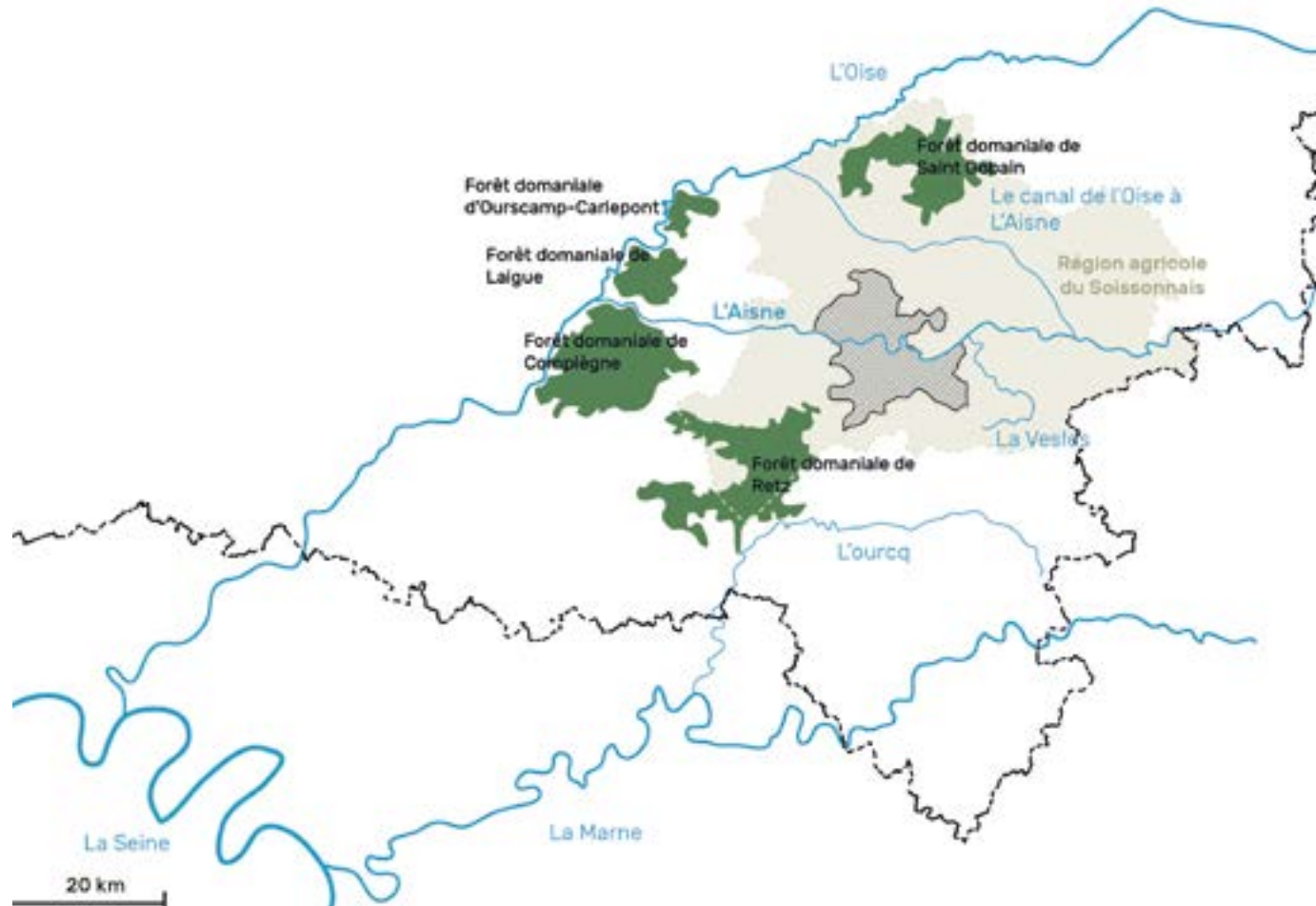
## Introduction au territoire

La rivière de l'Aisne a donné son nom au département comme c'est souvent le cas en France. L'Aisne prend sa source dans le département de la Meuse retrouve l'Oise au niveau de Compiègne. Elle est à l'origine de l'installation de Soissons dans la vallée et passe dans le cœur de la ville actuelle.

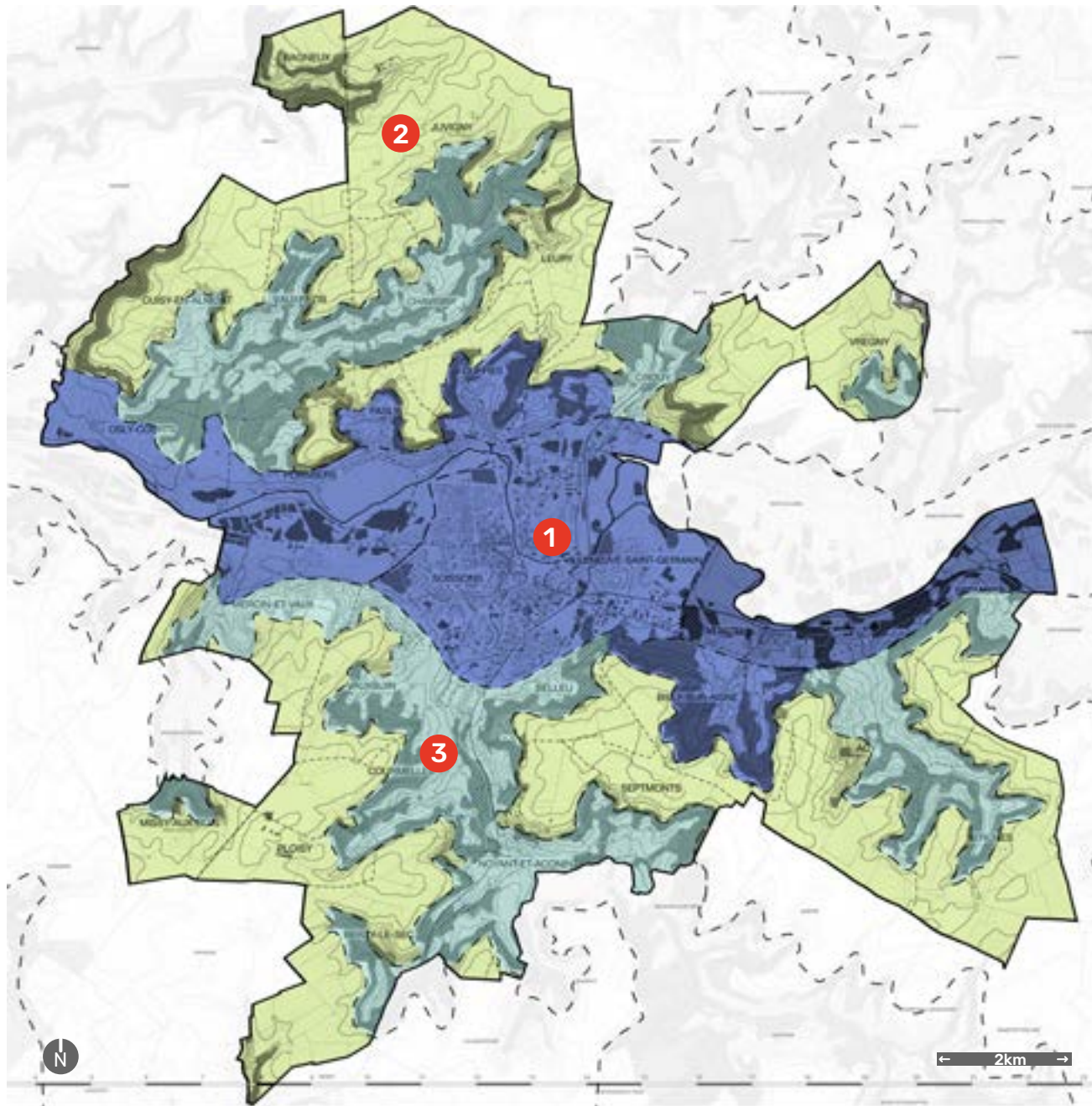
L'agglomération du Soissonnais se situe dans une région agricole riche qui l'est encore aujourd'hui. Les plateaux cultivés sont vastes et permettent une agriculture importante sur de grandes parcelles; c'est une agriculture d'openfields.

Cette facilité et cette qualité de culture expliquent la quasi-inexistence de boisement important. Les premières forêts domaniales se situent à plusieurs kilomètres de l'agglomération. Les seules entités boisées se situent alors sur les terres difficilement cultivables pour des raisons topographiques : les coteaux. Ces coteaux sont extrêmement importants dans la lecture du paysage soissonnais, visibles depuis la vallée et donnant points de vues sur elle.

De nombreux affluents venant des plateaux créent de courts vallons qui rejoignent perpendiculairement la vallée principale. Ces vallons sont des traits d'union entre le monde des plateaux et celui de la vallée. Ces deux niveaux créés par l'hydrographie définissent, comme nous le verrons tout au long de l'ouvrage, en grande partie les paysages du territoire.







## Entités géographiques du territoire

Le paysage de GrandSoissons Agglomération est géographiquement très marqué et lisible. Composé de plateaux, d'une vallée principale et de vallons secondaires, le site est facilement divisible en trois. Dans ces mondes, les lieux d'interfaces sont les coteaux dont l'appartenance oscille en fonction de la participation de l'homme. Les villages sont orientés tantôt vers les vallées, tantôt vers les plateaux selon leur histoire. Ces coteaux sont souvent abrupts mais relient inexorablement les plateaux et les fonds de vallées. Cette géographie très marquée a façonné l'implantation de l'homme dans le territoire et fabrique des paysages diversifiés qui construisent l'identité de l'agglomération. Cette topographie et la manière dont l'homme s'y est confronté dans le temps pourraient même à eux seuls définir le paysage soissonnais.

**« [le Soissonnais] C'est tout d'abord une partie d'entreprises, moins d'industries qu'autrefois et tout le coté nature avec la vallée, les coteaux boisés, le plateau avec de la culture industrielle. Le charme du Soissonnais ce sont les coteaux boisés. »**

Maire de Crouy



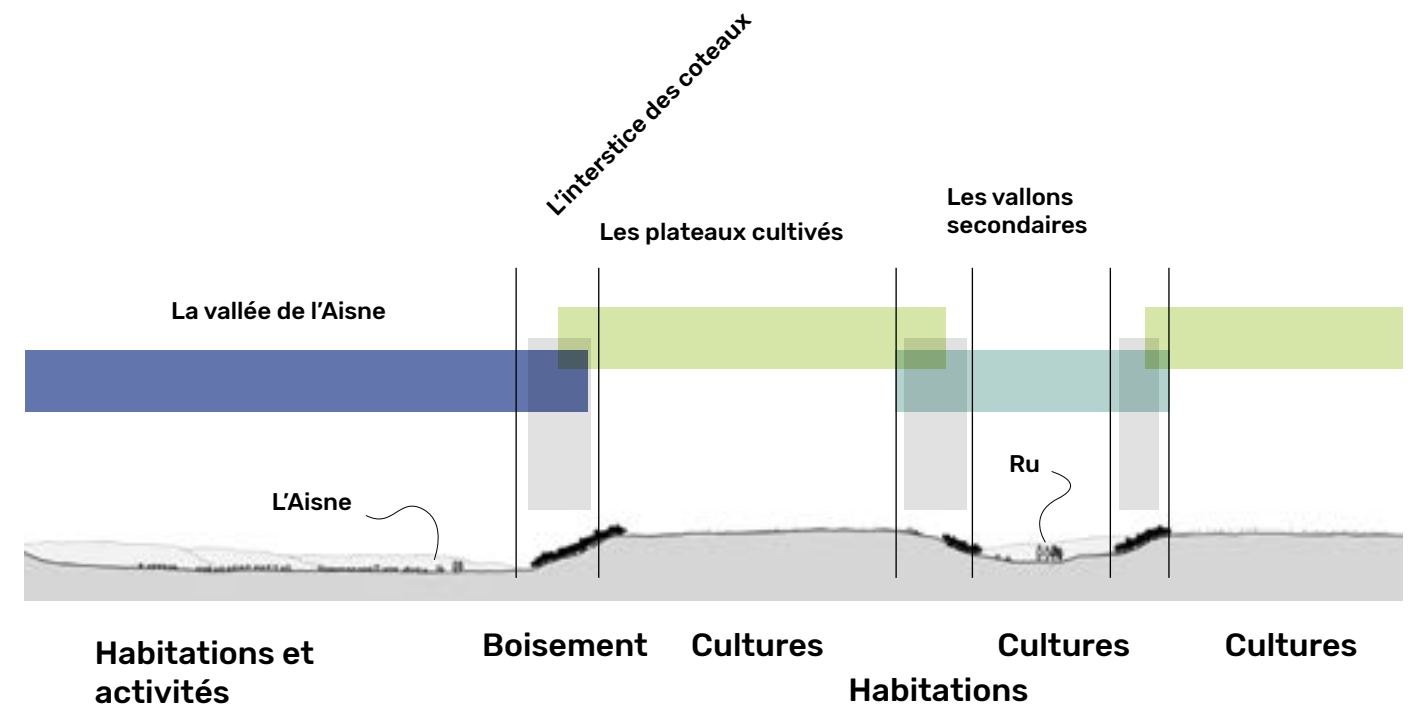
[1] La vallée de l'Aisne



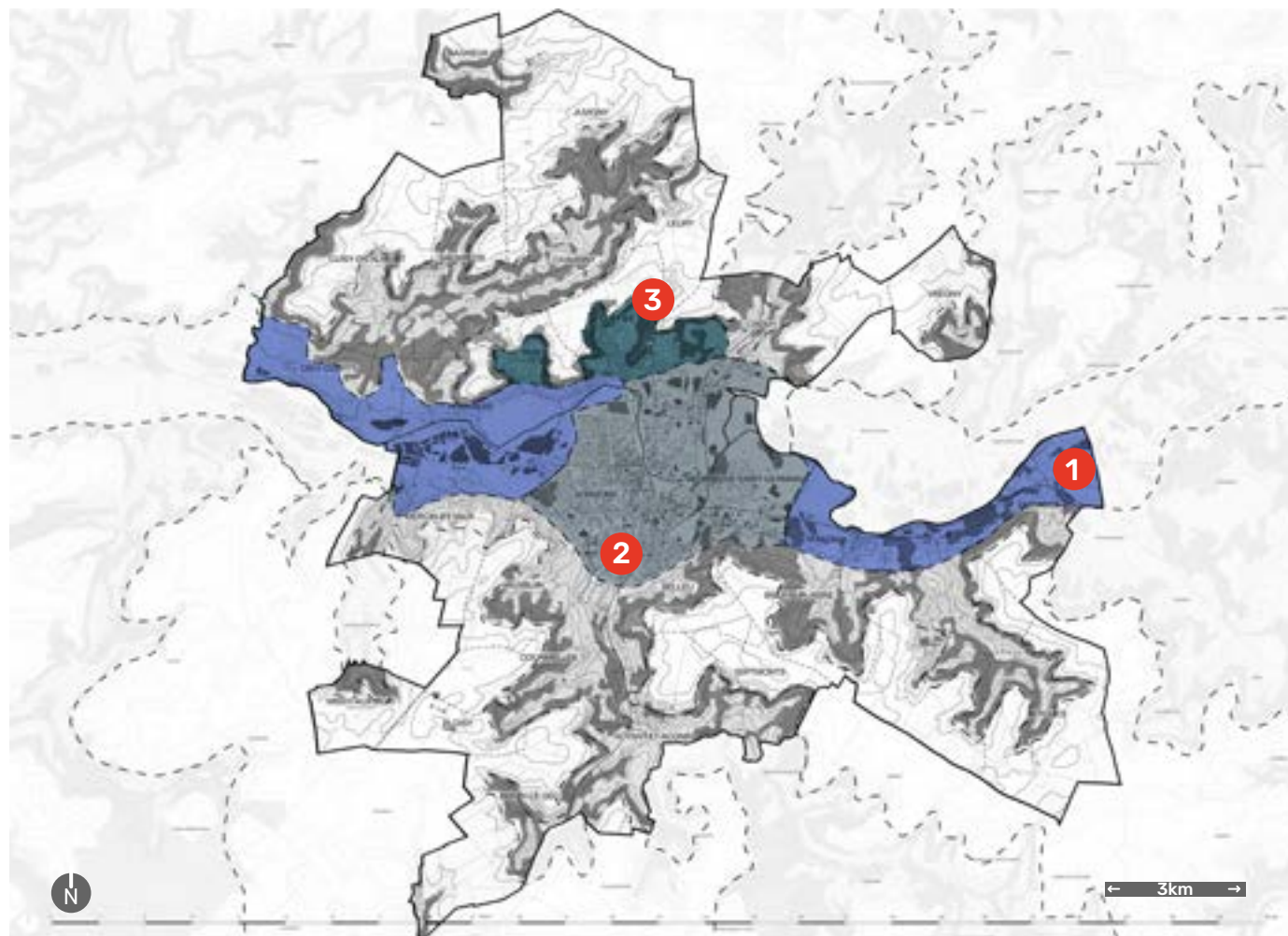
[2] Les plateaux cultivés



[3] Les vallons secondaires







## Entités paysagères

### La vallée de l'Aisne

La vallée de l'Aisne est la raison de l'installation de Soissons et de la centralité créée par la présence de la ville. Cette vallée urbaine est entourée d'autres entités : les antichambres urbaines et une vallée exploitée support d'une péri-urbanisation.

L'installation de Soissons dans une boucle de l'Aisne et un élargissement de sa vallée a défini le territoire étudié aujourd'hui. Comme il sera évoqué plus loin, la ville s'est étendue dans la vallée tout en laissant place à l'exploitation des ressources géographiques: la présence de la rivière et de ses alluvions permettant la création de ressources et leurs acheminements. La ville est donc entourée d'une vallée productive qui semble au lendemain de son apogée. Les ressources ne semblent plus infinies, les modes de production et de transports ont changé, la population grandit et demande plus d'habitat. Le patrimoine laissé par cette production n'en reste pas moins précieux et la géographie créée par la présence de l'eau donne toujours un atout de taille quant à la biodiversité et aux paysages.

La géographie de vallée, créée par le passage de l'eau, est un phénomène qui peut être teinté par la présence de l'homme sans jamais disparaître.



**[1]** Les vallées productives

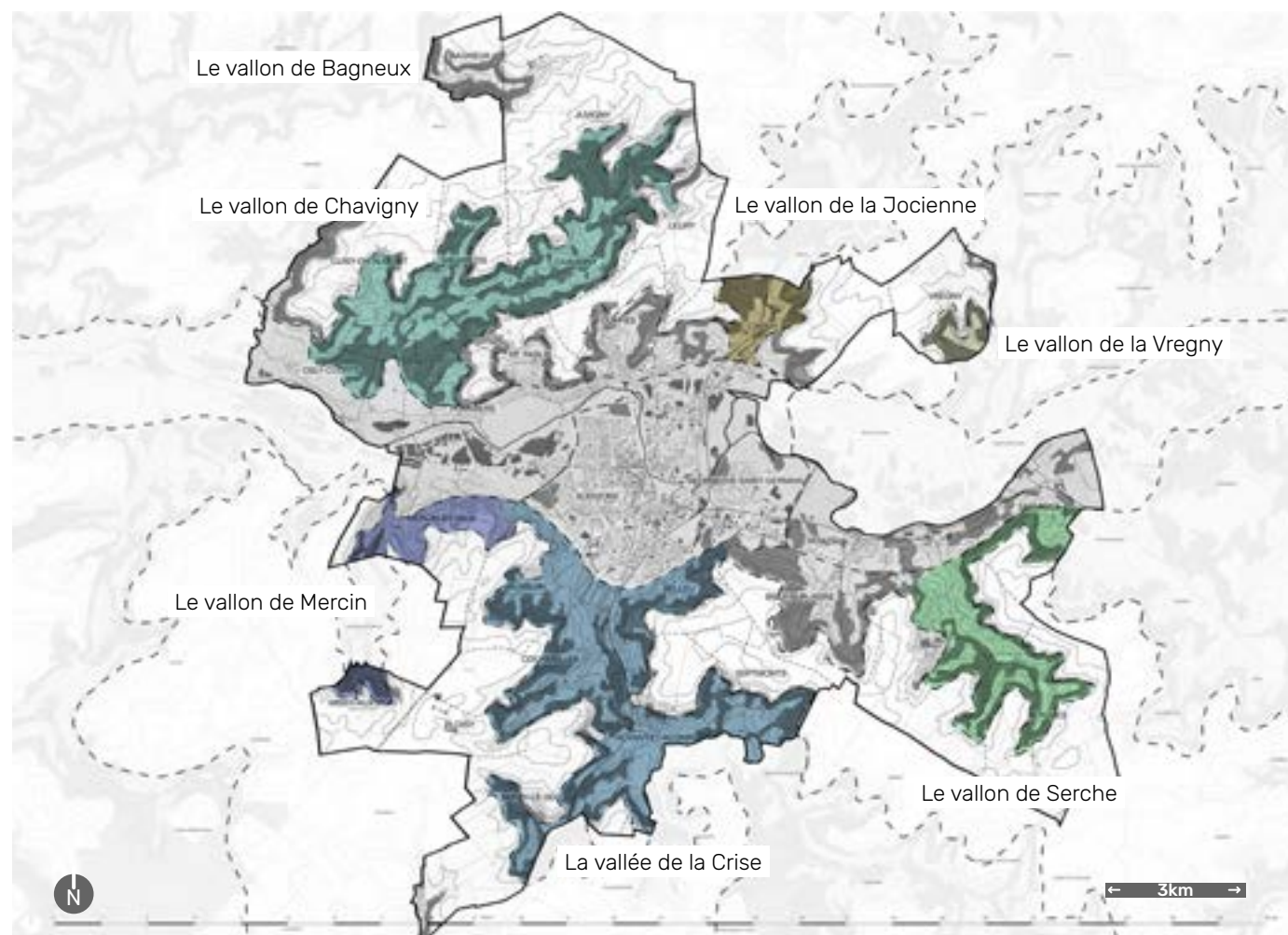


**[3]** Les anti-chambres



**[2]** La vallée urbanisée





## Les Vallons secondaires

Les vallons forment des entités paysagères par la géographie délimitée dont ils héritent. Leur situation reculée par rapport à la vallée a fabriqué des alcôves qui malgré leurs compositions géographiques similaires se différencient dans l'occupation humaine et naturelle qui s'y trouve.

Le vallon de Crouy et de la Crise par exemple, peuvent se définir par leur rôle de passage (voie ferrée, route vers Laon) qui a favorisé l'implantation d'habitat dans les profondeurs. Ces vallons sont très habités, depuis longtemps.

Le vallon de Chavigny est au contraire caractérisé par l'absence d'habitat souvent niché en haut de coteau, regardant un vallon pâturé et cachant sa rivière par la plantation de peupliers. Le reste des coteaux est largement boisé, rendant le fond du vallon très intime.

Le vallon de Serches, est plutôt court et propose un gradient très rapide entre la vallée habitée et productive de Venizel, les habitations étalées d'Acy-le-bas puis la luxuriance naturelle de Serches. Les «habitats» troglodytes y sont aussi particulièrement présents.



Le coteau urbanisé récemment de Noyant et Aconin (Vallon de la Crise)



L'amorce d'un vallon depuis le plateau - Ploisy



Un vallon entrecoupe timidement les plateaux, visible par son couronnement boisé - Serches



Une alcove cultivée et le village de Chavigny sur son éperon surélevé



Le coteau boisé entourant le vallon cultivé - Vauxbuin



Des habitations ponctuelles sont visibles dans les coteaux - Septmonts

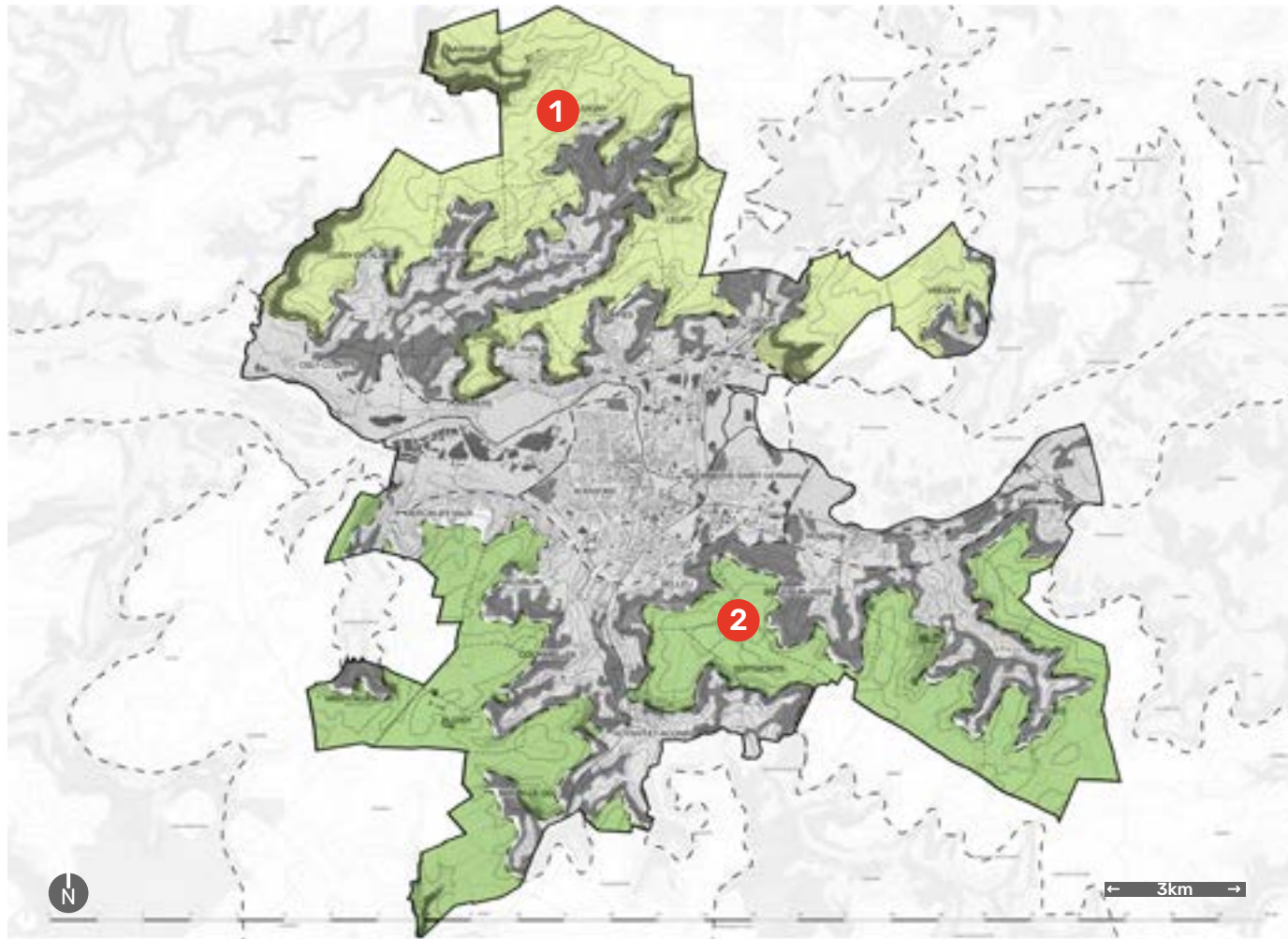


Des cheminements suivent la topographie et délimitent les vallons - Vauxbuin



Le village de Vregny et le cordon boisé qui le sépare de ses cultures.





## Les plateaux cultivés

Les plateaux agricoles sont des marqueurs identitaires forts pour le paysage soissonnais. Cultivés de longue date grâce à leurs terres fertiles, ils sont une fierté, un moyen de subsistance et les témoins de l'activité humaine sur le territoire.

La lecture du cadastre, des limites d'exploitations, des nombreux chemins, montre la singularité de ce parcellaire qui semble-t-il, a toujours été très ouvert, au bénéfice des grandes cultures.

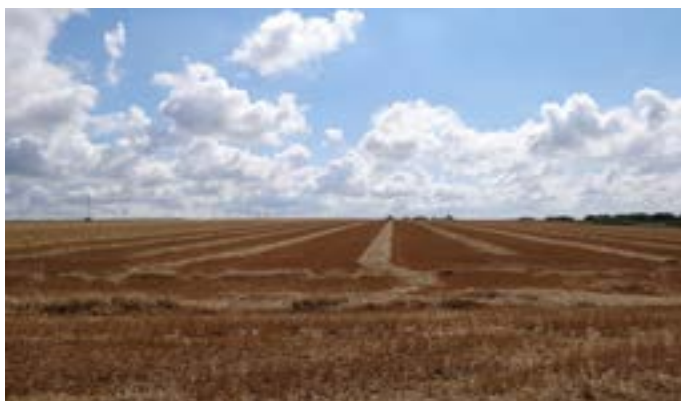
Les horizons infinis, l'omniprésence du ciel, la perspective des chemins et sillons agricoles, et l'ouverture de ces paysages, donnent à chaque émergence une importance capitale. Chaque édifice, arbre, boisement, qui ponctuent ces espaces est un repère visible de loin.

Souvent épargnés par les constructions - hormis quelques grandes fermes - les plateaux semblent être voués depuis toujours et de manière très organisée à l'agriculture.

les cultures pratiquées sur les plateaux Nord et Sud sont sensiblement identiques. Toutefois, par sa proximité stratégique avec Paris, le plateau Sud est bien plus marqué par d'importantes infrastructures de transport et l'implantation de zones économiques. Le plateau Nord apparaît aujourd'hui comme un témoin fidèle des paysages de cette grande région agricole.



[1] Le plateau Nord



[2] Le plateau Sud





**I /  
HABITER LE TERRITOIRE**

## Habiter le territoire

*Habiter, s'installer, construire la ville et solidifier son ancrage c'est en partie ce qui fonde notre société et ce qui caractérise fortement nos paysages. Le Soissonnais s'est construit dans des paysages accidentés, fortement liés à l'eau et à la forêt, mais aussi aux vastes plateaux.*

*D'hier à aujourd'hui, c'est à dire des premiers habitants jusqu'aux dernières constructions du début du XXI<sup>ème</sup> siècle, nous explorerons le territoire par le prisme de l'habitat et de la ville à toutes ses échelles.*

## HIER /

### LES MARQUEURS HISTORIQUES DES PAYSAGES HABITÉS

1/

Soissons, centre du pouvoir politique et religieux

2/

L'habitat rural au cœur de l'histoire urbaine

3/

L'architecture, marqueur d'une identité

### L'URBANISATION COMME FACTEUR DE TRANSFORMATION DES PAYSAGES

4/

Soissons après la guerre, la reconstruction

5/

Les prémices d'une couronne urbaine

6/

Le développement des bourgs ruraux



## [1] Soissons, centre du pouvoir politique et religieux

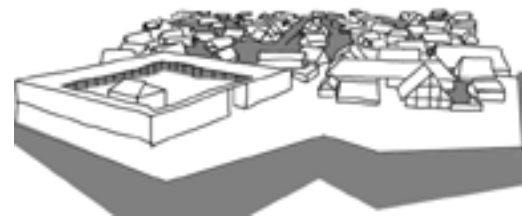
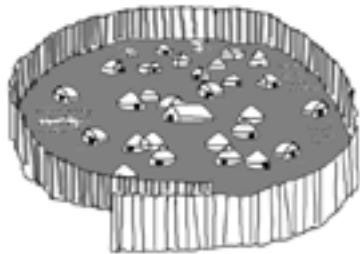
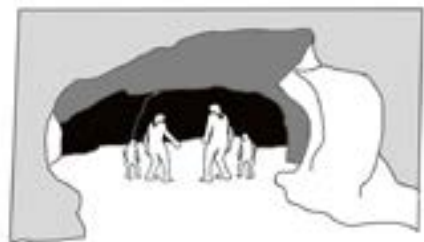
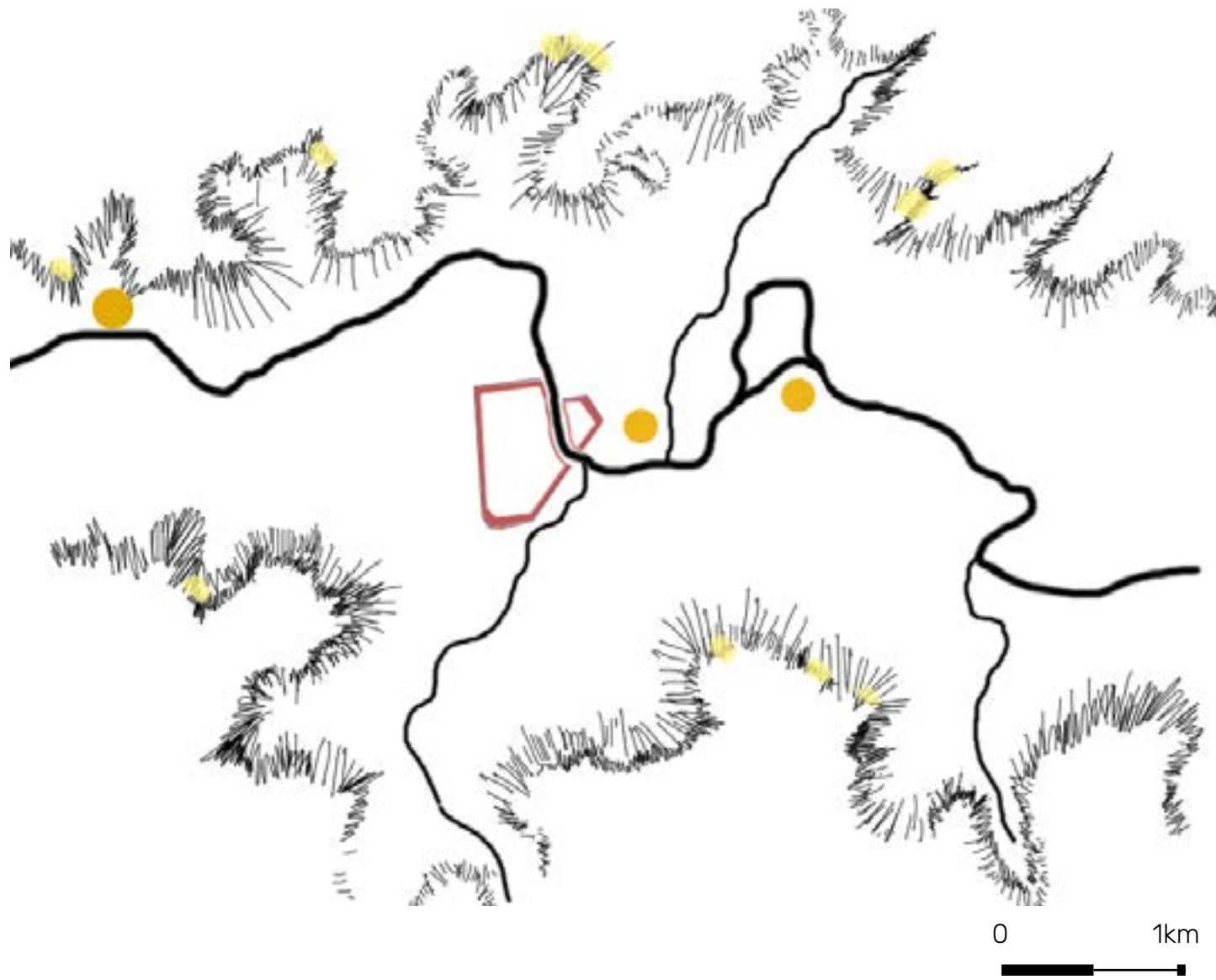
L'axe majeur de déplacement constitué par la vallée de l'Aisne depuis plus de 2000 ans est à l'origine de l'installation des premières populations du Soissonnais. Les premiers habitants ont d'abord habité les grottes et les abris naturels des coteaux calcaires. Depuis les hauteurs dominantes, les Hommes ont déplacé leurs lieux de vie dans les boucles fertiles de la rivière. Les premiers restes de vie sédentaire hors des coteaux sont retrouvés au bord de l'Aisne, à l'abri de ses tumultes, sur la commune de Pommier, au nord de Villeneuve-Saint-Grmain et sur le tertre de Saint-Médard.

L'abri des zones inondables et la proximité des terres fécondes de la vallée vont pousser le peuple des Francs à installer la première forme urbaine pérenne sur la commune de Pommiers. Cet oppidum cédera rapidement la place à la cité gallo-romaine Augusta Suessionium qui s'installera en rive gauche pour profiter d'un espace beaucoup plus vaste et toujours à l'abri des inondations. Cette boucle de l'Aisne va voir se développer une ville organisée sur des axes Nord-Sud et Est-Ouest qui va prospérer très vite. On munit Soissons d'un forum, de thermes, d'un théâtre, d'un marché, mais aussi d'un réseau d'égouts et de rues avec trottoirs.

En l'an 500, Soissons est la capitale du puissant royaume des Francs et connaît un fort développement des édifices religieux qui installe les bases de son futur patrimoine. La ville s'étend alors sur une centaine d'hectares dans la plaine.

Soissons est considérée comme un des derniers bastions face aux invasions germaniques et souffrira de nombreuses périodes de pillage et de reconstructions qui modifieront son socle et son image. À partir du XII<sup>ème</sup> siècle, le franchissement de l'Aisne est un atout à consolider: en l'an 1265 un pont à six arches est construit à la place du pont en bois. Pour le protéger on érigea des fortifications en rive droite, intégrant à la ville le faubourg Saint-Waast: Soissons occupe officiellement les deux rives.

Soissons est saccagée et passe de main en main au cours des nombreuses guerres de religions. C'est une place royale, une place forte et par dessus tout une place religieuse majeure dont les avantages économiques sont devenus prépondérants au XVII<sup>ème</sup> siècle. Elle devient le grenier et le marché agricole de Paris sous Louis XIV. L'éloignement des guerres a causé l'abandon ou le déclassement des fortifications et aux environs de 1800 la ville perd son statut de place de guerre. Administrativement, Soissons n'est plus la capitale du département et c'est Laon qui hérite du titre. L'abolition des ordres religieux et le départ de nombreuses populations vers les campagnes ont pour conséquence l'affectation de lieux de culte au service du génie militaire. La ville redevient une place forte où la présence permanente de garnisons va continuer de faire évoluer la ville.



«un grand nombre de grottes sur le territoire servaient d'abris aux premiers habitants et la vallée de l'Aisne constitua très tôt un axe de circulation privilégié»

«l'oppidum de Pommiers (...) était la place forte du peuple belgo-gaulois des Suessions. d'autres implantations se succédèrent, selon la topographie et les méandres de l'Aisne»

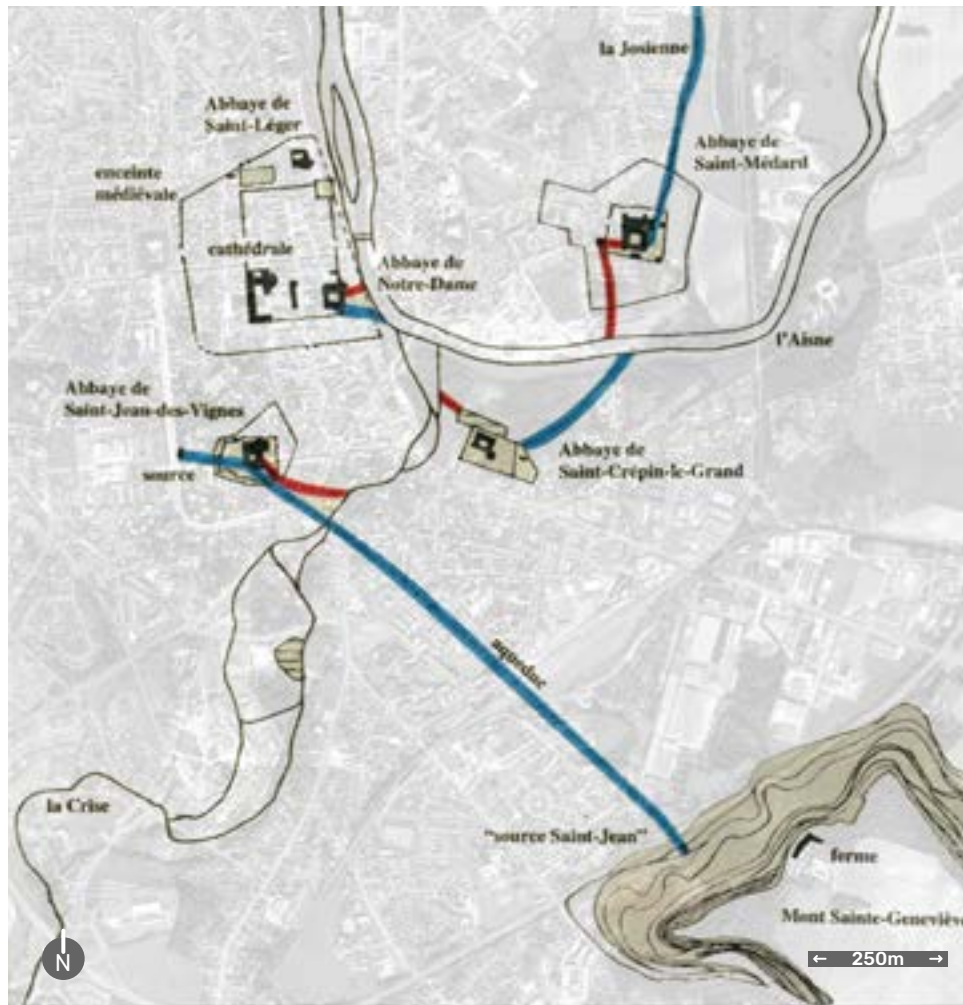
«la cité gallo-romaine d'Augusta Suessionium fut implantée sur la rive gauche aux alentours de -25. Ce site, plus vaste et à l'abri des inondations permit à la ville de se développer»

## Le système d'adduction d'eau, un exemple de l'exploitation du territoire

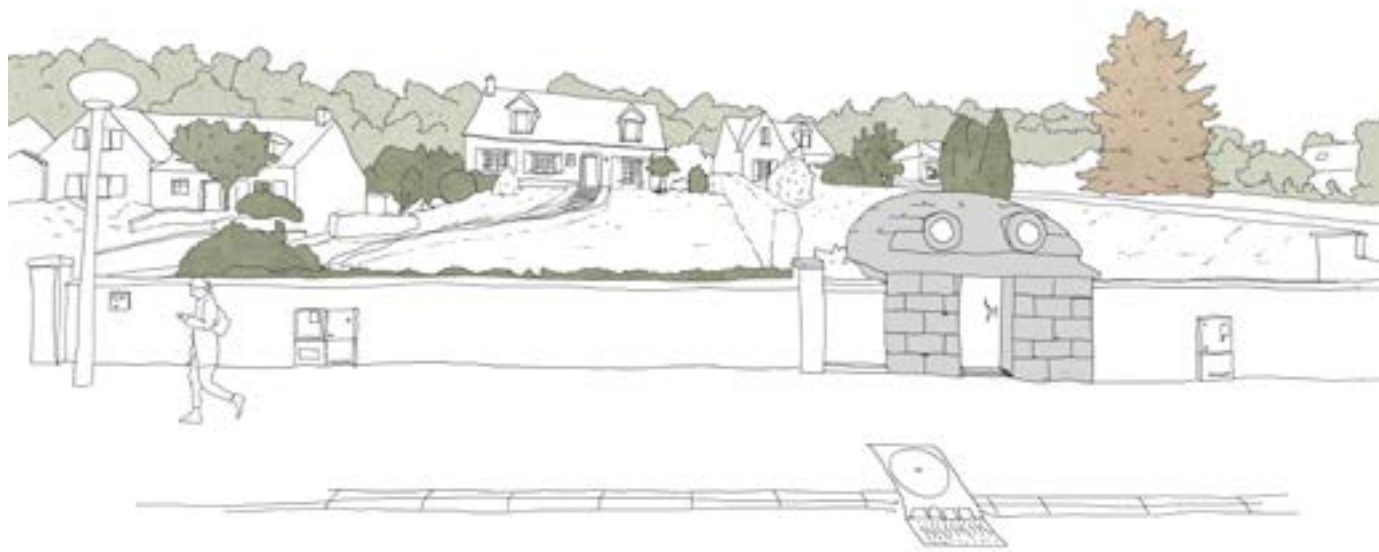
Le complexe hydraulique que représente la « maison de source » atteste de la modernité de l'architecture de l'eau au Moyen-Âge. Suivant le principe d'écoulement constant, ces dispositifs collectent les eaux des sources naturelles des falaises calcaires du Mont Saint-Genève pour l'approvisionnement de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes.

Les maisons de sources et les réseaux invisibles sont autant d'éléments marqueurs de l'identité d'un lieu (ici la commune de Belleu). Ces dispositifs ont été conçus en s'adaptant à la morphologie du territoire. Ce sont des constructions pérennes, toujours en place après plus de 10 siècles d'utilisation.

Ces « petites » architectures, pour celles qui sont visibles en tout cas, sont créatrices d'un patrimoine technique vernaculaire dont l'efficacité (2400 litres par jour) devrait être une source d'inspiration contemporaine.



Soissons, réseau hydraulique monastique au Moyen-Âge  
D'après Archeologia Picardie, Sheila Bonde & Clark Maine & Dominique Roussel, MonArch, Wesleyan-Brown Monastic Archaeology Project à Saint-Jean-des-Vignes à Soissons



Maison de Source, rue des Rochettes, Belleu





[1]



[2]



[3]



[4]



[5]

## [2] L'habitat rural au cœur de l'histoire urbaine

*Le socle sur lequel se sont implantés les fermes, hameaux, bourgs et villes est à l'origine même de leurs formes et de leurs installations.*

*La morphologie urbaine des villages du Soissonnais est aussi diversifiée que les profils topographiques des versants. Certains bourgs sont tels des citadelles qui surveillent la vallée, proches des plateaux fertiles. D'autres sont nichés au fond des talwegs jouissant d'une ressource en eau suffisante sans pour autant craindre la montée des affluents de l'Aisne.*

**[1] Le bourg de la grande vallée de l'Aisne :** les villages qui se sont développés aux pieds des coteaux de la large vallée de l'Aisne profitent des axes de communication historiques desservant les exploitations agricoles du val fertile de l'Aisne. Ces bourgs se développent aux points bas des pentes et aux abords de la route royale (actuelle RN31). C'est le cas de villages comme Sermoise, Crouy ou encore Bucy-le-Long.

**[2] Bourg de plein champ sur le plateau :** les rares bourgs implantés en «plein champ», sur les plateaux jouissent de vastes terrains cultivables mais sont isolés des ressources en eaux abondantes des vallons. Chaudun ou Missy-aux-Bois en sont des exemples.

**[3] Bourg d'alcôve de la vallée de l'Aisne :** on remarque que des bourgs comme Pasy se sont implantés au fond d'une cuvette où les coteaux boisés, cultivés de vignes ou pâturés protégeaient les terres maraîchères qui encerclent le hameau. Le village de Pasy est niché dans une alcôve plus étalée et moins longue que les vallées creusées par un affluent. Le relief y est adouci, le potentiel agricole fort et l'exploitation souterraine importante.

**[4] Bourg des hauteurs de vallées secondaires :** un grand nombre de bourgs comme Septmonts ou Noyant et Aconin ont profité des plus petites vallées où la présence d'eau, de pâtures et des coteaux viticoles se couplait avec la proximité des vastes plateaux. L'axe de communication formé par la vallée de la Crise est aujourd'hui encore un atout marquant.

**[5] Bourgs en antichambre de vallée secondaire :** l'implantation en crête de coteau trouve son origine dans le besoin de domination et de défense qui semble logique dans la situation de promontoire qu'ont des bourgs comme Juvigny, Leury ou Vregny. Ils jouissent dans le même temps d'une accessibilité rapide avec le val de l'Aisne depuis les plateaux.

Ces bourgs se sont développés autour de fermes anciennes qui cultivaient les vastes terres des plateaux et exploitaient les pâtures des vallons.

Ces bourgs belvédères sont autant de sentinelles qui dominent leurs petites vallées.





[3] Bourg d'alcôve de la vallée de l'Aisne



[1] Bourg de la grande vallée de l'Aisne



[4] Bourg des hauteurs de vallées secondaires



[2] Bourg de plein champs sur le plateau



[5] Bourg en antichambre de vallée secondaire



Maison surélevée



Maison de plain-pied



Maison avec un four à pain, plus modeste que la maison surélevée.



Maison à étage, XVII<sup>ème</sup> siècle



Maison classique bourgeoise

### [3] L'architecture, marqueur d'une identité

L'histoire de l'habitat dans le Soissonnais a marqué ses paysages par ses usages et ses sites d'implantation. Les fermes monastiques en crête de coteaux, les cœurs de villages ruraux en fond de vallon ou le centre historique de Soissons font partie de ces formes urbaines anciennes sur lesquelles s'est appuyé le développement des lieux habités qu'on connaît aujourd'hui.

«Dés le XVII<sup>e</sup> siècle les notaires,(...), avaient pris l'habitude de classer les maisons en trois catégories : les demeures basses, les demeures hautes et les maisons d'un étage. Ils avaient donc, sans le savoir, lancé les bases d'une typologie des habitations rurales soissonnaises. Au lendemain de la première Guerre Mondiale, cette même typologie s'est imposée aux services des dommages de guerre.»

Malgré des siècles de changement de critères esthétiques et fonctionnels, ces trois catégories se retrouvent encore aujourd'hui sans pour autant être reconnues comme étant de véritables marques de l'histoire rurale du territoire.

«La maison de plain-pied, d'une ou deux pièces, c'est la demeure basse des anciens actes notariés

La maison surélevée, de deux pièces construite sur des locaux annexes au rez-de-chaussée ou demeure haute des anciens actes.

La maison d'un étage comportant deux pièces au rez-de-chaussée et deux pièces à l'étage, désignée de la même façon dans les documents anciens. Cette catégorie comportait trois sous-types selon qu'elle possédait ou non une tourelle d'escalier ou un toit à quatre pentes.»

Denis Rolland  
ARCHITECTURES RURALES EN PICARDIE  
Le Soissonnais  
Éditions CRÉER



## Le développement urbain au sud de l'Aisne, une tendance historique qui s'affirme au XIX<sup>ème</sup> siècle

*La deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle est décisive pour le profil urbain de Soissons. Croissance économique, développement de l'industrie associée à l'agriculture, première desserte par le chemin de fer, navigation fluviale importante... Tous ces éléments intensifient l'urbanisation de la plaine sud et en rive droite dans une moindre mesure.*

Dès son origine, Soissons a privilégié la rive sud de l'Aisne pour se développer. La plaine y est plus étendue, plus généreuse qu'au nord où le méandre de la rivière ne laisse qu'un îlot de terre face aux coteaux de Crouy.

Cette tendance s'intensifie au XIX<sup>ème</sup> siècle avec l'essor économique dont va bénéficier Soissons. La canalisation de l'Aisne en 1840 permettra l'installation d'usines (alcool, sucres..) en lien avec l'intensification de l'agriculture, provoquant le développement extra-muros de l'activité, mais aussi de l'habitat.

L'arrivée du chemin de fer en 1862 va stimuler très rapidement cette urbanisation «hors les murs» en densifiant en premier lieu les faubourgs historiques (de Crise, de Reims, Saint-Christophe...).

La construction des infrastructures ferroviaires (Soissons-port, halte Saint Christophe, gare de Saint-Waast...) et routières (entre autres les boulevards Gambetta et Jeanne d'Arc en rive gauche et de Metz et de Strasbourg en rive droite) sont à l'origine de l'urbanisation croissante de la ville dans sa plaine.



D'après le plan de l'Etat Major 1870



Avenue de la gare, carte postale, Delcampe, 1890



#### [4] Soissons après la guerre, la reconstruction

**Les profondes cicatrices des deux guerres mondiales qui ont touché la ville en son cœur vont se refermer par une refonte du centre ville. La fabrique de la ville se met en route et étend voiries et cité provisoires vers tous les points cardinaux.**

Détruite à 80%, la ville de Soissons a subi de très importantes conséquences de la première guerre mondiale. Le centre fut presque entièrement reconstruit en suivant les grandes lignes de plan d'embellissement et d'extension des villes de la loi Cornudet de 1919. Les voies sont élargies, ré-alignées (rue Saint-Martin, Porte Crouy, du Collège...), le tracé en damier est repris à quelques exceptions (rue Quincquet et rue du Théâtre Romain).

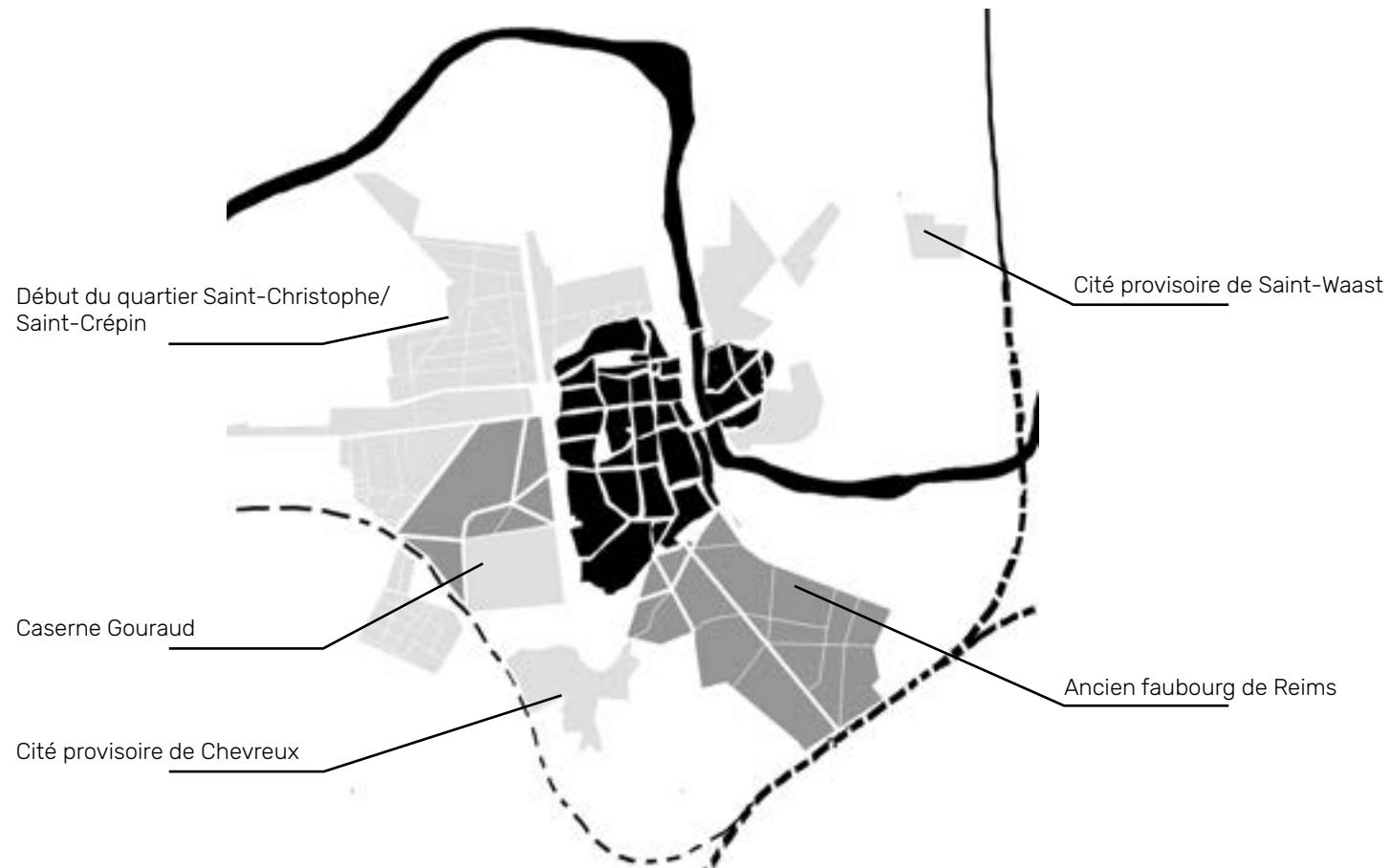
Les grandes destructions de la guerre vont donner lieu au dégagement de monuments et à l'aménagement de nombreuses places publiques (Fernand Marquigny, Saint-Christophe...).

La ville de Soissons se réinvente en son centre, mais surtout elle sort définitivement de son emprise historique :

- au nord-est le quartier Saint-Waast est investi de nouveaux abattoirs et les faubourgs se densifient.
- au sud-ouest la caserne Gouraud s'achève en 1930.
- au nord-ouest c'est le quartier «provisoire» de Saint-Crépin qui s'installe

Si la Grande guerre a profondément modifié la morphologie de Soissons, la seconde Guerre Mondiale a laissé moins de séquelles dans la ville (gare ferroviaire, pont des Anglais...).

Mais c'est à sa suite que l'urbanisation est devenue un facteur majeur de transformation des paysages de l'agglomération soissonnaise.



D'après la photographie aérienne de 1949, IGN

>1900 1900-1950



Cité provisoire à Chevreux, carte postale, Delcampe, 1920

## Soissons s'étend dans sa plaine

**La ville de l'après guerre change de faciès et sort définitivement de son emprise historique. Le tracé de nouveaux grands axes structurants, le besoin de logements et la croissance économique poussent la ville à s'étendre. La politique d'habitat planifie l'implantation de logements collectifs associés à des équipements mais aussi à des zones d'activité et commerciales.**

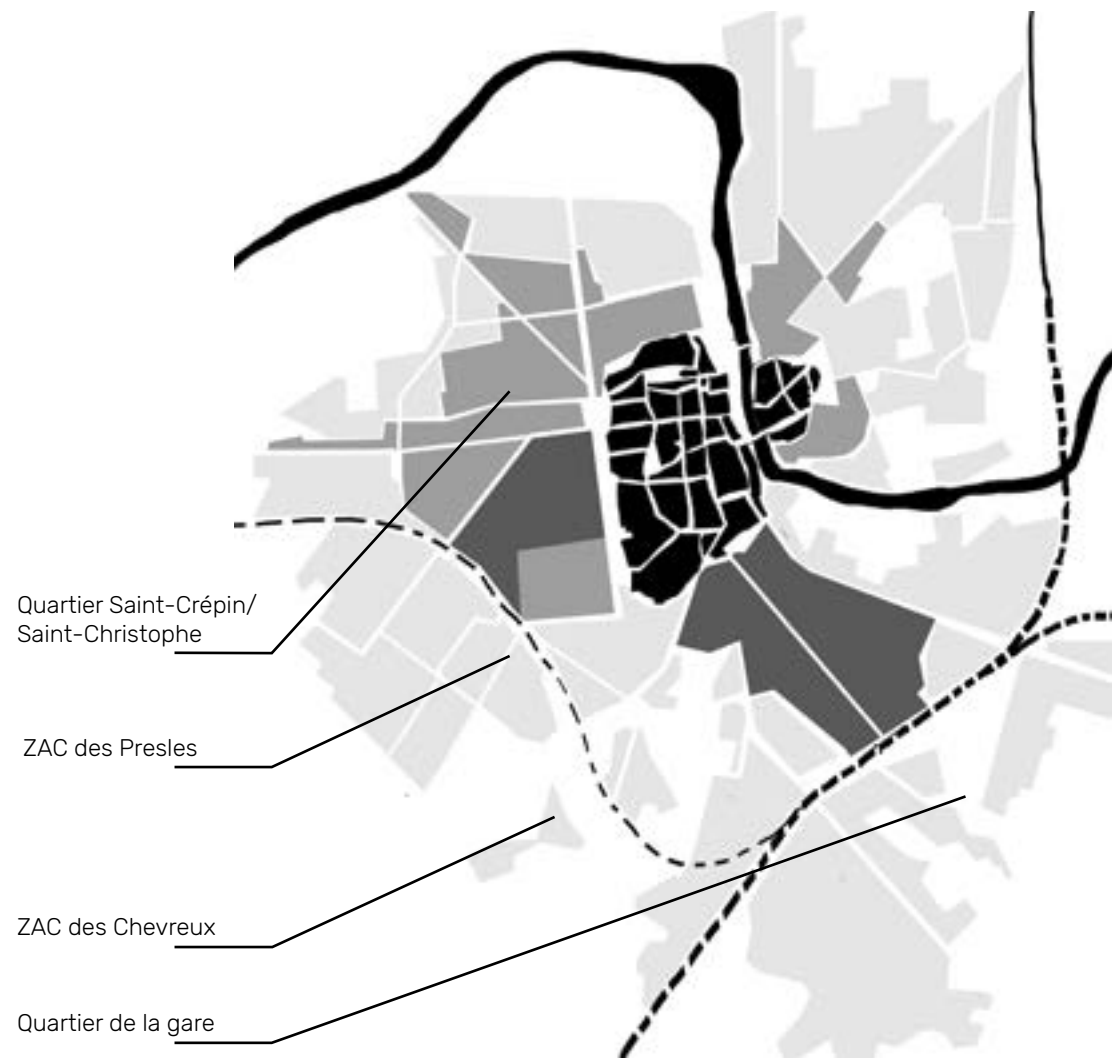
La croissance économique et démographique soutenue des années 1950/1960 est l'occasion pour la ville de continuer à investir le nord ouest de la plaine avec l'urbanisation du quartier Saint-Crépin/Saint-Christophe.

Au sud de la voie ferrée Soissons-Compiègne alors désaffectée, la construction de la ZAC des Presles en 1977 intègre de nombreux logements collectifs et des équipements.

Quelques années plus tard, à l'est de ce nouveau quartier, la ZAC des Chevreux voit le jour, accueillant zones commerciale et d'activité et logements collectifs et individuels.

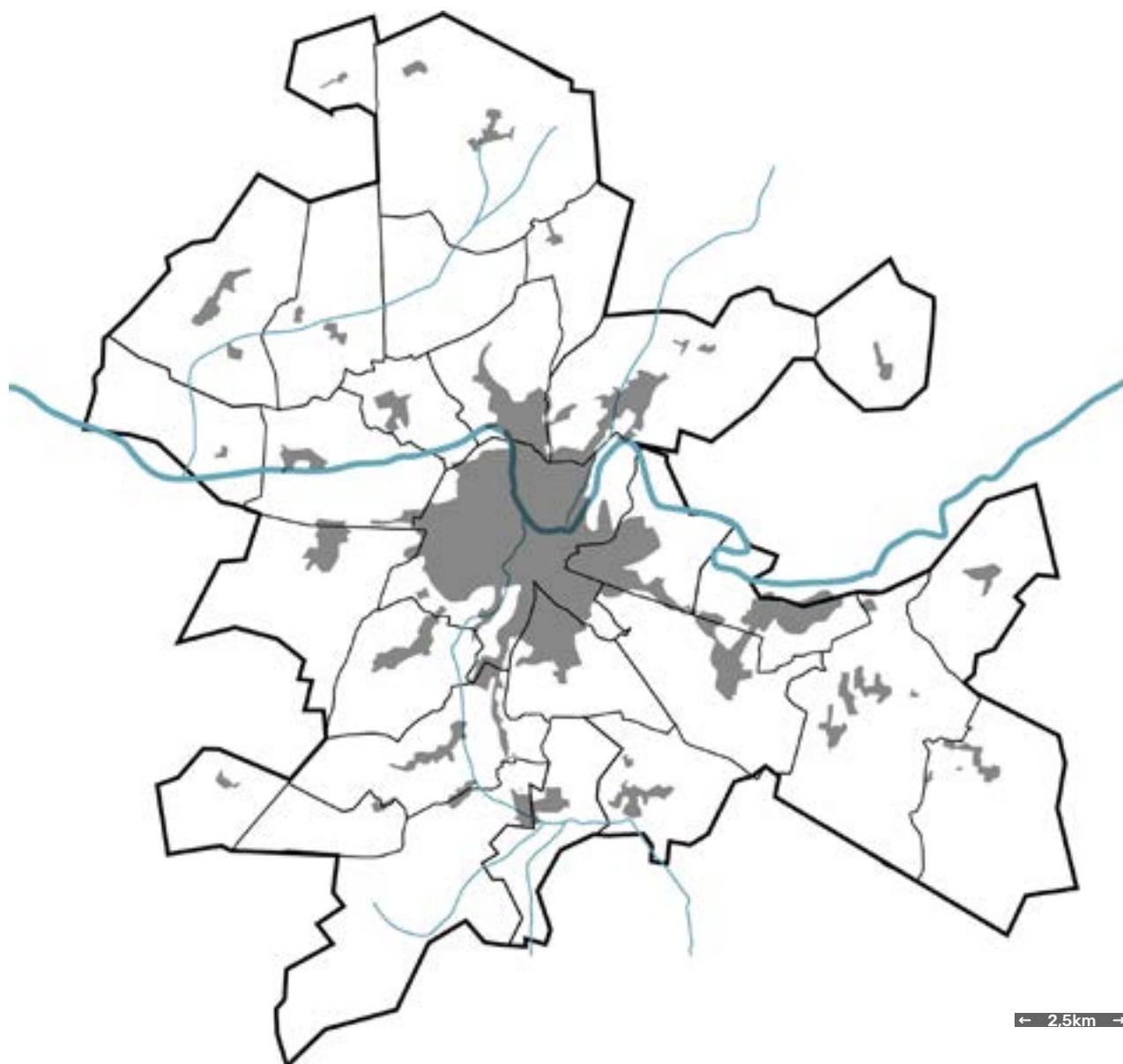
Les années 1980 marqueront le début de l'implantation de nombreuses autres zones d'activités et de commerces à l'ouest de ces nouveaux quartiers.

À l'est et au nord ce sont les usines et lieux de productions qui s'installent, allongeant l'emprise de la ville jusqu'aux portes des autres communes (Venizel, Villeneuve-Saint-Germain...). La proximité de la gare et des bords de l'Aisne fondent le devenir économique de ces espaces nouvellement urbanisés.



Quartier des Presles, carte postale Delcampe, 1980





## [5] Les prémices d'une couronne urbaine

**La diffusion de l'habitat sur le territoire d'étude à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle a pour conséquence un éloignement lié au coût du logement, à l'attrait persistant de la maison individuelle et à l'avènement de la voiture.**

Le rayonnement de l'agglomération soissonnaise a enclenchée à la fin des années 1970 l'établissement d'une couronne périurbaine composée des 11 communes limitrophes à la ville centre.

Le desserrement urbain qui s'observe sur l'ensemble de la France atteint son point culminant dans le Soissonnais entre 1975 et 1982. Les explications de ce phénomène se trouvent dans la politique d'aide à l'accession à la propriété, l'attrait de la maison individuelle, l'amélioration des moyens et des voies de communication par la diffusion de l'automobile... Le début de l'ère automobile marque le début d'une urbanisation qui se diffuse dans les plaines et vallons, mais aussi sur les coteaux. La voiture escalade des côtes nouvellement créées, et les maisons individuelles gagnent les versants abrupts de l'Aisne et des vallées affluentes.

**« C'est bien dans les années 60-70 où l'on a eu une crise en matière de logement et il a fallu trouver très rapidement de nouveaux logements pour pouvoir conserver les populations déjà en place avec un phénomène de desserrement des ménages. »**

*Chargé de mission au CAUE*

Les villages proches de Soissons où les prix du foncier sont plus accessibles aux jeunes populations sont préférés aux centres villes. De plus, dans un contexte de crise agricole, la vente de terrains nouvellement constructibles permet aux agriculteurs de financer leur retraite.

Comme on peut le voir sur la figure ci-contre, le développement urbain jusqu'en 1980 relie des villages comme Belleu, Crouy, Cuffies ou Venizel à la ville centre. Les limites urbaines sont d'ores-et-déjà diffuses et les types d'habitat changent.



Belleu, Carte postale Delcampe, 1985



## [6] Développement des bourgs après la guerre

***Les bourgs reculés ont été relativement bien préservés de l'urbanisation importante des années 1970. Leur trame historique et la qualité architecturale ont été respectées pendant les reconstructions. C'est surtout leur paysage associé qui a évolué, changeant la perception même du village.***

L'isolement des bourgs ruraux vis à vis de Soissons a été réduit par le développement fulgurant des moyens de déplacements. Le cadre de vie qu'ils offrent et la qualité de leur architecture ont fait des villages éloignés de Soissons des petits bijoux ruraux attractifs, pour les populations et le tourisme.

Ce sont les communes limitrophes à la ville centre qui ont accueilli les jeunes populations des années 1980 lors de leur quête d'un lieu de vie plus généreux en espace et moins coûteux. Les communes de la «deuxième» couronne de Soissons ont accueilli des populations moins importantes que les communes dites périurbaines. Les modifications urbaines qui ont profondément marqué ces dernières n'ont pas eu lieu dans les villages plus reculés.

Par ailleurs, on observe qu'entre le début du XX<sup>ème</sup> siècle et les années 1980, les modifications les plus notables dans ces lieux sont dues aux reconstructions d'après guerre. Vregny, village de coteau presque entièrement rasé, a été reconstruit en grande partie sur le plateau. D'autres villages comme Chavigny ou Juvigny ont été moins touchés par de profondes restructurations, mais ce sont leurs paysages associés qui ont subi des modifications.

La présence de nombreux jardins en contact avec le village, d'une gare et de coteaux ouverts sont souvent des attributs qui ont été perdus, parfois oubliés dans le siècle dernier.

**« Les villages ont été reconstruits après la première guerre mondiale de manière intelligente bien souvent en respectant la manière de faire des anciens avec la même trame sauf pour les villages rayés de la carte. »**

*Chargé de mission au CAUE*



Village de Chavigny D'après la photographie aérienne de 1955, IGN

D'après la photographie aérienne de 1975, IGN



Sermoise, d'après la photographie aérienne de 1957, IGN

D'après la photographie aérienne de 1980, IGN

## AUJOURD'HUI /

LA FIN DU XX<sup>ÈME</sup> SIÈCLE TÉMOIGNE D'UN RENOUVEAU INÉGAL

**1/**

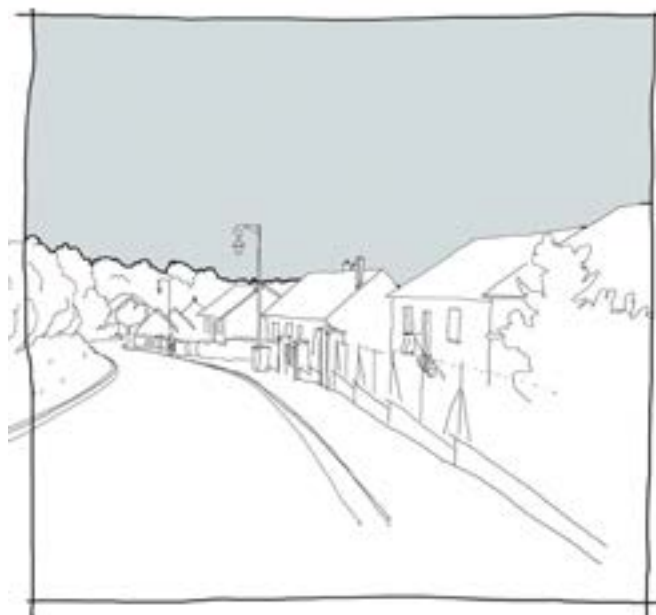
Les bourgs ruraux

**2/**

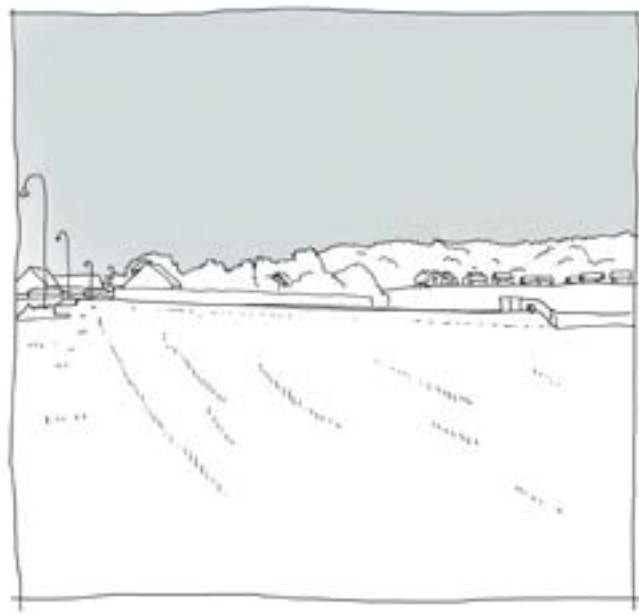
Les communes périurbaines

**3/**

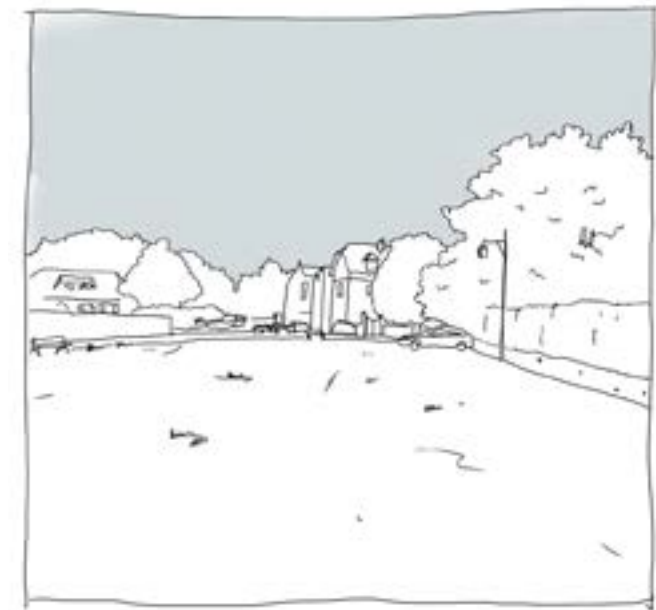
La ville centre



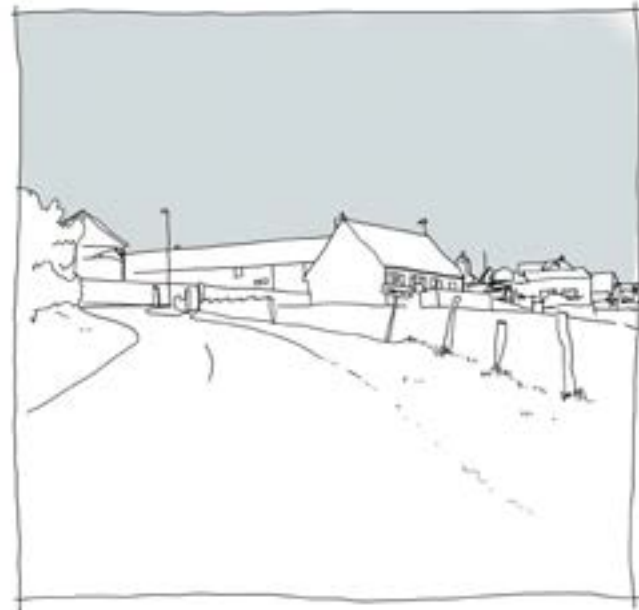
Noyant-et-Aconin



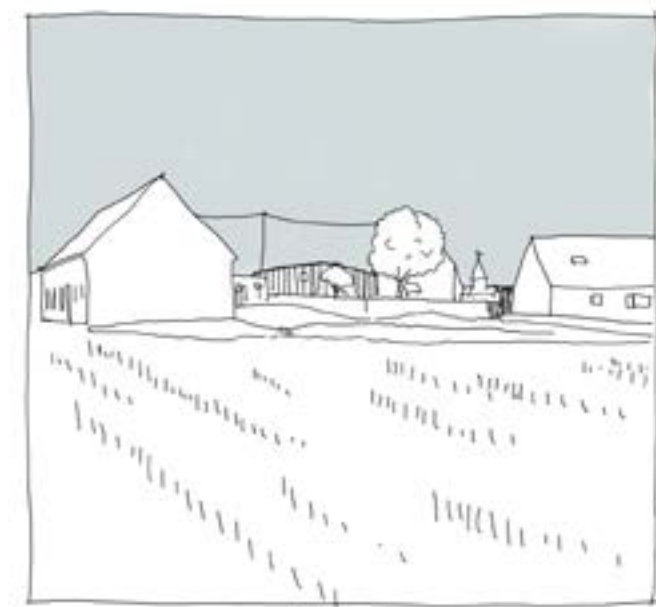
Courmelles



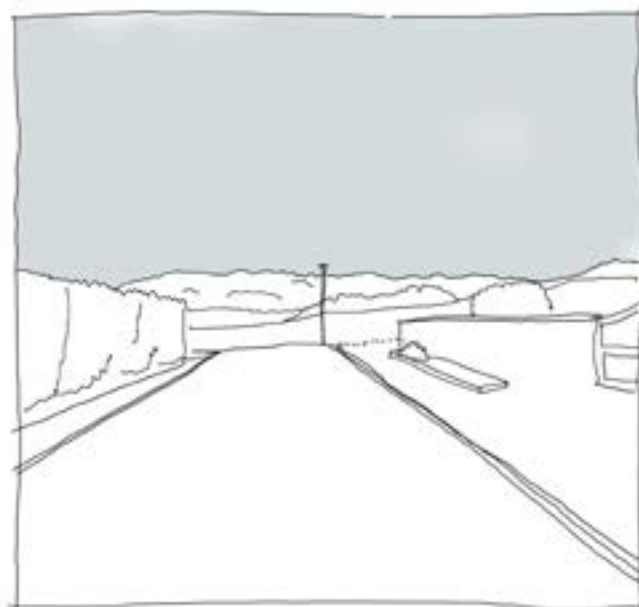
Missy-aux-bois



Chavigny



Juvigny



Sermoise

## [1] Les bourgs ruraux

**La qualité des villages éparpillés sur le territoire tient beaucoup à leur trame historique et leur architecture préservée. Construits autour de l'activité agricole ces lieux sont aujourd'hui de moins en moins reliés à cette économie. Leur péri-urbanisation est déjà bien avancée, souvent en contradiction avec leur histoire .**

Les bourgs ruraux ont su préserver une trame urbaine fidèle à celle du Moyen-Âge. Le bâti est bien préservé et les reconstructions d'après guerre ont souvent été bien réfléchies. La présence de fermes dans les centres bourgs atteste d'une organisation ancienne qui fonctionne toujours.

On constate que le phénomène de périurbanisation arrive peu à peu dans une impasse, mais qu'il a eu le temps de modifier le profil de certains villages. Chacun a absorbé en son centre ou rejeté dans son pourtour une typologie d'habitats individuels pavillonnaires.

Cette typologie, née d'une offre et d'une demande nouvelles lors des années 1970-1980, a produit pendant presque un demi siècle une surface considérable de logements diffus aux marges des petits villages.

Non sans oublier le grignotage progressif de terrains agricoles aux portes des bourgs, il faut rappeler le changement important que cela représente dans la perception générale du territoire, pour ses habitants comme pour ses visiteurs.

Les vues sur le village: l'entrée ne se fait plus de la même manière puisque des maisons éparées jalonnent parfois de longues distances avant d'atteindre les limites «historiques» du village.

Les vues depuis le village: en son cœur, l'habitat pavillonnaire récent se détache toujours du reste du village. Anomalie architecturale, cette potentielle qualité de la «maison neuve» se transforme ici en une inadéquation avec son paysage urbain. De même, les limites du village ne se lisent plus dans les nouvelles rues qui desservent les derniers pavillons, terminant sur les champs, sans seuil ni but.

Les usages coutumiers: regardons de près une photographie aérienne de 1950, une carte postale ancienne ou écoutons le témoignage d'un «ancien». Les abords du village sont jardinés, entretenus et utiles: potagers, vergers, haies productives, petit élevage... L'environnement direct du village était un lieu d'usages aujourd'hui disparus mais qui pourraient réapparaître en s'adaptant aux modes de vie actuels, tout en se passant de «l'intégration paysagère» qui relève plus du camouflage que de la réflexion.



## [2] Les communes périurbaines

**La périurbanisation de Soissons a créé entre la ville centre et ses satellites des continuités urbaines. Les paysages s'en sont trouvés modifiés voir oubliés. Leur place est devenue plus anecdotique, souvent confinée au décorum et au fleurissement, oubliant que la ville constitue en elle-même un paysage.**

Des continuum bâtis se sont formés: entre le centre de Soissons et Royan-et-Aconin il n'y a pas ou peu de coupure urbaine, distinguer Belleu de Soissons relève du défi avant d'arriver dans le centre bourg ou de distinguer les coteaux.

Au sud-ouest, le village de Courmelles est rattaché visuellement à ce continuum par les marges de Soissons et physiquement par des infrastructures routières importantes dans le paysage. Vauxbuin, plus proche de la ville, y est maintenant rattaché par l'axe commercial qui fait un lien continu jusqu'aux portes de la ville avec sa succession de zones commerciales et d'activités.

A l'ouest, Mercin-et-Vaux est dans la continuité de la route de Compiègne et des extensions urbaines qui l'accompagnent. Les zones d'activité qui s'égrainent le long de cet axe de communication majeur feront bientôt fusionner les deux entités.

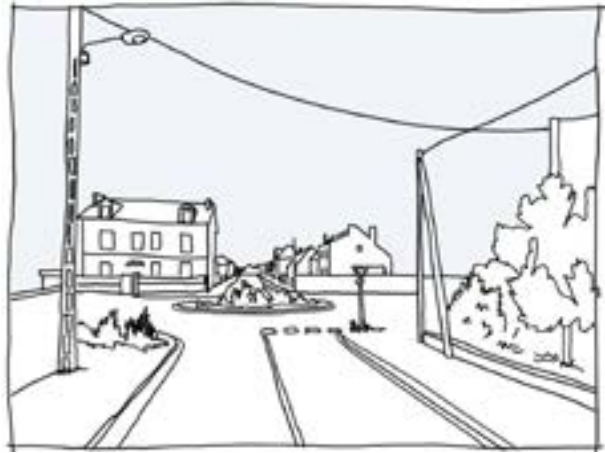
Au nord ouest, l'Aisne joue son rôle de barrière naturelle et interrompt des dynamiques d'urbanisation par ses zones d'expansion de crue. Les quartiers Saint-Crépin et Saint-Christophe dessinent les limites du PPRI tandis que sur l'autre rive c'est la D91 qui fabrique une limite.

Quand Pommiers comble ses dents creuses avec un habitat individuel où le logement pavillonnaire est implanté en milieu de parcelle, Pasly déborde de sa cuvette pour inonder coteaux et pentes douces de pavillons identiques à ceux des communes voisines. Bientôt Cuffies et Pasly vont se rejoindre, formant le continuum urbain le plus distendu du territoire.

Au nord, Cuffies est depuis longtemps sorti de son berceau de fond de vallée reculé pour déborder depuis le dernier lacet de la route avant le plateau jusqu'aux rives de l'Aisne. Le futur écoquartier comblera la dernière coupure urbaine avant Crouy. Village-rue par excellence, cet ancien village de fond de vallée s'étend du bas de la Pierre Frites jusque loin dans Soissons.

A l'est, Villeneuve Saint-Germain et Venizel s'épandent sur les berges de l'Aisne, mêlant zones industrielles et petit habitat individuel. Les limites sont diffuses, sauf celle formée par la N2. Toujours à l'est, Billy-sur-Aisne est rattaché à Venizel et la continuité urbaine depuis le centre de Soissons sera bientôt matérialisée par une nouvelle opération de logements.





[1]



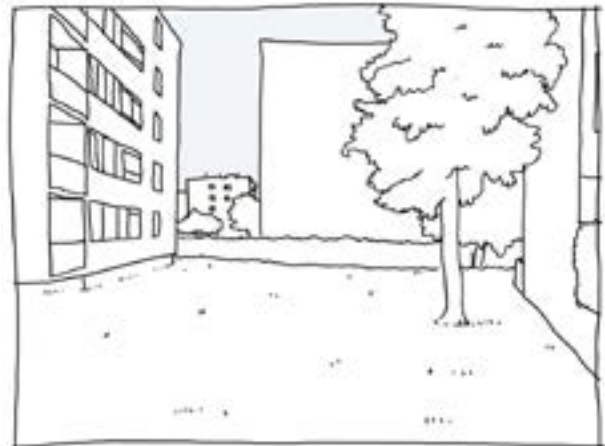
[2]



[3]



[4]



[5]



[6]



[7]

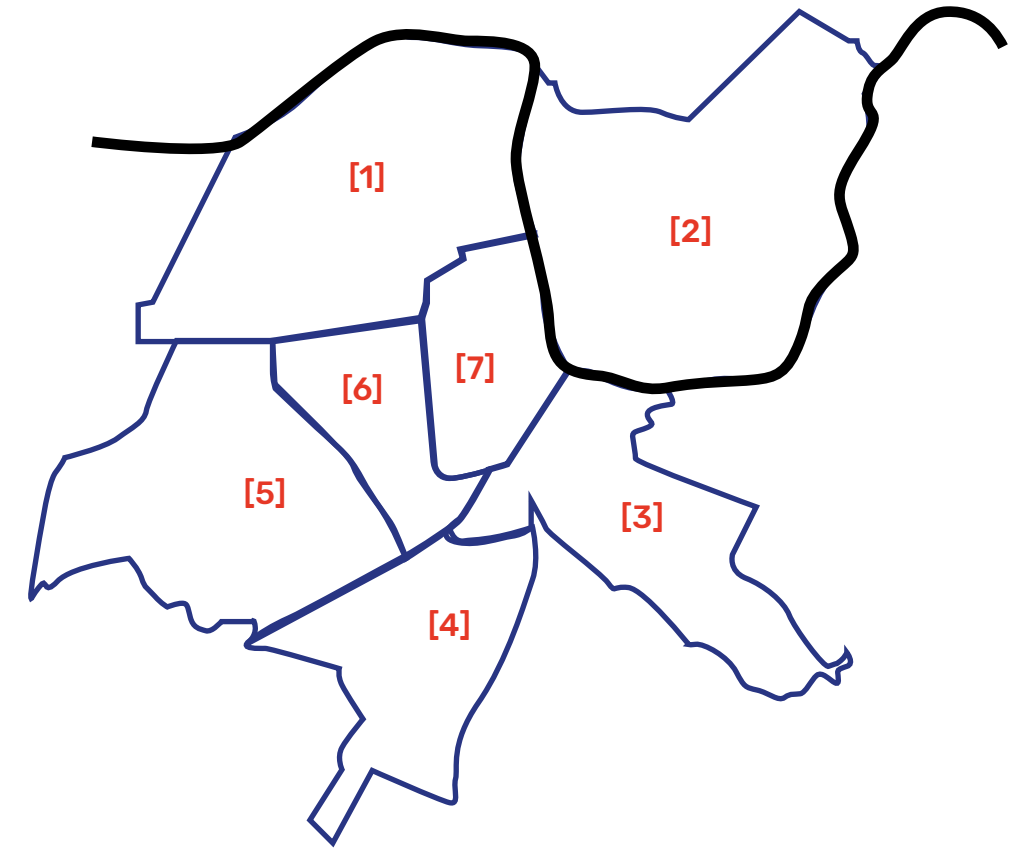
### [3] La ville centre

Le centre ville a connu depuis la fin des années 1980 de nombreuses valorisations, essentiellement dans son patrimoine monumental. La place Mantoue, seuil de la cathédrale, est un exemple de réhabilitation d' espace public lié à un monument central. Soissons, ville d'histoire et de patrimoine, a engagé très tôt une politique favorable au développement de structures culturelles (Centre d'Étude des Peintures Murales Romaines ou le Centre de Conservation et d'Études...).

La réhabilitation de la Caserne Gouraud est l'un des exemples les plus aboutis de la volonté de la ville de se réinventer sur les cicatrices de son passé (friches militaires ou industrielles surtout). La rénovation ne concerne pas que les espaces désertés mais aussi les quartiers de «grands ensembles» comme la ZAC des Presles ou de Chevreux.

Le Soissons d'aujourd'hui a les traits d'une capitale de province, équipée de grands axes périurbains, de places publiques généreuses, d'un centre dynamique et de zones d'activité diversifiées.

Les secteurs d'habitat se découpent presque d'eux-mêmes tant les typologies sont regroupées.



- [1] Saint-Crépin/ Saint-Christophe
- [2] Rive droite
- [3] Gare
- [4] Chevreux
- [5] Presles-Maupas
- [6] Séminaire-Gouraud-Tour de ville
- [7] Centre ville

0 1km



# LES SPÉCIFICITÉS

*L'habitat dans le Soissonnais est un élément essentiel de la production et de la perception des paysages. On se réfère souvent à l'habitation pour comprendre ou se souvenir d'un paysage, d'un lieu. Le Soissonnais regorge de richesses architecturales et urbaines. Pourtant, l'habitat d'aujourd'hui est parfois en inadéquation avec le socle sur lequel il prend place, un risque pour la qualité du cadre de vie, mais surtout pour l'identité des paysages.*



## **Les vues sur et depuis Soissons**

-  
Soissons se regarde depuis les coteaux et depuis les routes. En arrivant de Paris, Laon, Compiègne ou en traversant la vallée par la rocade. Ces vues sont marquées par des éléments tels que ses abbayes, sa cathédrale ou ses hautes cheminées d'usine. Les vues depuis la ville sont aussi identitaires de Soissons. L'orientation des grands axes au nord et au sud fabriquent des perspectives lointaines. Dans le centre, l'organisation des rues en damier ouvre des fenêtres sur les monuments, sur l'enchevêtrement de toits, sur des façades Art Déco...

-  
**ex : Cuffies, Vauxbuin**

## **La présence ancestrale d'activités agricoles en cœur de bourg**

-  
Les villages du Soissonnais ont la particularité d'avoir conservé en leur centre, fermes et bâtiments agricoles. Leur présence atteste d'une bonne préservation de la trame urbaine de ces villages. Une forme de mixité peu commune qui parle autant de l'histoire que du présent de la fabrication des villes.

-  
**ex : Cuisy-en-Almont, Serches.**



## **Villégiatures sur les grévières**

-  
Spécificité des plans d'eau de la vallée de l'Aisne, les petites cahutes qui s'agglomèrent sur les berges des grévières ont un caractère propre à ces milieux discrets. Pour la majorité cachées par la végétation, les grévières (appellation locale des gravières) sont absentes des paysages vus depuis les routes. Si ces habitats «secondaires» le sont aussi la plupart du temps, en hiver on découvre la richesse de leur installation vernaculaire.

-  
**ex : Pommiers, Mercin-et-Vaux**

## **Une diversité d'espaces publics au cœur des communes**

-  
Soissons possède de nombreux espaces publics qui participent à la qualité du cadre de vie. Ces lieux façonnent la ville en étant des supports d'événements culturels et sociaux. Mais la richesse des usages qui en est fait est mis à mal par une présence très importante de stationnements (place Fernand Marquigny...). Dans les bourgs ruraux, les espaces publics souvent centraux semblent figés par un traitement urbain inapproprié et souvent coûteux.

-  
**ex : Soissons, Missy-aux-bois, Septmonts...**







### **Les villages belvédères**

-  
Perchés sur la charnière entre plateaux et coteaux, certains villages sont autant de citadelles qui dominent les petites vallées affluentes de l'Aisne. Ces villages offrent des points de vue généreux depuis des espaces publics en bord de coteau. Les vues sur ces villages en arrivant depuis les vallées sont impressionnantes mais souvent obstruées par un enrichissement des coteaux autrefois jardinés.

-  
**ex : Leury, Vregny ou Juvigny**

### **L'ascension de l'urbanisation**

-  
Débutée avec l'avènement de la voiture comme mode de déplacement principal, l'urbanisation galopante des environs de Soissons n'a pas épargné les coteaux. Les routes ont gravi des pentes abruptes pour desservir des pavillons s'installant de plus en plus haut et de plus en plus loin. La véritable difficulté ici est l'absence de réflexion de l'habitation vis à vis de son socle. Habiter la pente est ici synonyme de dégradation, là où cela pourrait être vecteur de production qualitative de paysages.

-  
**ex : Crouy, Pasly ou Belleu**



### **Le patrimoine architectural remarquable**

-  
La très grande qualité de la préservation du patrimoine historique de villages comme Septmonts est un élément important qui rayonne dans l'ensemble du territoire d'étude.

-  
**ex : Septmonts, Vregny**

### **L'habitat troglodytique**

-  
L'intégration séculaire de ce type d'habitat dans leur paysage devrait faire exemple pour les nouveaux espaces urbains, notamment ceux qui tentent de s'insérer de force dans la pente. La présence de ces constructions troglodytiques témoigne d'une culture du souterrain du Soissonnais et participe de l'attrait de certains villages. Cette manière d'habiter est aujourd'hui un marqueur attractif car identitaire des paysages des vallées secondaires.

-  
**ex : Serches, Bagneux**



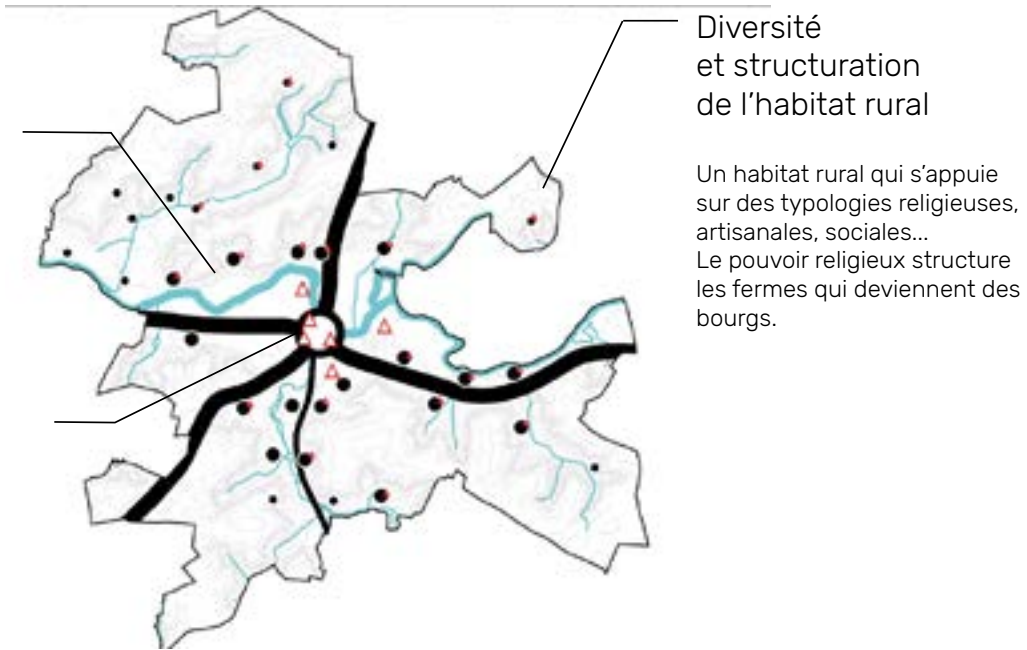


## Implantation géographique

Une géographie locale de val fertile et une géopolitique du nord de la France à l'origine de la répartition urbaine et économique

## Centralité de Soissons

Le pôle de Soissons s'affirme et devient un centre politique et religieux

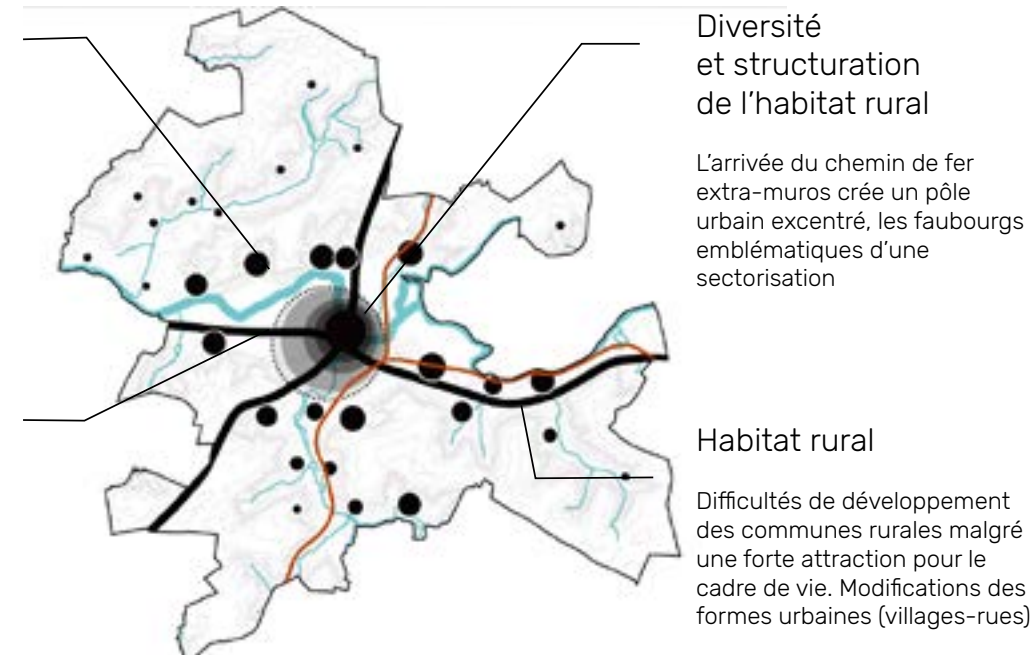


## Mutation de Soissons

Les fortifications cèdent à la pression démographique. Soissons s'étend dans son val de part et d'autre de l'Aisne. Nouvelle structure urbaine : grandes places, grands axes urbains

## Couronne périurbaine

L'attractivité des communes périurbaines s'intensifie et leur aire urbaine s'élargit

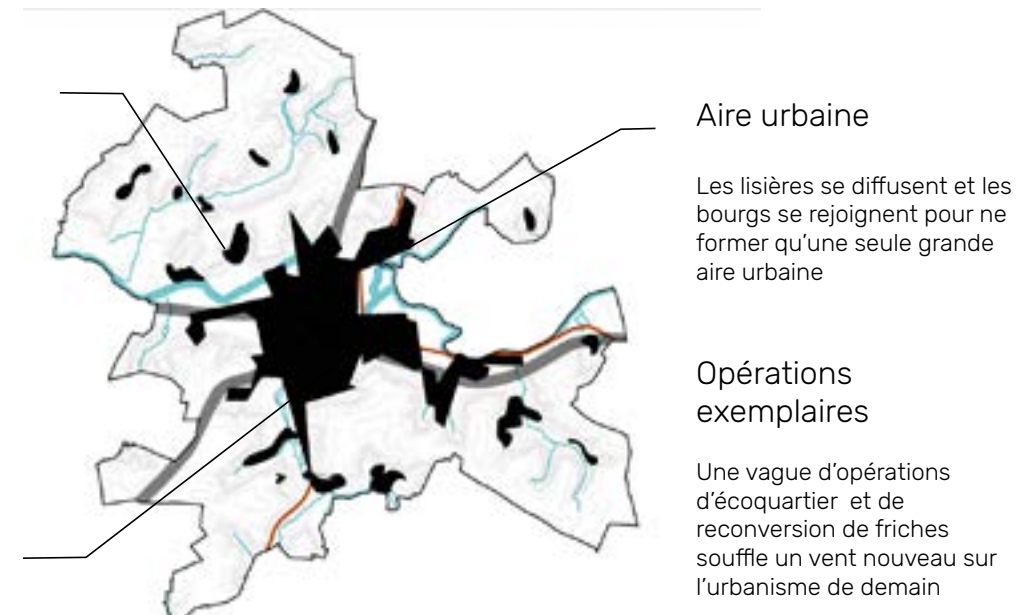


## Habitat individuel

L'habitat individuel à faible densité impose une consommation d'espace important notamment agricole. Production d'un habitat peu qualitatif

## Déséquilibre nord-sud

Occupation diffuse du sud de l'agglomération : développement des communes au sud en lien avec les zones d'activités



## Enseignements

**Une des grandes valeurs du Soissonnais tient dans sa capacité à rendre compte d'une histoire sans passer par une mise en scène insistante ou surfaite de celle-ci. L'authenticité du témoignage touche le visiteur autant qu'il constitue un repère pour l'habitant. À travers l'ensemble du territoire d'étude on croise des vérités historiques qui perdurent, tantôt valorisées, tantôt sombrant dans l'oubli. Ces éléments se ressentent dans la manière d'imbriquer les habitations les unes dans les autres dans les petits villages, dans la position même de ces dits villages, dans les portails raffinés des fermes et dans la centralité de celles-ci.**

**Les maisons de villages, les cœurs de bourgs, les fermes isolées ou non, les murs et les troglodytes sont des éléments qui sont identitaires d'un lieu. Le Soissonnais est riche de ce patrimoine diffus et diversifié, de petite et grande échelle qui fait aujourd'hui sa spécificité. Le passé se voit, et plus que ça il se ressent, dans le tracé des routes, dans la vieille pierre, dans les impacts de balles de la cathédrale, dans la trame urbaine des bourgs ou de Soissons. Ce passé est un atout considérable pour qui veut bien y prêter l'importance qu'il se doit d'avoir.**

**Les volontés contemporaines suivent des logiques inspirées d'une époque où la terre comptait moins que le confort, où l'agriculture n'était pas porteuse, où le logement était une urgence, où la qualité de celui-ci n'était remise en question qu'au moment de le détruire et où les institutions publiques et privées planifiaient la ville par typologie.**

**Au regard des opérations récentes ou à venir on comprend que le besoin de continuer à construire la ville est toujours présent. Si la reconquête d'une friche ne fait pas polémique, le recul des terres agricoles au bénéfice de l'habitat peut être remis en question en certains lieux.**



**II /  
PRODUIRE SUR LE TERRITOIRE**



## Produire sur le territoire

*Le paysage est autant le support que la résultante des activités économiques qui s'y établissent au fil du temps. Pour cette raison, la constitution des paysages du Soissonnais est abordée dans cette partie à travers le prisme de ces activités, de leur établissement au fil du temps et parfois de leur déclin.*

## **HIER /**

### **LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES HISTORIQUES DU SOISSONNAIS**

Un socle géomorphologique comme premier atout **1/**

Une terre fertile cultivée de tout temps **2/**

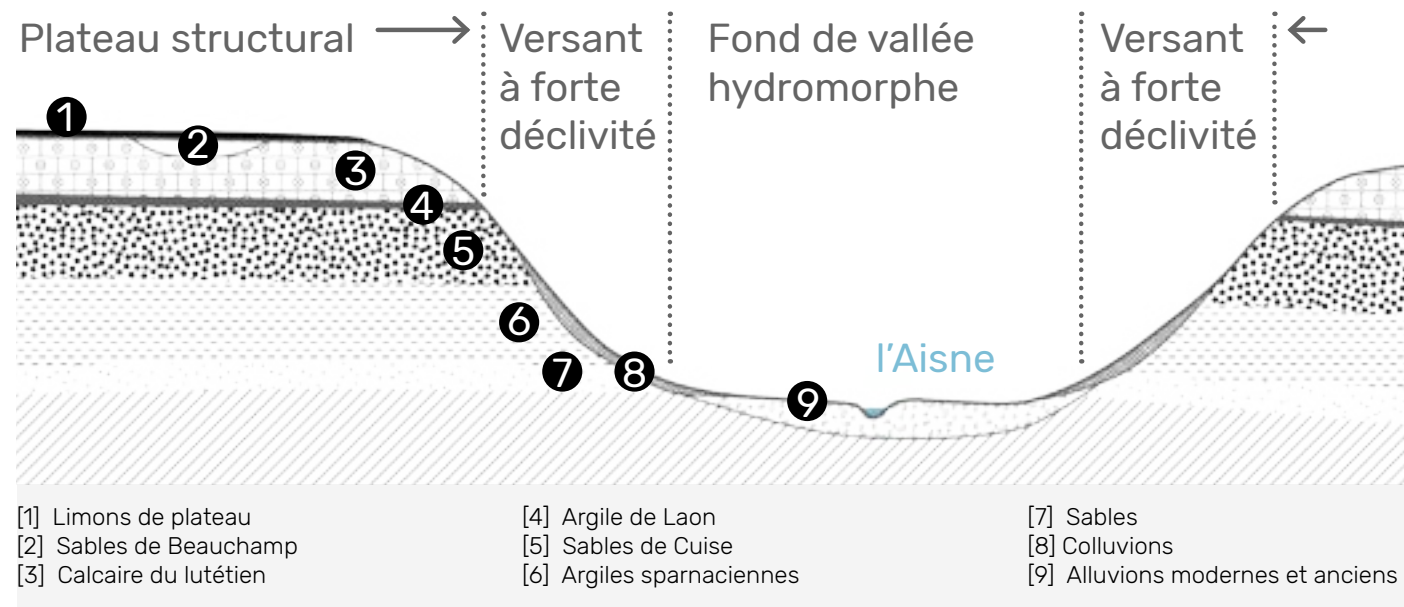
Des boisements repoussés mais concentrés **3/**



Les trois grandes unités géomorphologiques du territoire de Grand-Soissons Agglomération

- ▨ Plateau structural du calcaire lutécien
- ▨ Vallée encaissée, versants à forte déclivité
- Alluvions, fond de vallée hydromorphe
- Réseau hydrographique
- ▭ Communauté d'agglomération

D'après BRGM, IGN et la carte géomorphologique simplifiée de la vallée de l'Aisne issue de l'Atlas des Paysages de l'Aisne



Coupe schématique des trois grandes unités géomorphologiques du territoire de Grand-Soissons Agglomération.

D'après la coupe géomorphologique simplifiée de la vallée de l'Aisne issue de l'Atlas des Paysages de l'Aisne

## [1] Un socle géomorphologique comme premier atout

**Le territoire d'étude peut être divisé en trois grandes unités géomorphologiques, distinguant trois types de sols : les sols des vallées, ceux de leurs versants et ceux des plateaux.**

### Des vallées encaissées et humides

Dans les vallées, différentes formations alluviales se distinguent : les alluvions limono-argileux des plaines, les alluvions sablo-caillouteux des terrasses et les colluvions limono-argileux ou sableux de bas de versant (fonds de vallées et pieds de versants). L'affleurement géologique d'une importante couche d'argile sparnacienne (10 à 30 mètres), également dite « du Soissonnais », est essentiellement responsable de la grande humidité de ces milieux.

**« On a plusieurs centaines d'hectares de plans d'eau sur le territoire. Mais, pour s'en rendre compte, il faut souvent observer une carte parce que lorsque l'on se déplace, on ne s'en rend pas forcément compte. »**

Ce n'est qu'assez tardivement, dans la seconde moitié du XXe siècle, que l'extraction des matériaux alluvionnaires de la plaine de l'Aisne débutera. À partir de 1965, le lit de la rivière sera intensivement exploité afin d'extraire de ses gravières (appellation locale des gravières) des granulats pour la fabrication d'ouvrages (travaux publics, génie civil, bâtiment, etc.). Le département de l'Aisne passera ainsi du statut d'importateur dans les années 1950 à celui d'exportateur une décennie plus tard. De ces grands trous, progressivement submergés par la nappe d'eau souterraine, résultent les paysages d'étangs sauvages du cœur de la vallée de l'Aisne.



Les paysages d'étangs sauvages de la vallée de l'Aisne laissent apercevoir les coteaux de l'Aisne en arrière plan

— Commune de Berzy-le-Sec





L'imperméabilité de la couche d'argile de Laon a conduit à l'émergence de la source Nicodème qui alimente le lavoir de Leury

— **Commune de Leury**

Auteur : Havang



L'entrée d'une ancienne carrière, implantée sur les franges du plateau calcaire, disparaît progressivement derrière la végétation. L'intérieur de la galerie, encore accessible, témoigne des activités historiques du sous-sol.

— **Commune de Berzy le sec**



Seul le clocher de la commune de Terny-Sorny, à la frontière Nord du territoire d'étude, laisse deviner l'amont de la vallée du ru Pierrot et illustre les vallées encaissées typiques du Soissonnais entaillant la dalle calcaire de ses plateaux tabulaires.

— **Environs de Terny-Sorny et de Vauxaillon (hors territoire d'étude)**

### Des versants abrupts mais hospitaliers

Les versants sont constitués en leur partie haute d'une petite couche d'argile de Laon dont l'imperméabilité favorise l'émergence de nombreuses sources d'eau. C'est le cas par exemple de la source Nicodème qui alimente le lavoir de la commune de Leury.

Dans ces milieux, l'activité d'extraction est bien plus ancienne que celle des vallées. Dès l'époque médiévale, des cavités commencèrent à être creusées à ciel ouvert aux marges des plateaux (ex. à Belleu) ou sur la corniche des coteaux, dans la dalle calcaire du Lutétien, pour alimenter les chantiers de construction des environs en pierres de taille. De cette économie résultent les nombreux sites troglodytiques des vallées de l'Aisne et de la Crise. Durant la première Guerre Mondiale, c'est ce réseau de galeries, connu aujourd'hui sous le nom de « creutes », qui a servi à la protection de la population et au déplacement des troupes militaires. Les carrières de Noyant-et-Aconin, toujours en activité, font désormais figure d'exception dans la région où le calcaire n'est presque plus exploité. Progressivement abandonnés, ces souterrains se dégradent progressivement à défaut d'être réinvestis de fonctions (ex. champignonnière de la Perrière à Crouy).

**« Dans le paysage, il y a un dolmen et des éléments naturels à valoriser comme "Pierre frite", des carrières de pierres qui ont servi à réhabiliter des monuments de Soissons, des tranchées dans les bois. »**

*Maire de Crouy*

### Des plateaux lointains et fertiles

Les plateaux du territoire sont constitués de limons éoliens (Loess) qui surmontent la dalle de calcaire lutétien. De cette formation très compacte, qui ne subit pas d'érosion de surface, excepté sur ses marges, résultent le relief tabulaire de la région et les horizons lointains du Soissonnais entaillés par des vallées encaissées.

Les sols épais et fertiles des plateaux, développés lors des périodes froides du quaternaires (2,6 millions d'années avant le temps présent), sont à l'origine de la fertilité agronomique des sols du Soissonnais. Combinés à l'adaptation rapide des agriculteurs à des pratiques culturelles récentes et novatrices, ils contribuent pour beaucoup à la puissance agricole de cette région.





La ferme fortifiée de La Perrière, à Crouy, et sa porte datant du XIIIe siècle.

— Source : Denis Rolland, *Architectures rurales en Picardie*, 1998



L'imposante ferme du Mont de Soissons, en situation de charnière entre la vallée de Serches et le plateau Sud

— Depuis la ferme de Tonkin, commune de Serches



La présence arborée sur les plateaux agricoles du Soissonnais a toujours été négligeable et contribue à la constitution des paysages ouverts du territoire.

— Vue vers la vallée de la Crise depuis le champ des Hiebles, à Noyant-et-Aconin

## [2] Une terre fertile cultivée de tout temps

### Un héritage agricole lointain

Dès la période néolithique fut engagé le défrichement progressif du territoire avant que celui-ci ne s'intensifie durant la période Gallo-Romaine où seront fondés les premiers grands domaines et villages agricoles (I<sup>er</sup> au Ve siècles). Il en résulte la structuration d'un grand parcellaire agricole, cultivé par des fermes de taille importante, qui s'observe encore aujourd'hui dans le Soissonnais. Une seconde intensification de cette ouverture des paysages remonte à l'époque du Haut Moyen-Âge (périodes de 1140-1190 et 1210-1240), avec la fondation des domaines agricoles ecclésiastiques appartenant au clergé séculier ou aux abbayes.

### L'implantation des grands domaines agricoles

La plupart des grandes fermes du Soissonnais s'observent ainsi sur le siège d'anciennes villas Gallo-Romaines ou d'une des nombreuses communautés religieuses qui possédaient pendant un temps plus d'un tiers du département (en témoigne sur le territoire d'étude la présence de l'abbaye Saint-Médard, l'Abbaye Notre-Dame ou encore l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes). De cette origine médiévale est issue l'architecture imposante et fortifiée de certaines fermes monastiques, destinée à les protéger des envahisseurs. Pour Denis Rolland, qui s'est attaché à décrire l'architecture rurale de Picardie, « Le soin avec lequel elles étaient bâties témoignait de la prospérité de la ferme. ». C'est également au cours de cet âge d'or de l'agriculture que de nombreux bâtiments résidentiels ou techniques ont été reconvertis à des fins agricoles (manoirs, des moulins, commanderies de templiers comme la Ferme des Monts de Soissons à Serches, etc.).

Ces grands domaines agraires s'observent encore aujourd'hui en bordure des terres très fertiles des plateaux, non loin des vallées et de sites troglodytiques, mais aussi des grandes voies de communication. De rares exceptions sont à noter dès lors que les affluents de l'Aisne délimitaient de grandes étendues planes (ex. Ferme de Cravançon dans la Plaine de Chaudun, au sud du territoire). Quelques fermes de taille sensiblement inférieure étaient par ailleurs implantées, et s'observent encore, dans les vallées du Soissonnais.

Quelques soient les époques, le parcellaire cultivé fut optimisé pour bénéficier au maximum de la fertilité agronomique des sols des plateaux. Si les paysages de champs ouverts tels que nous les connaissons aujourd'hui se sont dessinés durant l'entre-deux-guerres, la présence d'éléments arborés sur ces horizons lointains a toujours été négligeable et se limite encore maintenant aux sols incultes (rupture de pente par exemple).





Carte postale ancienne des Hameaux de Jury et de Acy-le-Bas illustrant l'ouverture des coteaux accueillant autrefois pâturés ou cultivés

—  
Carte postale non datée, première moitié du XX<sup>e</sup> siècle environ



Un ancien verger préservé s'observe encore au bord d'une route de fond de vallée

—  
Rue du moulin de l'étang, Acy

### L'émergence du fermage

La Révolution française marque un tournant dans l'activité agricole du Soissonnais. En 1790, l'ensemble des fermes appartenant aux ordres religieux se retrouve nationalisé et revendu à proportions égales à des propriétaires privés locaux ou parisiens. Leurs occupants locataires, les fermiers, représentent alors une nouvelle classe sociale à part entière. Le renchérissement du prix des céréales qui suivra cet événement national entraînera un mouvement de regroupement des exploitations dont certaines seront alors dans la capacité de louer un parcellaire encore plus vaste aux dépens des petites fermes qui disparaissent.

### Les révolutions agricoles et industrielles

Les grandes révolutions agricoles et industrielles de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle marquent le dernier grand tournant connu par l'agriculture du Soissonnais. C'est à cette époque que les domaines sont pourvus d'extensions dans lesquelles la main d'œuvre en surplus, du fait de la mécanisation du travail au champ, cultive vergers et potagers. La polyculture traditionnelle, reposant sur l'assolement triennal établi au Moyen-Âge (blé, orge, jachère), laisse place à la spécialisation des cultures et la simplification pratiques culturales dès la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, aux dépens de l'autosuffisance alimentaire locale. En 1910, Soissons devient par cette spécialisation un grand centre de commerce de blé pour l'approvisionnement de Paris.

### L'élevage sur le territoire

Dès le Moyen-Âge, la région fut réputée pour son élevage ovin qui alimentait en laine les grandes manufactures des environs (Amiens et Reims notamment). Les pâtures étaient alors implantées en limite de plateau, sur des versants ou sur les terres les plus humides. Au delà de la production lainière, les troupeaux contribuaient aussi à l'engraissement des parcelles cultivées en pâturant les chaumes ou les jachères. Mobilisés pour la traction des machines, les chevaux et que certaines races bovines pâturaient également certains milieux. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses cultures fourragères du territoire étaient donc dédiées à cette activité d'élevage comme le trèfle, la luzerne ou le sainfoin. Au-delà de sa dimension économique, l'élevage a longtemps contribué à maintenir des milieux ouverts, essentiellement les versants, comme en témoignent certaines cartes postales anciennes.

### Les cultures secondaires

Au delà de la céréaliculture et de l'élevage, le territoire était aussi réputé pour son vignoble et ses vergers. Cultivée sur les versants des vallées ou sur le pourtour de massifs forestiers, la vigne connut un fort déclin au XIX<sup>e</sup> siècle lors de la crise du phylloxéra et disparut presque entièrement après la première Guerre Mondiale. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, le vignoble axonais avait la particularité de produire également le fameux haricot de Soissons dont les pieds pouvaient être intercalés entre les rangs de vignes. Les vergers étaient quant à eux implantés sur le pourtour des domaines agricoles ou dans le lit majeur des vallées, en contre-bas des bois. Certains vestiges parsèment encore le territoire.





La trame régulière des peupleraies s'accroît l'hiver venu dans les vallées du territoire, ici en pied de versant

—  
**Vue vers Leury sur la route de Leury, commune de Juvigny**

### **[3] Des boisements repoussés mais concentrés**

#### **La place du boisement sur le territoire**

L'intensité de la céréaliculture des plateaux du Soissonnais a toujours tenu éloignée toute forme de boisement sur ces derniers. Dans les vallées, l'essentiel des boisements spontanés se sont fait remplacer par des plantations de peupliers ou d'essences variées après le XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment dans la vallée de la Crise. Le territoire de la communauté d'agglomération est pour ces raisons dépourvu de forêts ; les seuls massifs forestiers des environs ayant préservé leurs limites au fil du temps étant les anciennes forêts royales de Retz ou de Compiègne, aujourd'hui domaniales.

#### **L'exploitation forestière**

L'aube du XX<sup>e</sup> siècle marque le début récent du commerce et de l'industrie du bois dans la région. Des peupleraies et d'autres boisements commencent à se développer en fond de vallée ou sur les pieds des versants, sur des terres incultes et/ou non accessibles aux engins agricoles apparus sur le marché. Cette activité forestière s'est intensifiée après la seconde Guerre Mondiale du fait d'encouragements financiers nationaux afin d'assurer les besoins de la reconstruction du pays. Les plantations de résineux pratiquées à cette époque ont aujourd'hui presque disparu au bénéfice d'essences plus traditionnelles. La populiculture reste toutefois majoritaire dans les vallées du territoire et rythme ces entités au fil des renouvellements (compter 30 ans entre la plantation et l'abattage d'une peupleraie).

**« On a la caractéristique dans l'Aisne d'avoir des surfaces de peupleraies importantes et c'est vrai qu'économiquement et localement, toutes ces surfaces-là sont importantes parce qu'on a des rotations plus courtes donc c'est vraiment une particularité qui fait aussi du bois d'œuvre de qualité. »**

*Président du syndicat des forestiers privés de l'Aisne*



## Produire sur le territoire

*L'économie du territoire de GrandSoissons Agglomération a connu un profond basculement au XIXe, lors de son industrialisation et de la naissance d'un nouveau couplage entre industries et agriculture. La partie suivante analyse ainsi les paysages contemporains du territoire d'étude considérés comme étant la résultante de ces événements majeurs.*

## AUJOURD'HUI /

### LES PAYSAGES PRODUCTIFS CONTEMPORAINS

1/

L'éveil industriel du Soissonnais

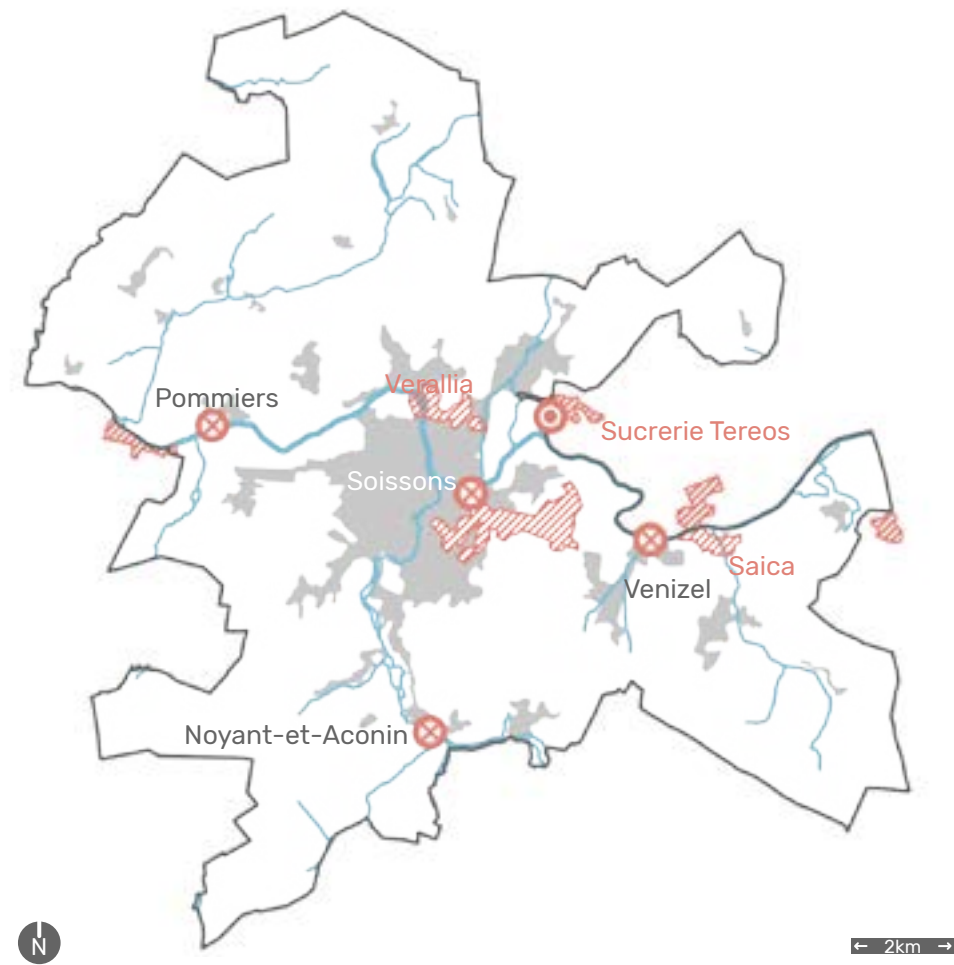
2/

Une activité primaire intensifiée après-guerre

3/

Une nouvelle échelle économique déconnectée du territoire

Les principaux sites industriels de la vallée de l'Aisne et la répartition historique des sucreries en bord de cours d'eau



D'après l'Aisne au fil de l'eau, Patrice Marcilloux & Guy Marival, 1995, et la cartographie de l'IGN

## [1] L'éveil industriel du Soissonnais

Dès le début du XIXe siècle, l'intensité de l'activité agricole du Soissonnais encourage l'implantation de nombreuses industries de collecte et de transformation dans la vallée de l'Aisne, souvent complémentaires des productions agricoles des plateaux qui se spécialisent alors. L'introduction de la betterave sous Napoléon I, et plus largement, l'essor des cultures industrielles dans la seconde moitié du XIXe siècle (colza, pomme de terre...), conduit au développement d'industries agroalimentaires dans la vallée de l'Aisne. C'est également le long de cet axe stratégique que s'implantent dans les années 1970-1980 de nombreux silos et hangars qui apparaissent aujourd'hui comme autant de repères dans le paysage.

Outre des industries agroalimentaires qui viennent structurer un peu plus l'aval de la filière agricole locale, des industries métallurgiques ou de conditionnement s'installent également aux portes de Soissons. Certaines de ces industries encore présentes aujourd'hui contribuent pour beaucoup au paysage contemporain de la vallée comme la verrerie de Verallia à Cuffies, la cartonnerie Saica à Venizel ou la raffinerie Tereos de Bucy-le-Long. La rivière reste pour ces établissements un atout pour l'approvisionnement en eau et le déplacement fluvial. Par ailleurs, la qualité architecturale des bâtiments historiques apparaît aujourd'hui comme un patrimoine industriel en devenir.



Le Silo de la coopérative Acolyance fait partie des éléments du paysage industriel du territoire ; il agit comme un repère dans l'agglomération.

Commune de Crouy

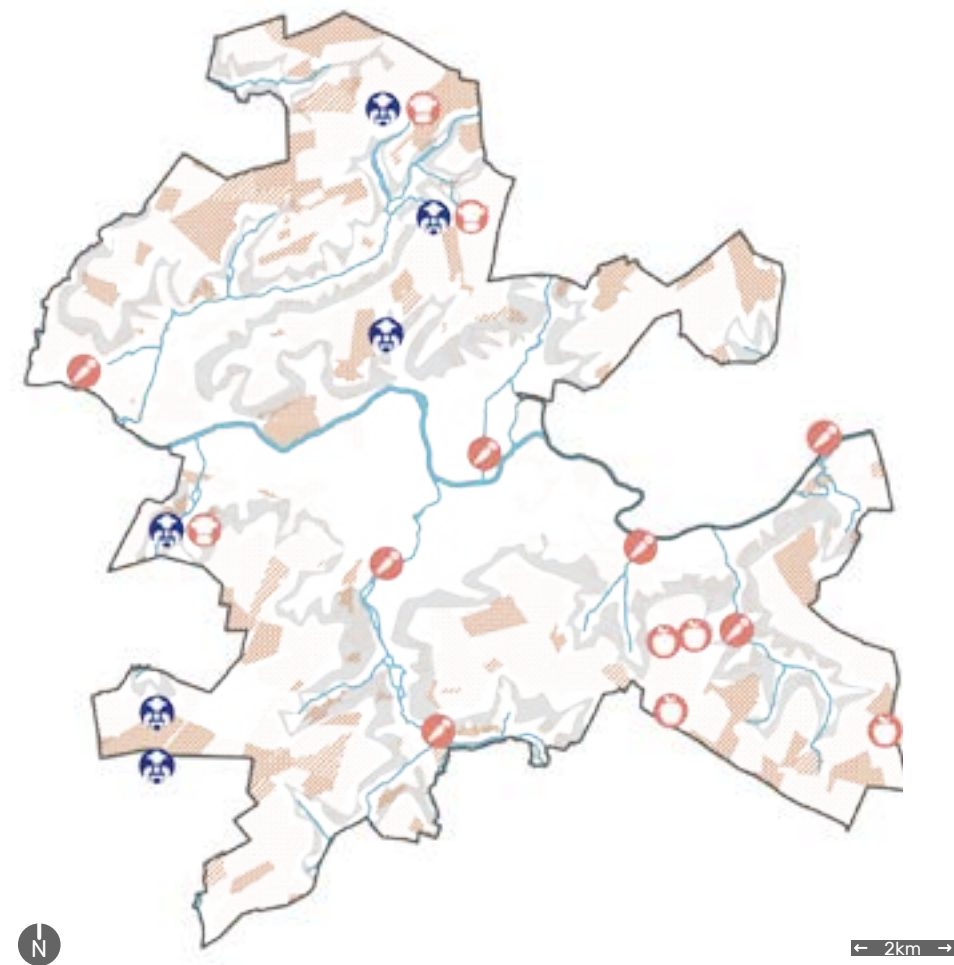


Nombre des paysages du territoire ont pour toile de fond l'activité industrielle du Soissonnais. Derrière la gare de Crouy se laisse apercevoir la sucrerie Tereos de Bucy-le-Long.

Commune de Crouy.



Les principales composantes des paysages agricoles du Soissonnais.



- Explotation agricole concertée
- Activité maraîchère repérée
- Activité d'élevage repérée
- Activité arboricole repérée
- Cultures céréalières dominantes
- Cultures industrielles dominantes
- Légumes de plein champ dominants
- Réseau hydrographique
- Communauté d'agglomération

Source : RPG 2012 pour les dominantes de cultures, relevés terrain et concertation avec la Chambre d'Agriculture de l'Aisne et certains agriculteurs du territoire, réunion du 10 mai 2017. Informations non exhaustives.



Plus discrète que la grande culture des plateaux, une activité maraîchère de plus petite échelle s'observe encore sur le territoire, généralement en fond de vallée.

Le Moulin de Crève-Coeur, Soissons

## [2] Une activité primaire intensifiée après-guerre

### Une agriculture qui s'intensifie

Bien que ponctuelles, les dégradations de la seconde Guerre Mondiale ont marqué un tournant dans le mode d'exploitation du sol dans le Soissonnais, imposant la réorganisation de son espace agricole. La structure agraire du territoire s'adapte à une mécanisation désormais généralisée qui incite encore à l'accroissement parcellaire. L'agriculture du territoire est aujourd'hui essentiellement représentée par les grandes cultures (76% de la SAU) qui contribuent à positionner le département au premier rang national de la production betteravière et au deuxième rang de la production de blé tendre.

Dans ce paysage qui se modernise, les nouveaux engins se retrouvent à l'étroit dans les fermes historiques devenues obsolètes. De nouvelles structures sont donc construites pour les abriter aux dépens des bâtiments historiques des corps de ferme qui deviennent vétustes et tombent en ruines faute d'entretien ; un phénomène accentué par la disparition du bétail dans les fermes et le transport des récoltes directement vers un silo extérieur à l'exploitation. Par ailleurs, la productivité accrue de la main d'œuvre dans le Soissonnais conduit à une diminution de l'emploi agricole dans la région (celui-ci concerne moins de 1% de la population active du Soissonnais) et l'abandon des ceintures vivrières entourant les domaines agricoles (potagers et vergers).

**« Il est crucial d'élaborer une stratégie de reconquête de la circulation agricole à l'échelle de l'agglomération ainsi qu'à l'échelle communale. »**

*Responsable du pôle aménagement rural, Chambre d'Agriculture de l'Aisne*

Les engins agricoles rencontrent également de nouvelles difficultés pour se déplacer. Le morcellement du parcellaire agricole par des extensions urbaines difficiles à traverser et des voies de communication dangereuses à emprunter contribue à une diminution de la fonctionnalité de cette activité sur le territoire. Ce phénomène, mis en évidence lors d'une concertation spécifique avec un panel d'agriculteurs, doit nécessairement être pris en compte pour préserver la viabilité de cette économie, tout particulièrement pour les exploitations de petite taille en situation périurbaine.

### De nouveaux débouchés à envisager

Désireux de diversifier l'image de leur activité, les agriculteurs du Soissonnais se montrent aujourd'hui particulièrement enclins à exploiter de nouveaux débouchés commerciaux, notamment sur le marché des énergies renouvelables. Par son association avec la coopérative Ax'ion, la Chambre d'Agriculture de l'Aisne souhaite par exemple implanter des graminées exotiques annuelles qui seraient entièrement dédiées à la filière énergie (combustibles non fossiles, bio matériau isolant). Malgré encore quelques réticences locales, des méthaniseurs permettant la valorisation des déchets organiques en énergie électrique ou thermique fleurissent également sur le territoire.





Lorsqu'elle est encore présente, l'activité d'élevage entretient un paysage ouvert sur les versants. Des éléments arborés ponctuels donnent de la profondeur aux vues ponctuelles et permettent d'apprécier le relief des vallées.

—  
**Amont de la vallée du Ru du Curu, commune de Juvigny**

### **Des vallées en déprise**

Les innovations techniques du siècle dernier dans le domaine agricole (irrigation, fertilisation, drainage) permettent de mettre en culture certaines terres des vallées jusque là considérées incultes (trop lourdes ou trop humides). L'essor de la populiculture dans les années 1990 accélère la dynamique de végétalisation des versants des vallées du territoire entamée depuis l'abandon de la vigne. Les terres restantes sont généralement des prairies hydromorphes ou des versants trop raides pour être mis en culture. La disparition du pastoralisme, du fait de la spécialisation de l'agriculture locale, ne permet plus d'assurer l'entretien de ces prairies marginales qui s'embroussaillent et se reboisent.









Cette déprise qui s'observe dans les vallées n'est pas sans conséquences écologiques. Les monocultures traditionnelles de peupliers ne présentent pas le même intérêt faunistique et floristique qu'un milieu humide plus diversifié et spontané. Par ailleurs, le reboisement de certains versants efface de nombreuses pelouses calcicoles du territoire réputées pour la richesse et l'exception de leur biodiversité (ex. Oppidum de Pommiers, Coteau des "Pierre Frite" à Crouy, pelouses de la vallée de la Crise ; cf. Trame Verte et Bleue en annexe). L'activité d'élevage n'a cependant pas complètement disparu aujourd'hui, bien que celui-ci soit devenu majoritairement bovin comme il peut s'observer dans les vallons de Juvigny, Mercin-et-Vaux et Bagneux.

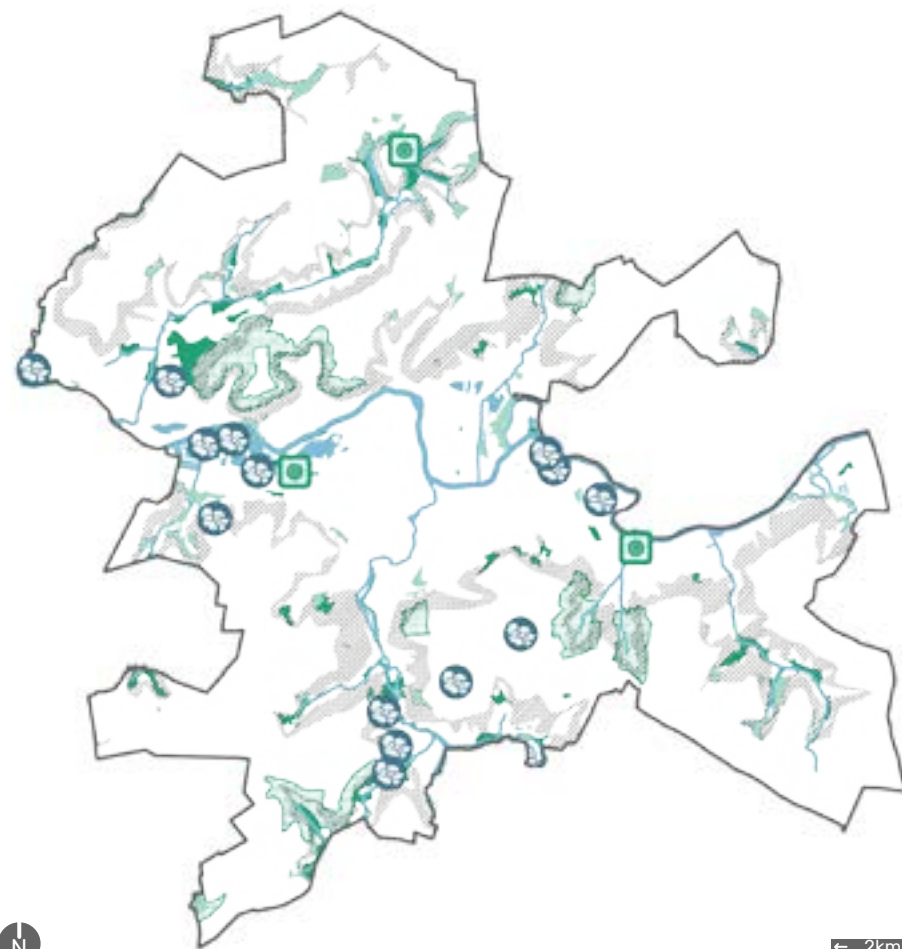
**« Ce qui a disparu ce sont les habitats de pelouses calcicoles et l'on met en place des actions pour les restaurer. Ils ont disparu de manière exponentielle durant les 50 dernières années. »**

*Chargée de Mission au  
 Conservatoire d'Espaces Naturels  
 de Picardie*



Les principales composantes liées à l'activité sylvicole ou d'extraction.

-  ZNIEFF de type 1, essentiellement des pelouses calcaïques sur les versants des vallées
-  Établissement lié à l'activité sylvicole (scierie, négociant, cartonnerie)
-  Boisements de peupliers recensés sur le territoire (2006)
-  Prairies permanentes (RPG 2012)
-  Coteaux de la vallée de l'Aisne et ses affluents
-  Carrières, grévières et sablières repérées au SCoT
-  Réseau hydrographique
-  Communauté d'agglomération



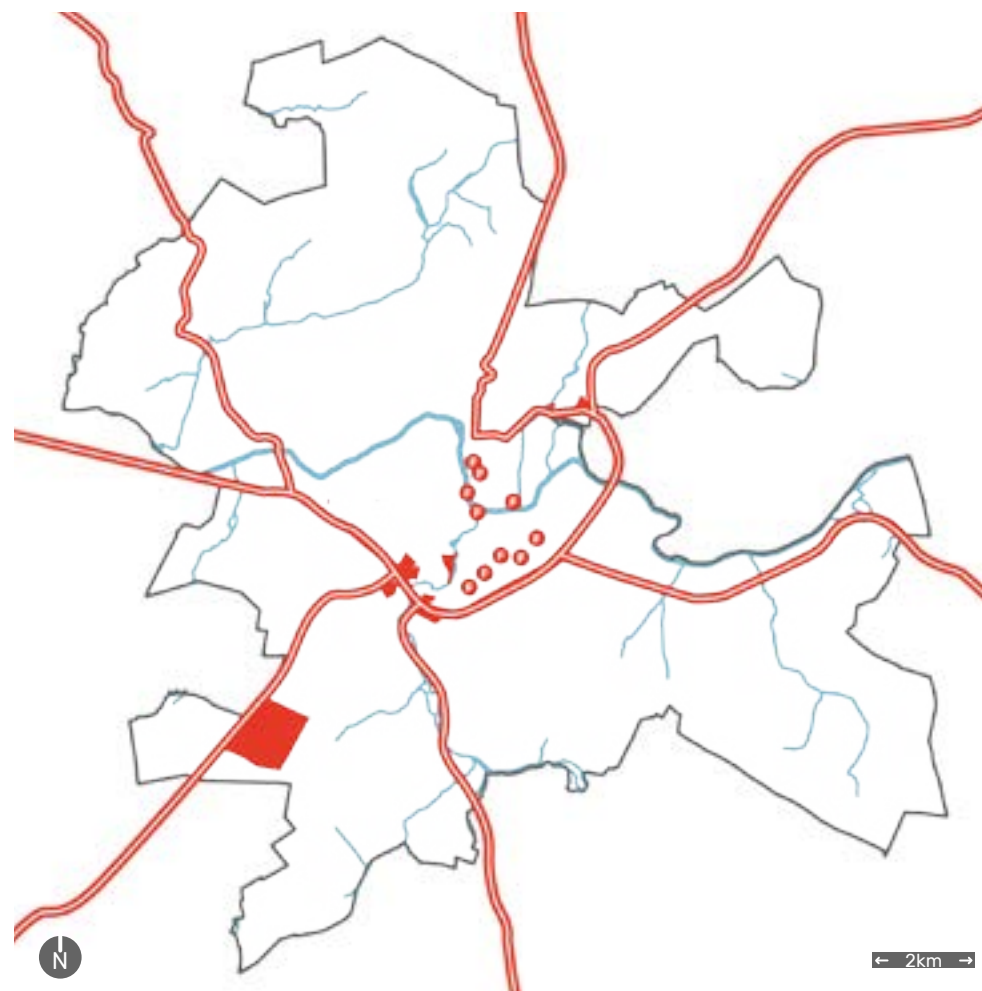
Source : RPG 2012, IGN, SCoT.

La filière bois encore jeune est en cours de structuration à l'échelle du département, essentiellement orientée vers le cartonnage. Actuellement, les productions locales ne peuvent être traitées que marginalement sur le territoire de la communauté d'agglomération et sont en grande partie exportées à travers la France, voire à l'international. D'autres débouchés que l'emballage ou la construction sont aussi envisagés à l'échelle du territoire comme l'usage des plaquettes de bois pour la production d'énergie thermique. Pour animer un projet commun de développement de la filière bois, l'Association Bois-Aisnergie regroupe ainsi depuis 2006 agriculteurs, sylviculteurs, industriels du bois et collectivités ; un projet que soutient déjà la GrandSoissons Agglomération avec sa chaufferie collective. Le Syndicat des forestiers privés de l'Aisne, Confor'Aisne, souhaite quant à lui développer l'économie sylvicole à l'échelle du département en incitant au renforcement du tissu industriel aval de la production et à une meilleure gestion du parcellaire.

**« On est obligé d'exporter le bois, il y a peu, voire plus, d'entreprises localement. [...] On se batte régulièrement pour dire qu'il ne faut pas sanctuariser la forêt, il faut la faire vivre, c'est ça aussi qui fait évoluer les paysages. »**

*Président du syndicat des forestiers privés de l'Aisne*

L'activité d'extraction alluvionnaire, présente dans la vallée de l'Aisne, est aujourd'hui en forte régression. Sur le territoire ne subsiste plus que la grévière de Venizel, toujours en activité, dont les matériaux autrefois transportés par voie fluviale transitent désormais par la route. Les grévières situées en amont et en aval de Soissons n'ont bénéficié que d'un réaménagement sommaire après leur exploitation ; leurs berges abruptes et leurs contours irréguliers dissimulés derrière des écrans de végétation spontanée ne contribuent pas à leur reconnaissance et leur appropriation par la population. La protection des activités "laides" est maintenant l'isolement de beaux sites.



Les paysages productifs contemporains sont en grande partie caractérisés par les zones commerciales situées aux entrées Sud et Est de Soissons avant tout pensées pour les déplacements automobiles. Leur architecture standardisée banalise l'approche de Soissons et l'absence d'usages publics dans ces espaces ne contribue pas à la fabrique contemporaine de l'agglomération.

— Zone commerciale, entrée Sud de Soissons.

### [3] Une nouvelle échelle économique déconnectée du territoire

La récession économique, survenue durant la période 1975-1990 conduit à l'abandon de nombreux sites industriels au cœur de l'agglomération soissonnaise après la fermeture ou la reconversion de leurs usines (ex. BSL industries à Billy-sur-Aisne, friches de Soissons, Crouy, Belleu ou encore à Villeneuve-Saint-Germain). De nombreuses friches ou sites pollués sont ainsi recensés sur le territoire d'étude (le SCoT en dénombre 20) et représentent parfois un potentiel pour le renouvellement urbain de Soissons et de sa périphérie. Avant d'envisager leur reconversion résidentielle et/ou économique, la plupart de ces sites demandent toutefois une dépollution préalable qui nécessite du temps et des moyens financiers importants (ex. site Jacob Delafon à Soissons).

C'est dans ce même contexte de crise économique ayant favorisé le déclin industriel du Soissonnais qu'apparaissent les premières zones économiques du territoire, dans les années 1980. La politique de développement menée par les collectivités locales visait alors à inciter à l'installation des entreprises sur leur territoire pour contrer la montée du chômage. Ces zones commerciales, ou logistiques se sont ainsi implantées de manière privilégiée à proximité des grandes voies de communications (ex. nœuds routiers, autoroutes). Ces espaces se retrouvent en quantité importante aux entrées Sud et Est de Soissons, aux abords de la rocade, uniformisant et banalisant ces paysages incontournables en entrée d'agglomération.

Cette économie périphérique, pensée pour la voiture, et qui se raisonne aussi par rapport à la proximité avec la métropole parisienne, a des conséquences sur le cadre de vie et l'attractivité globale de la communauté d'agglomération. Si la matinale de l'économie sur le commerce (Grand Soissons économie, 2016) qualifie la ville de Soissons de « plutôt épargnée » par la vacance commerciale, elle indique aussi que celle-ci a tendance à s'accroître. Ce phénomène qui se poursuivra tant que les zones économiques périphériques seront privilégiées aux dépens des commerces de proximité menace à terme l'animation et l'authenticité des petites communes du territoire.

**« Ce que j'ai vu fleurir à Soissons ce sont des parkings immenses avec des zones de magasins, des hangars où les gens viennent s'entasser le week-end. Les consommateurs se garent dans les zones annexes [...] au détriment des commerces du centre-ville. »**

*Responsable technique à la fédération de pêche et protection du milieu aquatique*



# LES SPÉCIFICITÉS

*De ces activités économiques établies au fil du temps sur le territoire de la communauté d'agglomération résulte une partie des paysages du Soissonnais. Les composantes sur lesquelles reposent ces paysages sont ici considérées comme autant de spécificités propres au territoire. Porter à connaissance et comprendre la dynamique de ces spécificités sont un préalable à toute intervention sur les paysages de la communauté d'agglomération.*



## **Une immensité agricole animée**

-  
Les lointains horizons cultivés du Soissonnais sont certainement l'un des aspects les plus marquants du territoire. Les immenses plateaux qui bordent la vallée de l'Aisne ont été le théâtre de nombreuses évolutions agricoles des derniers siècles et représentent pour cela une part non négligeable de l'histoire du territoire. L'animation continue de ces espaces reflète le dynamisme et de la puissance de l'activité agricole de la région.

-  
**ex : étendues agricoles présentes au Nord et au Sud de la vallée de l'Aisne**

## **Des fonds de vallée marqués par la populiculture**

-  
En contre-bas des plateaux agricoles, les peupleraies prospèrent au fond des vallées du territoire, là où l'humidité du sol est propice à leur culture. Ainsi, la populiculture contribue autant à l'entretien des paysages qu'à l'identité du soissonnais. En cadrant des vues, les alignements de peupliers donnent une nouvelle manière de voir le paysage des vallées, bien qu'ils puissent aussi obstruer des perspectives et des relations de co-visibilité jusqu'alors établies dans ces milieux.

-  
**ex : vallée de la Crise, vallée du Ru du Curu, environs de Serches**



## **Un patrimoine agricole dispersé et essentiellement préservé**

-  
Du dynamisme agricole du territoire est né l'un de ses emblèmes : les fermes. Dispersées sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération, aussi bien dans ses vallées que sur ses plateaux, elles contribuent à la qualité d'un patrimoine architectural urbain et rural.

-  
**ex : Serches, Vregny, Juvigny, Missy-aux-Bois, Venizel, etc.**

## **Des versants boisés qui soulignent le relief**

-  
Les versants de la vallée de l'Aisne et ses petites vallées affluentes marquent une nette rupture avec les étendues lointaines des plateaux par la végétation arbustive et arborée qui s'y observe. Ces rideaux plus ou moins denses, qui accompagnent les cours d'eau du territoire, alimentent un sentiment d'intimité que l'on peut ressentir dans certaines vallées et donnent à lire le relief de la vallée.

-  
**ex : ensemble des versants accompagnant le fil de la vallée de l'Aisne et de ses vallées adjacentes**







### **Une vallée jalonnée d'édifices industriels**

-  
La dimension industrielle de la vallée de l'Aisne est une constituante majeure de ses paysages. Les édifices et super-structures qui s'y sont installés au fil du temps dessinent le cours de la rivière Aisne et agissent comme autant de repères dans le paysage. Certains de ces éléments constituent par ailleurs une richesse architecturale remarquable et un patrimoine historique en devenir. La désuétude des friches attenantes caractérise elle aussi les paysages contemporains de la vallée de l'Aisne.

-  
**ex : Verrerie Veralia, Sucrierie Tereos, Friche BSL**

### **Des grévières discrètes**

-  
Situées sur le fil de l'Aisne, en amont et en aval de Soissons, les grévières témoignent d'un passé économique encore récent, voire contemporain. Sommairement aménagées, ces grandes pièces d'eau ceinturées d'une végétation sauvage et luxuriante constituent un paysage spécifique du territoire malheureusement méconnu.

-  
**ex : grévières de Pommiers, grévière de Venizel**



### **Des zones économiques standardisées**

-  
Le paysage économique contemporain du territoire de la communauté d'agglomération est fortement marqué par ses zones économiques. Essentiellement implantées à la périphérie Sud et Est de Soissons, ces secteurs dédiés au commerce, à l'activité ou à la logistique banalisent l'approche de la ville de Soissons par leur architecture standardisée et l'absence de relation avec la géographie de leur lieu d'implantation.

-  
**ex : arrivée sur Soissons depuis la N2 ou na N31**

### **Un patrimoine souterrain remarquable et mystérieux**

-  
Longtemps exploitée pour sa pierre de taille et habitée de longue date, la dalle calcaire du lutétien renferme aujourd'hui un important réseau de galeries souterraines et de nombreuses habitations troglodytiques à l'architecture atypique. Majoritairement abandonné, ce patrimoine a tendance à se détériorer et s'oublier. Quand elles sont encore perceptibles, les anciennes habitations et entrées de galeries ajoutent une dimension mystérieuse aux paysages des coteaux.

-  
**ex : Crouy, Pasly, Vauxrezis, Berzyle-Sec, Juvigny...**





## Enseignements

*Aborder le territoire sous l'angle de sa dimension productive, c'est envisager ses paysages comme la résultante de l'activité économique de l'être humain au fil du temps. La plupart de ces paysages productifs traduit ainsi la rencontre évidente d'impératifs économiques avec la géographie et les ressources naturelles du territoire. Comme dans beaucoup d'autres territoires, une tendance à l'éloignement entre ces potentiels naturels et géographique et les activités de l'homme s'observe dans le Soissonnais. La mondialisation de l'économie a pour conséquence une déterritorialisation des activités à l'échelle locale qui se traduit par la disparition progressive du secteur primaire sur le territoire (élevage, maraîchage, arboriculture, sylviculture limitée à la populiculture...) et une banalisation des paysages. Pourtant, ce sont ces activités qui ont façonné et entretenu l'identité des paysages du Soissonnais au fil du temps. Dans une dynamique globale qui tend à l'homogénéisation des paysages nationaux, chaque territoire doit prendre conscience du potentiel de ses paysages à générer un modèle économique plutôt qu'à s'y soumettre.*



***III /  
SE DÉPLACER SUR LE  
TERRITOIRE***



**HIER /**

**STRUCTURATION DU TERRITOIRE PAR LES DÉPLACEMENTS**

## **Se déplacer sur le territoire**

*Les modes d'habitation et de production sur le territoire sont intimement liés aux façons de s'y déplacer, à ses réseaux de transport. Cette dernière partie s'inscrit ainsi dans le prolongement des deux précédentes, présentant autant l'évolution globale que la résultante de nos besoins de déplacement sur les paysages du Soissonnais.*

**1/**

Implantation des premiers axes

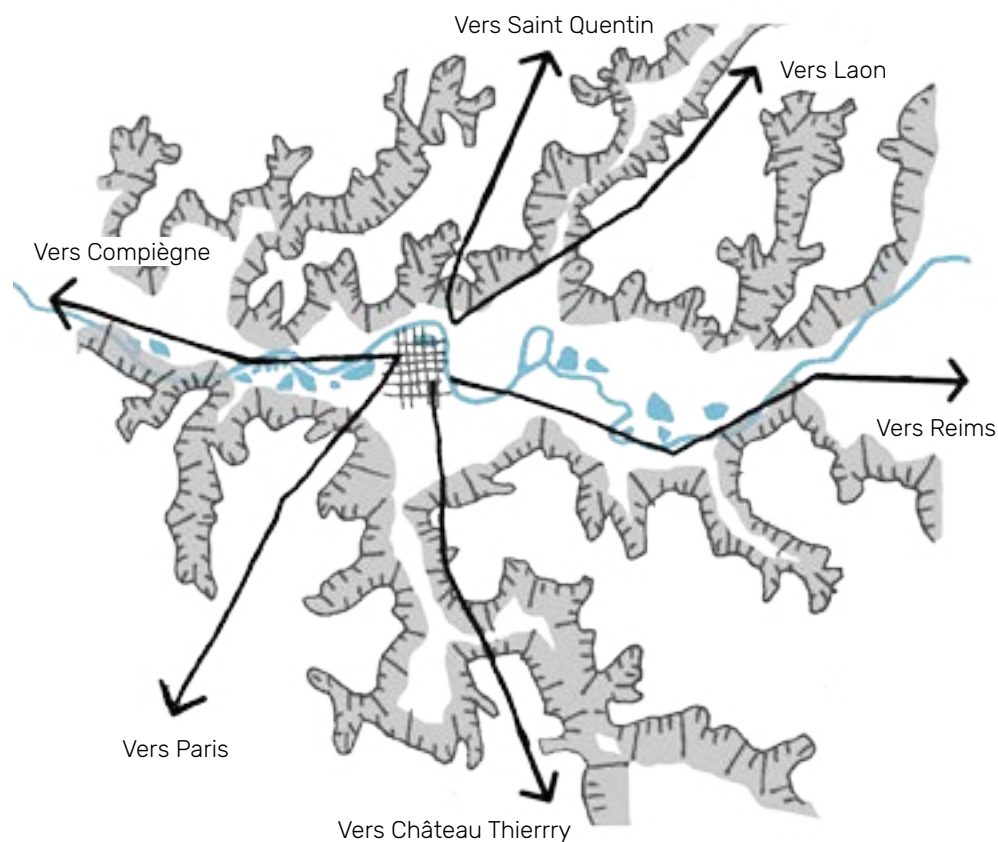
**2/**

L' Aisne, une voie d'eau nourricière et identitaire

**3/**

L'arrivée du train et son influence sur le territoire

Implantation des premiers axes sur le territoire du Soissonnais



## [1] Implantation des premiers axes

**Situé entre Amiens et Reims, le territoire Soissonnais s'est développé de part et d'autre de la vallée de l'Aisne. A l'époque romaine, le réseau viaire s'est installé pour favoriser le développement économique et commercial de la ville avec le reste du territoire.**

### Les premiers axes structurants

Les premiers axes structurants se sont assis sur les courbes du relief longeant le bord de la vallée de l'Aisne. C'est une structure en croix qui est dessinée ; d'Est en Ouest soulignant la vallée de l'Aisne et guidant la trame bâtie de la ville de Soissons et dans le sens Nord/Est - Sud/Ouest en direction de la puissance parisienne. L'actuel D1 de Château Thierry à Saint Quentin a quant à elle suivi la vallée de la Crise avant de grimper sur le plateau.

### Traces des voies historiques

On retrouve actuellement dans la toponymie des rues la trace de ces voies historiques : la route de Laon, la route de Paris, la route de Reims ou encore la route de Château Thierry. Au delà de cette toponymie, le tracé rectiligne et certains fragments d'alignements d'arbres sont encore lisibles aujourd'hui.

### Des ouvrages d'art identitaires

Ces voies de communication ont nécessité le franchissement transversal des éléments naturels notamment de l'Aisne et ses affluents. C'est la naissance des ouvrages d'art identitaires du Soissonnais : gués (gué de Pommiers), ponts (Pont Saint Waast construit en 825) et passerelles qui jalonnent le paysage. Ces ouvrages ont eu recours aux matériaux de la région (pierre et brique notamment) avant de devenir cibles de guerre et d'être reconstruits avec des nouveaux matériaux (béton armé et fer).

**« Un territoire avec un système bien en place qui est ancré sur ses plateaux agricoles. Il bénéficie d'une position centrale dans le département et d'une position de carrefour par rapport à d'autres entités urbaines très puissantes comme Compiègne, Reims ou Paris qui rayonnent jusqu'à Soissons. Soissons est au bord de la dernière couronne parisienne. »**

*Chargé de mission au CAUE*



Carte postale ancienne, route historique de Château Thierry

Photographie actuelle du chemin des vignes à Sermoise



Carte postale ancienne du pont saint Waast à Soissons

Photographie actuelle de la chaussée Brunehaut à Vauxrezis





## [2] L' Aisne, une voie d'eau nourricière et identitaire

**L'Aisne constitue pour le territoire du Soissonnais une artère centrale et nourricière, autrefois nommée le "Nil Soissonnais". La voie d'eau était alors privilégiée pour le transport des productions du plateau et constituait un lieu de vie pour les bourgs et la ville centre autour des ports et chemins de halage.**

### Le transport fluvial

Situé dans un large bassin versant, le cours d'eau prend sa source dans la Meuse avant de se jeter dans l'Oise à Compiègne. Historiquement, il s'agit de la voie privilégiée pour le transport de marchandises notamment les sucres et blés du plateau ainsi que le bois de la forêt de Retz à destination de Paris. De nombreuses usines de transformation des betteraves et du blé, les minoteries, s'installèrent au bord de l'Aisne pour faciliter le transport vers Paris. Ce lien direct entre l'Aisne et les plateaux productifs a créé de nombreuses ouvertures à travers le coteau (chemins de terre encore lisibles par la toponymie mais souvent plus accessibles).

### Projets de canalisations

Un projet de canal vers l'Ourcq permettant de passer la distance entre Paris et Soissons de 250 km à 130 km tenta d'accélérer le transport fluvial mais échoua en 1840. Suivirent des projets de canalisation notamment les canaux reliant l'Aisne à la Marne en 1841 et à l'Oise en 1879 qui accélèrent le développement industriel et agricole de la région et les productions de betterave et de blé à destination de la capitale.

### Animation des ports et chemins de halage

A l'image des places de marché, le port de Soissons était une véritable place de vie et de connexion entre les lieux résidentiels du centre historique et la voie d'eau. Les chemins de halage étaient entretenus par la fréquentation des pêcheurs et habitants et différents moments d'animation faisaient vivre les berges de l'Aisne notamment dans Soissons. D'autres ports jalonnaient également le fil de l'Aisne offrant des connexions privilégiées avec l'eau .

**« De plus, l'un des atouts du Soissonnais c'est le transport par voies fluviales avec la rivière Aisne navigable. (...) On n'est pas très loin du bassin parisien et de l'agglomération rémoise.. »**

*Responsable technique à la fédération de pêche et des milieux aquatique*



Carte postale ancienne d'une minoterie au bord de l'Aisne



Carte postale ancienne du port de Soissons



Carte postale ancienne d'un chemin de halage et du pavillon de la Société Nautique Soissonnaise



Carte postale ancienne du passage d'une péniche aux abords de Pommiers

### [3] L'arrivée du train et son influence sur le territoire

**Avec l'avènement de l'ère industrielle, le transport des marchandises et des hommes par voie fluviale voit ses limites face à une accélération et une modernisation généralisée en France. C'est la naissance du réseau ferré qui influence l'économie et le paysage du Soissonnais.**

#### **Naissance du réseau ferroviaire**

Face à l'industrialisation, le réseau ferroviaire naît à Soissons en 1862 et s'organise autour de Soissons extra muros, à plus d'un kilomètre des fortifications (conséquences de servitudes militaires). Le réseau s'installe, d'une part, le long des axes du relief dans la vallée de l'Aisne et, d'autre part, il est attiré par la Capitale. Des voies d'intérêt générale larges (Paris-Laon et Rochy Condé-Compiègne) sont complétées par un réseau secondaire à voie métrique d'intérêt local dont l'emprise sur le territoire est plus intime et plus urbaine.

#### **Urbanisation autour de la gare de Soissons**

Par cet événement, la ville se développe extra muros avec l'urbanisation des faubourgs au sud de la ville et l'installation de nouvelles industries métallurgiques (fonderie, chaudronnerie) aux abords de l'Avenue de Reims. Autrefois protégée par ses remparts militaires dans l'intrados de la vallée, Soissons transforme en 1870 ses remparts en larges boulevards plantés qui jalonnent ses places et s'étend de part et d'autre de l'Aisne grâce à l'installation de nombreux ponts facilitant ainsi les connexions. Différents moyens de transport plus locaux tels que le CBR Compagnie de Banlieue de Reims et le tramway conforte ce changement urbain par des connexions plus urbaines et locales.

**« Les questions de se déplacer et de produire sur ce territoire sont directement liées. »**

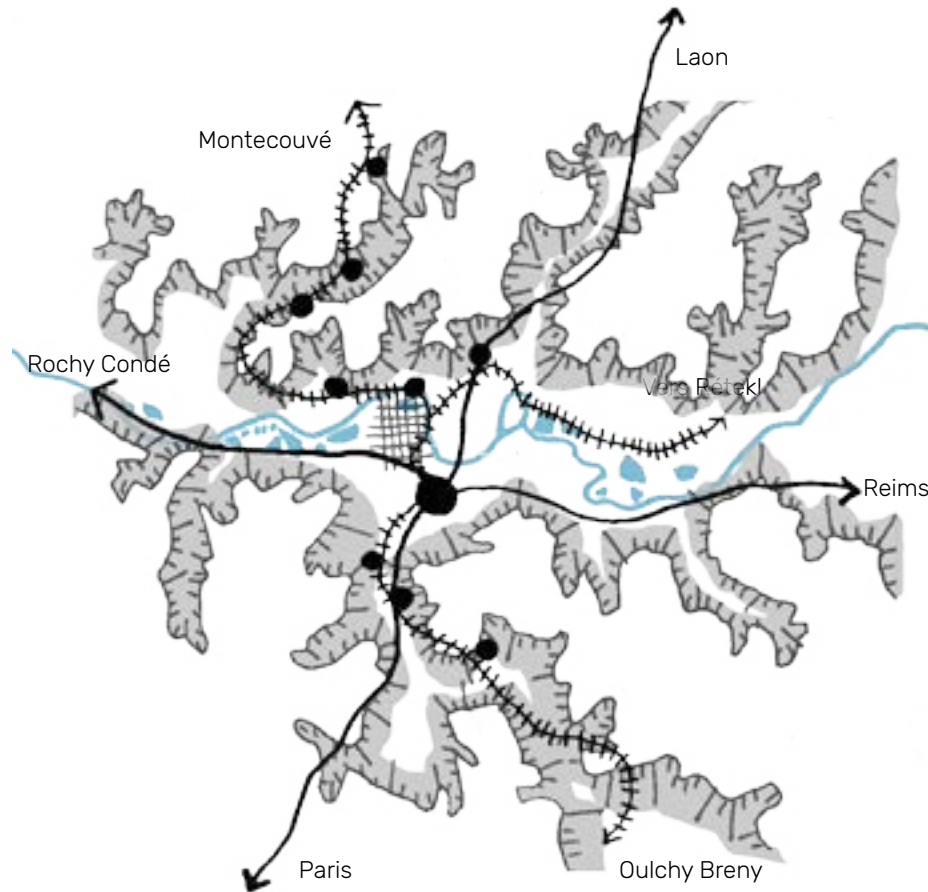
*Chargé de mission au CAUE*

#### **Animation et saisonnalité**

Le réseau secondaire fut déclaré d'utilité publique en 1910 et plusieurs petites communes du territoire telles que Crouy, Berzy-Le-Sec et Pommiers développèrent leurs gares tels des lieux de vie et d'animation. Ce nouveau réseau, par son emprise au sol et sa silhouette aérienne par son électrification, marque aussi un nouveau paysage. Ces premiers trains constituent une véritable fascination, un changement social qui appelle au voyage et à l'imaginaire et propose un nouveau rythme social et spatial.

Implantation du réseau ferré sur le territoire en 1870

- ++ Voie métrique secondaire
- Voie d'intérêt général
- Gares



Carte postale ancienne de la place de la gare de Soissons



Carte postale ancienne de la gare de Pommiers



Carte postale ancienne de l'Avenue de la gare à Soissons



Carte postale ancienne de manufactures aux abords du réseau ferré près de Soissons



## Se déplacer sur le territoire

*Les premiers axes se sont historiquement installés dans la vallée et sur les plateaux structurant le paysage soissonnais de voies historiques rectilignes et plantées de part et d'autre, de venelles et petites routes suivant les courbes de niveau. Le transport des marchandises était principalement effectué par la voie d'eau et la voie ferrée identitaires du Soissonnais. L'arrivée de l'automobile au début du XX<sup>ème</sup> siècle, répondant à des besoins nouveaux de rapidité, bouleverse ce réseau en place.*

## AUJOURD' HUI

### L'ESSOR DU TRANSPORT INDIVIDUEL ET SES CONSÉQUENCES

1/

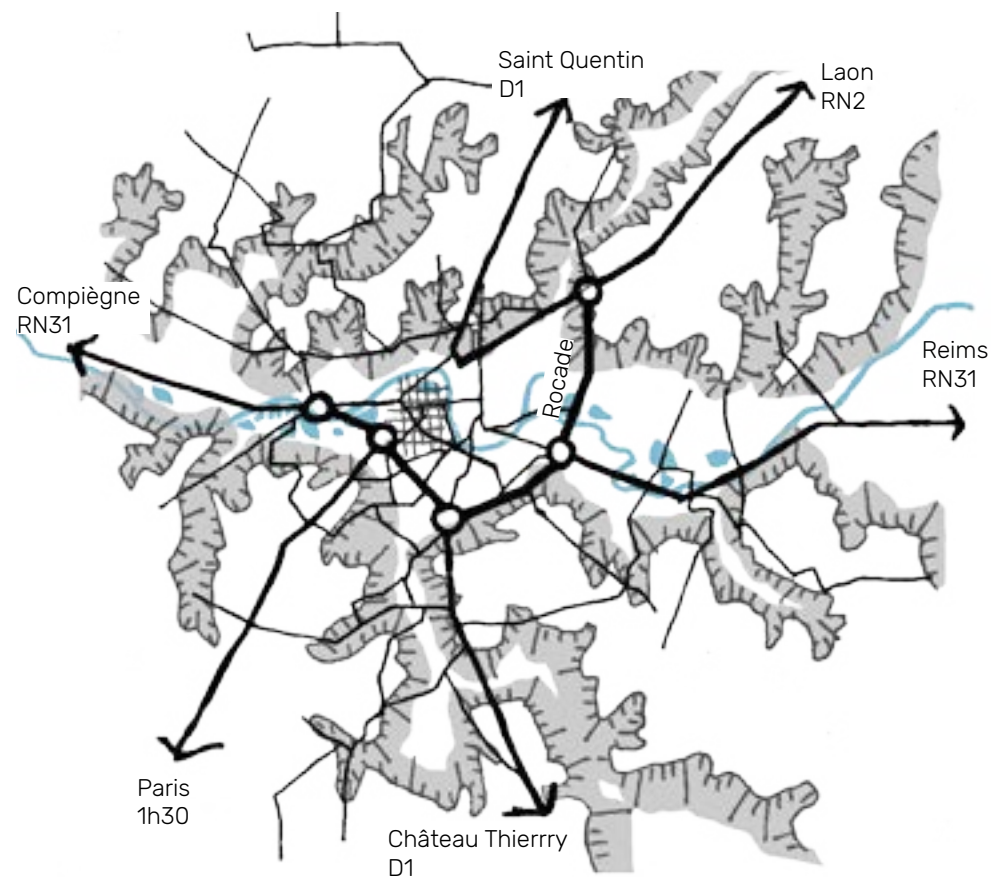
L'arrivée de la voiture : superposition et restructuration  
du réseau viaire

2/

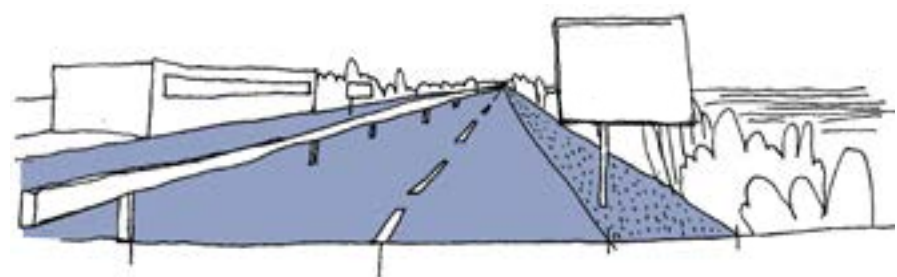
Mutations du transport fluvial et ferré

3/

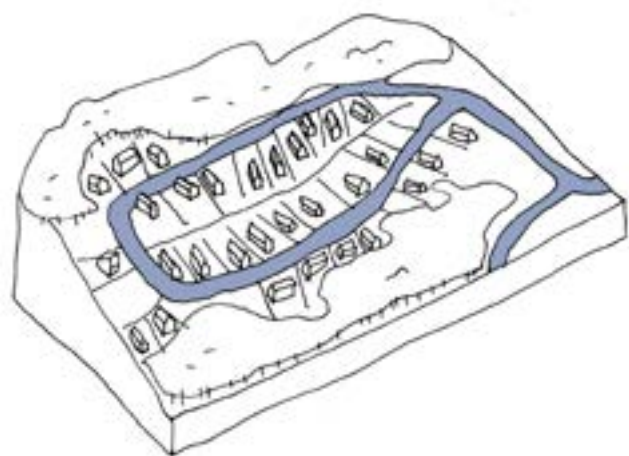
Recherche d'une autonomie de déplacement sur le territoire



Cartographie du nouveau réseau et transformation des axes historiques



Modification du profil de la RN2, ancienne voie historique : suppression des arbres, et remplacement par des haies opaques cachant l'activité productive, élargissement des voies, signalétique sauvage sur le bas côté et infrastructures de sécurisation de type glissières



Exemple d'un lotissement avec l'implantation d'un réseau perpendiculaire aux courbes de niveau et dessinant un nouvel urbanisme en haut de coteau



Exemple d'un village-rue où la route scinde le village en deux par l'élargissement des voies et la réduction des espaces publics attenants

## [1] L'arrivée de la voiture : superposition et restructuration du réseau viaire

*Début du XX<sup>ème</sup> siècle, l'arrivée massive de la voiture en France et plus particulièrement à Soissons marque un tournant pour les déplacements au sein du territoire, tant sur l'insertion des différents réseaux dans le paysage que sur la nouvelle échelle et le rythme auquel ce maillage s'implante.*

### Implantation du nouveau réseau

Ce nouveau maillage viaire s'implante et se superpose à la structure existante qui fait parfois fi de la géographie et de l'organisation spatiale en place. Des nouvelles voies plus larges et infrastructures lourdes s'implantent en haut de coteau, au cœur de plateau et perpendiculairement aux courbes de niveau ayant pour conséquence la naissance des villages rues, une urbanisation en haut de coteau et l'effacement des entrées de ville.

**« De voir la voiture partout et d'avoir cette superposition de places de parking partout ça dégrade le paysage et même le patrimoine bâti de Soissons. »**

*Association de cycliste de Villeneuve-saint-Germain*

### Le cas de Soissons

Le nouveau réseau permet de drainer le territoire mais se concentre autour de Soissons et en direction de Paris que l'on peut rejoindre en 1h30. La rocade de la RN2 (datant des années 90) qui contourne Soissons permet de désengorger le centre ville mais met à distance les arrivées historiques sur Soissons par l'implantation de rond points et zones artisanales et commerciales hors échelle qui excluent le piéton.

### Une multiplication des infrastructures

C'est également un véritable changement d'échelle pour le transport de marchandises qui se fait prioritairement par le réseau viaire pour plus de rentabilité. Le profil des routes se transforme, se fonctionnalise et s'élargit pour s'adapter aux gabarits des camions et des engins agricoles. Les anciens gués, ponts et autres ouvrages d'art dont le but n'était que de permettre le franchissement d'un obstacle naturel, sont complétés et parfois remplacés par des dispositifs plus récents visant à fluidifier le nouveau maillage et le passage d'un réseau à un autre. Les aménagements en bord de route notamment les alignements d'arbres sont parfois éliminés et remplacés par des aménagements plus fonctionnels et sécuritaires et les nombreux espaces de stationnement qui mettent à distance les piétons des lieux de vie.

**« Demain, comment est-ce qu'on se développe en étant économe en voiture et en étant frugal en énergie? »**

*Chargé de Mission au CPIE*





Silos de Bucy-le-Long depuis Vénizel, illustration de l'Aisne industrielle

— Vénizel



L'Aisne à Soissons : stationnement et anciens chemins de halage

— Soissons



Photographie du pont de Pommiers datant de 1846 et bateaux de plaisance, une Aisne récréative mais peu accessible

— Pommiers

## [2] Mutations du transport fluvial et ferroviaire

***La structuration rapide du nouveau réseau viaire et la prédominance de l'automobile accélèrent la diminution de la voie d'eau et du réseau ferré comme vecteurs économiques et comme réseau de transport des marchandises et d'hommes privilégiés.***

### **Le transport de marchandises**

L'industrie se spécialise et se déterritorialise, quittant les bords de l'Aisne et les quartiers de la gare (Halte saint Christophe, Soissons Port). De plus, le gabarit des péniches évolue et n'est plus adapté au linéaire de l'Aisne sur le Soissonnais.

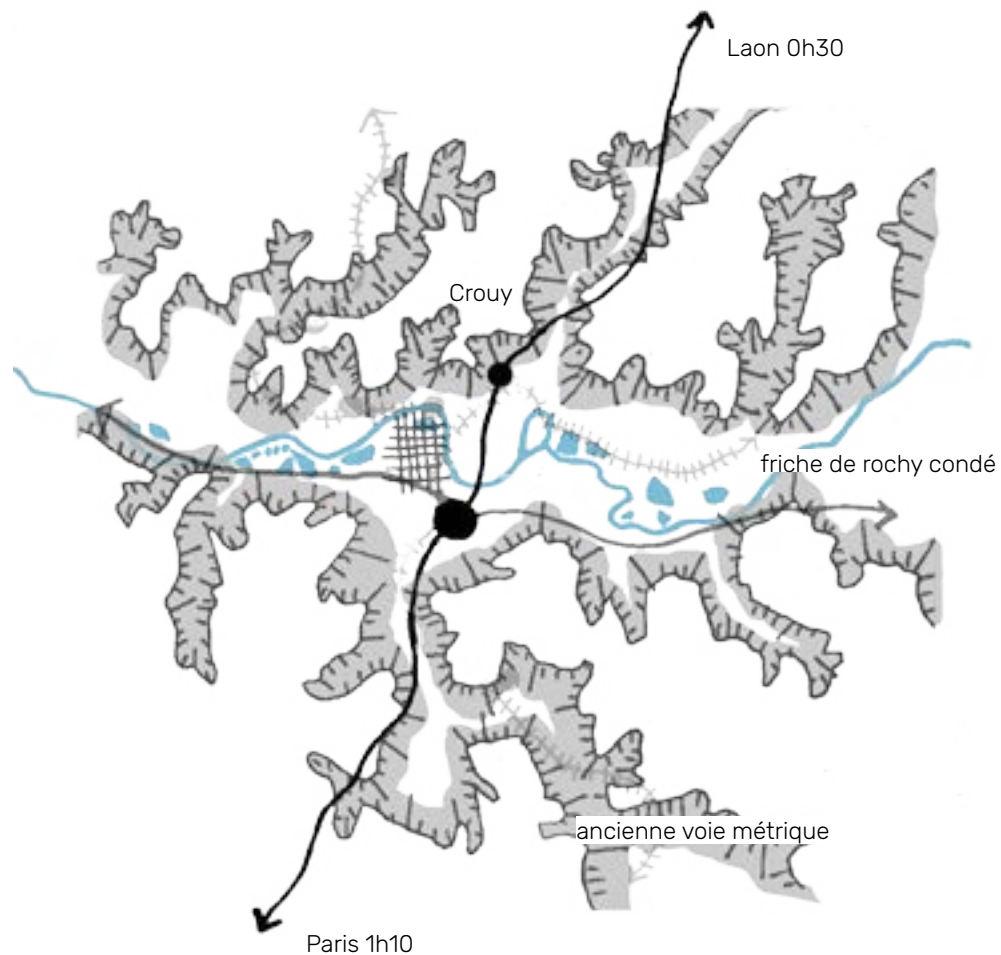
### **Mutation du réseau fluvial**

En conséquence, la voie d'eau s'amenuise, se bétonise et se fonctionnalise notamment au niveau de l'Aisne urbaine à Soissons. L'urbanisation grignote encore davantage aux abords du fil d'eau et l'espace public attenant (chemins de halage, berges) voit ses usages remplacés par du stationnement pour répondre aux nouveaux besoins de la voiture. Un traitement inégal des berges et les accès à l'eau difficiles, notamment aux abords des anciens lieux industriels, segmentent le fil d'eau.

En milieu urbain, l'eau est vécue tel un obstacle en contraste avec les antichambres intimes des grévières qui animent l'Aisne en aval et en amont. La réglementation du PPRI limite désormais l'urbanisation dans le lit majeur de l'Aisne mais n'enlève en rien la mémoire des crues qui sont devenues plus dévastatrices avec l'artificialisation de ses abords. De nos jours, certains projets de valorisation touristique de l'Aisne voient le jour notamment grâce à la présence de la halte fluviale et le transport fluvial ainsi que l'aménagement progressif de certains secteurs des berges urbaines.

**« Est-ce qu'à un moment donné les voies d'eau ne sont pas aussi un moyen de circuler à l'échelle du territoire »**

*Chargé de Mission au CPIE*



Mutations du réseau ferré : seule la ligne Laon Paris est encore en fonctionnement

### Mutation du réseau ferré

Le réseau ferroviaire mis en place au cours du XIX<sup>ème</sup> voit la fin de certains de ses axes secondaires, notamment la ligne depuis Rochy Condé qui supprime le service voyageurs en 1939 et laisse alors un linéaire considérable s'enfricher sur le territoire. Aux friches et traces plus ponctuelles de ces anciennes lignes s'ajoute également l'abandon des gares, anciens lieux de vie qui animaient les bourgs. De nos jours, de nombreux vestiges illustrent encore l'existence de ces lignes et leurs silhouettes sur le paysage : friche de la ligne Rochy Condé, traces de l'ancienne voie métrique et ouvrages de franchissement de l'Aisne etc. Entre rachat privé (à Pommiers notamment) et projets de découverte, les potentiels de ce réseau et son influence sur le paysage sont peu à peu révélés et développés.

### Gares et espace public

La gare de Soissons, seule gare du territoire encore usitée avec celle de Crouy, a été reconstruite en 1963 après la seconde guerre mondiale. La ligne encore existante Paris-Laon est vitale pour Soissons puisqu'elle place la ville à 1h10 de Paris. Située légèrement en retrait du centre ville, la gare est rapidement devenue une place de stationnement remplaçant petit à petit l'espace public. L'enjeu est aujourd'hui de relier cette unique voie ferrée au maillage du réseau viaire et au réseau de transport en commun pour reconnecter la place de la gare aux lieux de vie de Soissons.

**« Toutes ces friches ferroviaires aujourd'hui représentent du foncier en suspens qui pourrait être mobilisé à un moment donné et permettre un développement intéressant des territoires. »**

*Chargé de Mission au CPIE*



La gare de Soissons aujourd'hui (wikipédia)



Traces de la voie métrique et de la gare à Juvigny (forum des passions métriques et étroites)



Enfrichement de la ligne Rochy Condé





Une venelle dans le bourg de Septmonts

— Septmonts



Une arrivée sur Soissons et stationnement sur les espaces publics

— Avenue de Laon à Soissons



Une sente cycliste dans Soissons

— Soissons

### [3] Recherche d'une autonomie de déplacement sur le territoire

*Face à l'utilisation systématique de la voiture individuelle et sa spatialisation, qui se traduit par une perte des espaces publics, une recherche d'autonomie des déplacements est en cours sur le territoire du Soissonnais. Ces transports en commun et déplacements doux ont pour objectif de reconnecter les réseaux viaire, fluvial et ferroviaire pour les déplacements quotidiens et la découverte du territoire.*

#### Le réseau de transports en commun

Le réseau de transports urbains du Soissonnais est géré par le SITUS (Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais) et offre deux types de service : le Transport Urbain Soissonnais (TUS) et le Transport à la demande (TAD) liaisons entre le pôle urbain et les communes rurales. Certains cars permettent également aux Soissonnais de se rendre vers Reims, Saint-Quentin, Compiègne et Château-Thierry. Ce réseau de bus dessert l'ensemble du territoire mais sa fréquence et ses amplitudes horaires faibles freinent une utilisation quotidienne et son développement notamment pour les petites communes. Ces bus empruntent le même réseau viaire (déjà dense) que les automobiles et les voitures et offrent un outil de connexion pour diminuer l'utilisation de la voiture et ré-ancrer le réseau à une échelle plus locale. Les besoins en transport en commun sont pourtant importants puisque seuls 8% des actifs travaillent dans un autre département et 78% des déplacements se font en voiture (2007 INSEE).

**« Au niveau des petits communes, il y a tendance à la disparition de tous ces systèmes de sente qui existaient et qui permettaient d'avoir des raccourcis intéressants. »**

*Chargé de Mission au CPIE*

#### Les déplacements doux

D'autres outils existent également tels que les pistes cyclables et les chemins de randonnées pour connecter ces réseaux. Ils permettent de mettre en valeur des réseaux existants parfois oubliés ou rendus inaccessibles tels que les berges de l'Aisne et ses chemins de halage, les venelles des bourgs, les chemins de vignes dans les coteaux ou encore les emprises ferroviaires (notamment la ligne Rochy Condé). Il existe sous le réseau viaire un maillage timide qui épouse les courbes de niveau du territoire et offre une lecture du paysage soissonnais et ses productions. Différentes associations et organisations assurent la découverte, le défrichage et la communication de certaines randonnées et voies vertes. En ville, certaines pistes cyclables voient le jour mais sont pour la plupart du temps discontinues car en alternance avec de nombreuses infrastructures dédiées à la voiture.



# LES SPÉCIFICITÉS

*A partir d'un réseau identitaire essentiellement tourné autour de la voie d'eau et du train, le nouveau maillage est apparu pour répondre à des enjeux nouveaux, se démultipliant au fil du territoire parfois en opposition avec la géographie. Bien que les premiers axes structurants du territoire soient encore lisibles, ce nouveau maillage divise l'espace et modifie la lecture du paysage soissonnais.*



## **Des axes historiques qui structurent le territoire**

-  
Bien que les axes historiques aient connu une restructuration (élargissement, perte de l'alignement d'arbres, rocade) ils sont encore très usités aujourd'hui et ont gardé leur force dans leur orientation et leur ancrage géographique. A l'inverse, la chaussée Brunehaut n'est plus utilisée mais a gardé son tracé rectiligne et son profil authentique.

-  
**ex : Alignement de platanes, avenue du mail - Avenue de Compiègne le long de l'Aisne - Chaussée de Brunehaut**

## **Des routes contemporaines en opposition avec le relief**

-  
Depuis l'arrivée de la voiture et l'automatisation de son utilisation, le réseau viaire se densifie et s'implante en s'opposant parfois à la géographie, perpendiculairement aux courbes de niveau menant à une urbanisation sans trame et un étalement urbain.

-  
**ex : Cuffies, Pasly**



## **Des sentes et routes ancrées dans la géographie**

-  
Après l'établissement des premiers axes structurants, nombreuses routes secondaires sont venues s'implanter le long des courbes de niveau du territoire pour desservir les fermes du plateau et les bourgs ruraux de fonds de vallons. Des sentes et venelles faisaient le lien entre les unités urbaines et de production (vignes, betterave etc).

-  
**ex : Route de Chavigny, côte de Vauxrot, rue de la montagne à Noyant et Aconin**

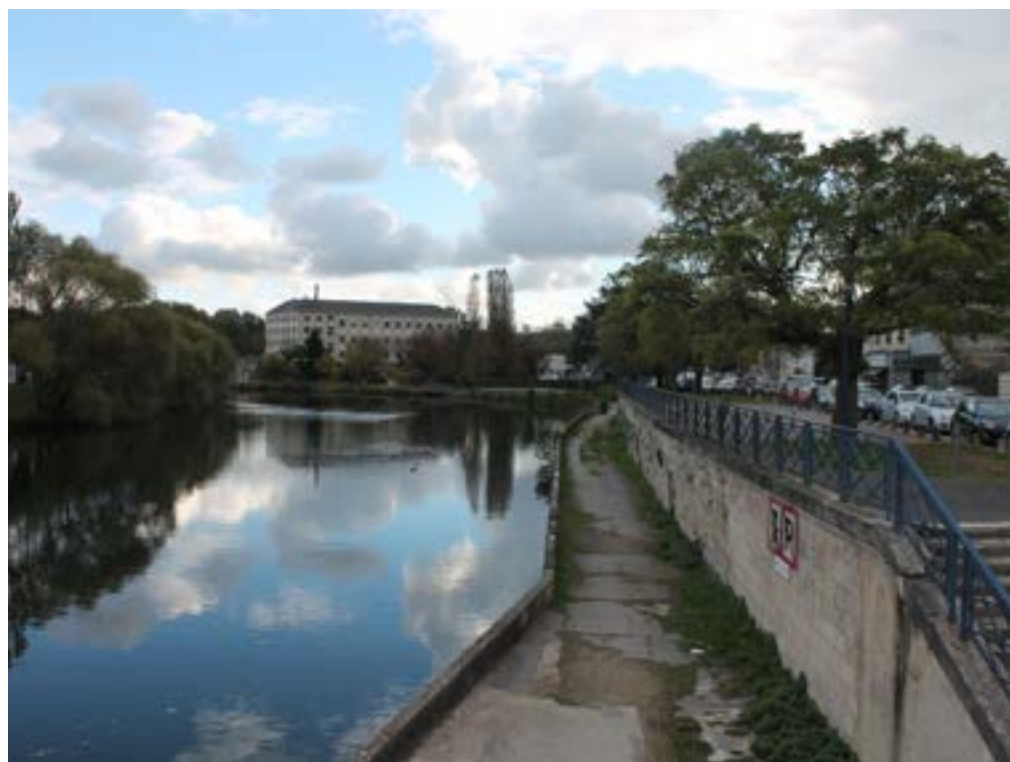
## **Le patrimoine des ouvrages d'art, liés aux déplacements de traversées**

-  
Au fil du territoire, et particulièrement autour du fil d'eau de l'Aisne, de nombreux ouvrages d'art ont été implantés : ponts, passerelles, écluses. Pour beaucoup, seule leur implantation est historique, car ils ont pour la plupart été reconstruits après guerre en béton armé. Une arche du vieux pont en pierre est encore visible dans le parc Saint-Crépin.

-  
**ex : Venizel, Pasly, Cuffies, Missy sur Aisne**







**Le linéaire de l'Aisne et la diversité de ses séquences**

-  
La caractéristique linéaire est inhérente à toute rivière, elle s'exprime ici par une diversité de séquences, avec une Aisne urbaine accessible mais peu aménagée et une Aisne plus intime mais inaccessible autour de ses grévières et ses industries. Les chemins de halage constituent le fil directeur attendant à ce linéaire mais sont aujourd'hui peu accessibles ni entretenus. Aujourd'hui, le transport fluvial est encore visible par le passage des péniches et le développement du tourisme de plaisance.

-  
**ex : Venizel, halte fluviale de Soissons**

**Un paysage marqué par l'omniprésence de la voiture et ses équipements**

-  
Sur l'ensemble du Soissonnais, le paysage est marqué par la présence de la voiture qui se traduit par des voies larges et une place considérable laissée au stationnement qui envahit les espaces publics (places, berges etc). Les transports en commun en place actuellement sur le territoire ne parviennent pas à inverser cette tendance.

-  
**ex : Place Saint Christophe, gare de Soissons**



**La présence de nombreuses friches ferroviaires**

-  
Historiquement, Soissons était parcouru de plusieurs voies ferrées jalonnées par de nombreuses gares. Le réseau secondaire a été déclassé et seule demeure la ligne entre Laon et Paris et les gares de Soissons et Crouy laissant ce large linéaire s'enfricher.

-  
**ex : Ensemble de la ligne ferroviaire de Rochy Condé à Reims**

**Une rocade qui met à distance la ville de Soissons**

-  
L'implantation de la rocade pour désengorger le centre ville a dessiné une nouvelle couronne autour de Soissons sur laquelle s'implantent des zones artisanales et commerciales remplaçant les anciennes industries. Autour de ces zones gravitent désormais les camions qui transportent les productions en dehors du territoire. Cette nouvelle couronne a mis à distance les arrivées historiques sur Soissons.

-  
**ex : Rocade RN2, route de Reims, Villeneuve**



## Enseignements

*Pour se déplacer sur le territoire et transporter les productions du Soissonnais, les premiers axes se sont historiquement installés dans la vallée et sur les plateaux structurant le paysage du Soissonnais de voies historiques rectilignes et plantées de part et d'autre, de venelles et petites routes suivant les courbes de niveau. C'est autour de ce réseau que se sont développés les bourgs et la ville de Soissons.*

*Le transport des marchandises, telles que le bois de la forêt de Retz, le blé et le sucre, était principalement effectué par la voie d'eau et la voie ferrée identitaires du Soissonnais jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Le rythme des trains et péniches suivait celui des parcelles agricoles et animait le paysage soissonnais.*

*L'arrivée de l'automobile au début du XX<sup>ème</sup> siècle, répondant à des besoins nouveaux de rapidité, bouleverse ce réseau en place. C'est un véritable changement d'échelle de la production et des transports.*

*Ce phénomène s'est traduit par la multiplication des réseaux sur l'ensemble du territoire divisant l'espace et modifiant la lecture des paysages. En parallèle de ce nouveau réseau, les infrastructures pour l'usage automobile se sont multipliées, remplaçant petit à petit les espaces publics. L'impact sur l'urbanisation est également important puisqu'en s'opposant au socle géographique, les nouvelles routes ont fait naître des zones habitées dans des secteurs jusque là difficiles d'accès.*

*Les besoins sont aujourd'hui tournés vers des modes de déplacement doux et collectifs, à la fois outils de découverte du territoire et moyen de transport pour les déplacements pendulaires. Pour cela, la trame historique et le transport par voie d'eau et par voie ferrée plus ancrés au territoire sont encore présents et ne demandent qu'à être réanimés.*

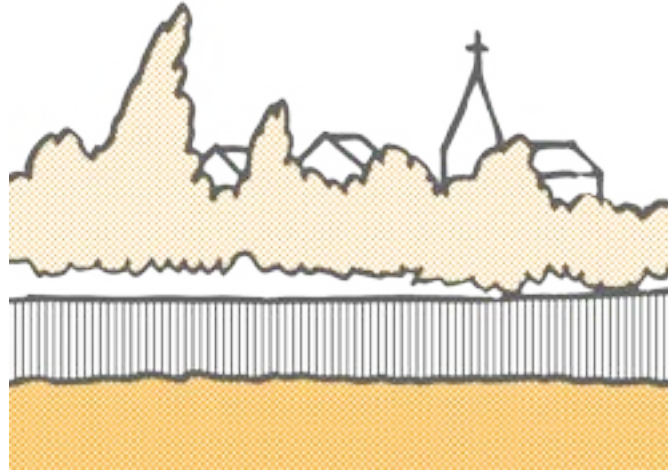




***IV /  
SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC***

# LES FRAGILITÉS

*Un certain nombre d'éléments du territoire formalisent ce que nous appelons des "fragilités". Dynamique d'enfrichement, étalement urbain, zones économiques mal intégrées ou encore disparition des coupures urbaines sont des facteurs qui nuisent à l'identité du Soissonnais.*



## **Une approche de l'Aisne difficile**

**Des berges discontinues et des chemins de halage inaccessibles.**

Une discontinuité des berges due en partie à leur enfrichement ne permet pas ou peu d'approcher l'Aisne sauf en de rares exceptions : Soissons, bases de loisirs de Pommiers, etc. Le mauvais entretien des chemins de halage rend inaccessible la rivière et crée un filtre qui masque les paysages. En conséquence, on ne voit l'Aisne qu'aux moments où on la traverse.

## **Des lotissements en impasse**

**Des voies qui desservent mais qui ne relient pas**

Les voies de lotissement en impasse qui desservent uniquement les habitats de ces zones résidentielles ne contribuent pas à la fabrication d'un sentiment d'urbanité. On ne traverse plus, on dessert. Ces «dessertes» sont avant tout pensées pour la voiture, et faible est la place prévue pour des espaces publics dont chacun pourrait bénéficier.



## **Un urbanisme diffus**

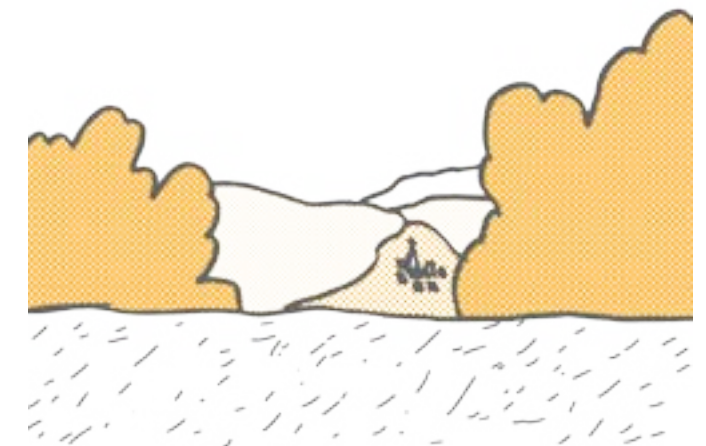
**Une faible relation des formes urbaines contemporaines avec la géographie**

La généralisation des zones d'habitat faiblement denses en périphérie conduit à la consommation de terres agricoles, le manque d'espaces publics et l'implantation en désaccord avec la géographie ne fabriquent pas la ville mais une étendue d'habitats déconnectés les uns des autres. L'installation de force dans des endroits inhabités autrefois comme les hauts de coteaux (donc visible de loin) sans attention préalable, à leurs qualités esthétiques et architecturales, nuit au paysage et provoque la disparition de l'architecture locale.

## **Des vallées secondaires en déprise**

**Des vallées qui se referment suite à l'abandon des coteaux**

La disparition progressive de la vigne puis de l'élevage qui entretenaient des paysages ouverts ont pour conséquence la fermeture progressive des vallées secondaires. Des richesses écologiques sont menacées (pelouses calcaires) par cet enfrichement, mais aussi les perspectives lointaines qui permettent d'embrasser des grandes parties du Soissonnais.







### **Des grévières dissimulées**

-  
**L'inaccessibilité des plans d'eau et le peu d'usages accordés aux grévières**

Les plans d'eau et grévières sont constamment masqués par un filtre végétal dense qui ne permet presque aucune visibilité sur des espaces pourtant très qualitatifs. Le caractère discret de ces espaces réservés aux initiés est accentué par des accès restreints, officieux et non annoncés.



### **Des friches inexploitées**

-  
**Un manque d'usage transitoire dans les friches urbaines et industrielles**

Ces lieux sont l'opportunité d'envisager des usages transitoires pouvant faire paysage le temps de leur reconversion (production de bois, dépollution, usages citoyens). Les temps longs d'acquisition puis de reconversion maintiennent ces espaces aux portes de la ville dans un état de délaissement qui dévalorise ces parties de la ville et son image à plus grande échelle.

### **Une banalisation de l'approche de Soissons**

-  
**La mise à distance de la ville centre par son entourage de zones économiques mono-fonctionnelles**

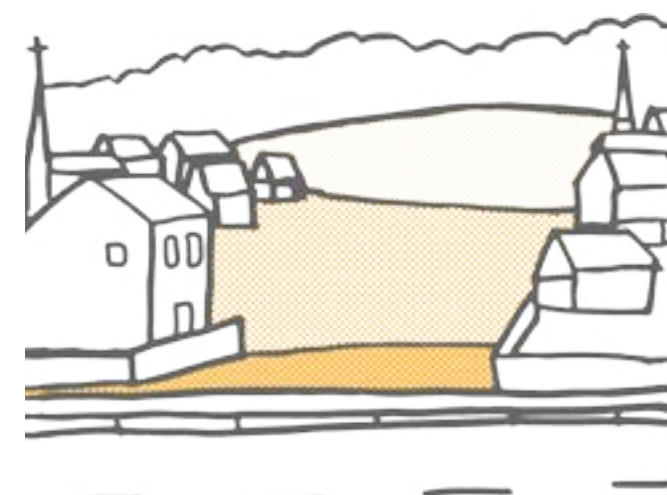
L'apparition récurrente d'un urbanisme commercial standardisé à l'approche de Soissons est un fait qui dévalorise beaucoup les arrivées sur la ville. Ces zones économiques imposent des paysages urbains standards à travers la France entière. L'image d'un territoire pâtit d'une banalisation basée sur la rentabilité. Provoquant la désertification commerciale des centres villes et nécessitant des infrastructures de transport lourdes, ces zones de «boîtes à chaussures» ne représentent en rien le dynamisme économique d'un territoire.



### **Une disparition des coupures urbaines**

-  
**Des continuums bâtis qui se généralisent sur le territoire**

Les continuums bâtis dans la couronne périurbaine de Soissons sont un fait difficilement maîtrisable. Il reste cependant quelques endroits préservés de ce phénomène et dont il ne faut pas négliger l'importance. Elles représentent des limites entre des entités urbaines qu'il est essentiel de savoir dissocier les unes des autres. Vers Paris, la zone économique du Plateau va dans cette direction. Demain, entre Paris et Soissons, il n'y aura peut être pas de véritable coupure mais un enchaînement de zones bâties, économiques, commerciales ou d'habitats.





### **La dominante automobile**

-  
**L'omniprésence de la voiture et de ses équipements dans la perception des espaces publics**

L'abondance de stationnements monopolise l'espace aux dépens d'espaces publics plus qualitatifs pour les piétons. La présence récurrente de véhicules à moteur face à des monuments historiques dévalorisent ceux-ci et banalise leur ancrage dans la ville (parvis, seuil, place...). La voiture est le moyen de déplacement priorisé jusque dans les dimensions disproportionnées des espaces de stationnements en ville.

### **L'absence de rencontre entre ville et agriculture**

-  
**Une interface qui fait défaut**

La planification urbaine par la pratique du zonage à l'échelle des différentes communes n'incite pas à une réflexion sur la manière dont s'agencent les différentes zones entre elles. Ce constat est particulièrement flagrant entre les zones Urbanisées dédiées à l'habitat et les zones Agricoles destinées à la production. Parce qu'elles ne sont pas envisagées comme un espace de rencontre à aménager en tant que tel, ces lisières potentielles cristallisent la plupart du temps des conflits locaux (nuisances liées au bruit, aux odeurs, dégradations dans les champs, etc.).



### **L'abandon du patrimoine souterrain**

-  
**Des galeries qui s'oublent et un habitat troglodytique en désuétude**

La dalle calcaire du lutétien renferme aujourd'hui un important réseau de galeries souterraines et de nombreuses habitations troglodytiques à l'architecture atypique. Majoritairement abandonné, ce patrimoine a tendance à s'effondrer et se combler. Cette détérioration progressive des souterrains accentue leur dangerosité et diminue les chances de préserver cette mémoire du sous-sol. D'autant plus que cette particularité du Soissonnais représente un véritable attrait touristique.

### **Des déplacements agricoles complexifiés**

-  
**Une contradiction entre la réglementation et les usages**

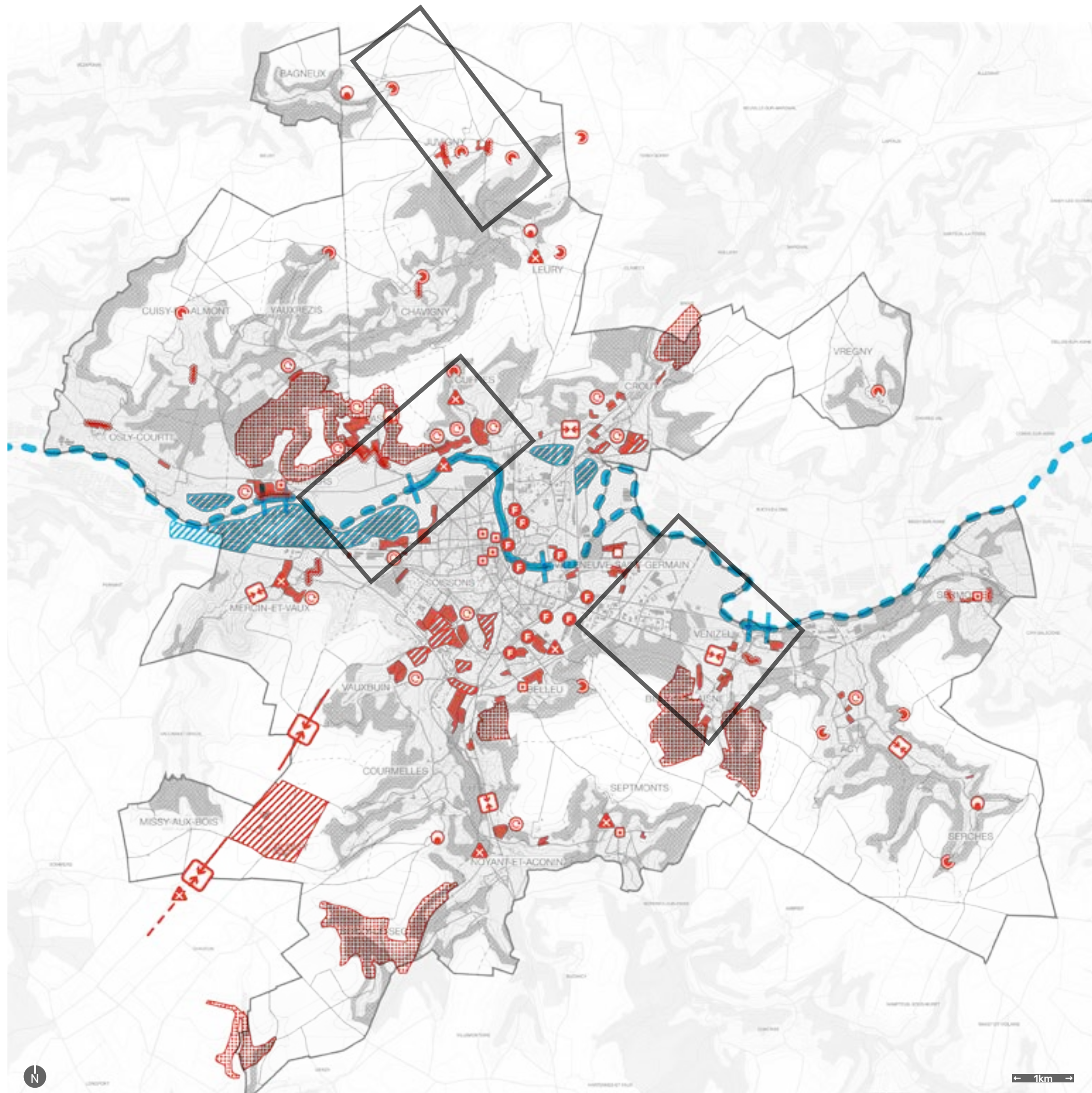
Le phénomène de périurbanisation de la ville de Soissons et le développement des communes périphériques a conduit à une optimisation du réseau viarie au bénéfice de la voiture. Les gabarits restreints en coeur de bourg, les voies rapides et le morcellement du parcellaire agricole sont autant de nouveaux obstacles découlant de ce phénomène pour les agriculteurs. La non prise en compte de ces problématiques contemporaines se fera aux dépens de la fonctionnalité agricole du territoire et de la viabilité de ses exploitations.





# CARTE DE SYNTHÈSE

## Les fragilités du territoire



### HABITER

- Des lotissements en impasse
- Un urbanisme diffus
- L'abandon du patrimoine souterrain
- La disparition des coupures urbaines

### PRODUIRE

- L'absence de rencontre entre ville et agriculture
- Les perceptions lointaines sur le val de l'Aisne et ses vallées secondaires
- Des friches inexploitées (SCoT 2012)
- Des déplacements agricoles complexifiés (repérages lors de la concertation agriculteurs)
- Des grévières dissimulées
- Des vallées secondaires en déprise
  - Milieus écologiquement riches menacés par le reboisement des coteaux, essentiellement des pelouses calcicoles (ZNIEFF de type 1 du territoire)
  - Points de vue lointains sur les vallées depuis les plateaux menacés par le reboisement des coteaux

### SE DÉPLACER

- La dominante automobile
- La banalisation de l'approche de Soissons
- Une approche de l'Aisne difficile
  - Fil de l'Aisne facilement accessible
  - Fil de l'Aisne plus difficile d'accès



# LES ATOUTS

*Ce sont les points forts du territoire, ceux qui établissent l'identité du Soissonnais et qui caractérisent ses paysages. Leur préservation et leur valorisation sont des leviers d'intervention, des ensembles exemplaires sur lesquels des réflexions d'aménagement peuvent s'appuyer.*



## **Les immenses horizons cultivés des plateaux**

Les paysages agricoles des plateaux font partie des images importantes qui viennent à l'esprit à l'évocation de Soissons. Ces étendues de sillons et de rangées qui ondulent selon les lumières sont d'une qualité inestimable. En hiver, il y a peu d'autres lieux où les variations de bruns sont aussi riches.



## **La richesse urbaine de la ville de Soissons**

La ville d'Art et d'Histoire d'aujourd'hui a su conserver les traces de son passé et les mettre en valeur par une politique qui est rarement efficace et pourtant toujours recommandée: les cônes de vue. Le PLU de Soissons a formalisé l'intérêt de conserver des fenêtres, des cadrages sur la ville depuis la ville. En conséquence, on découvre toujours de nouveaux points de vue, des enchevêtrements et des perspectives riches d'une architecture diversifiée.

## **Les grévières de la vallée de l'Aisne**

Lieux discrets et intimes, les étendues d'eau qui sur carte semblent couvrir la vallée sont pourtant absentes des paysages vécus par le visiteur. Les grévières sont réservées aux initiés qui ont souvent une petite cahute au bord de l'eau, qui viennent y pêcher le dimanche... En hiver, depuis la route, on aperçoit les plus proches à travers la végétation dénudée.



## **Les perceptions lointaines sur le val de l'Aisne et les vallées secondaires**

Les bords des plateaux et les routes des fonds de vallée sont autant de points de vue sur les paysages de l'Aisne et de ses affluents. Pour le visiteur qui arrive depuis Paris, l'arrivée sur Soissons laisse apercevoir, pour un temps court, des vues imprenables sur la ville et la vallée.





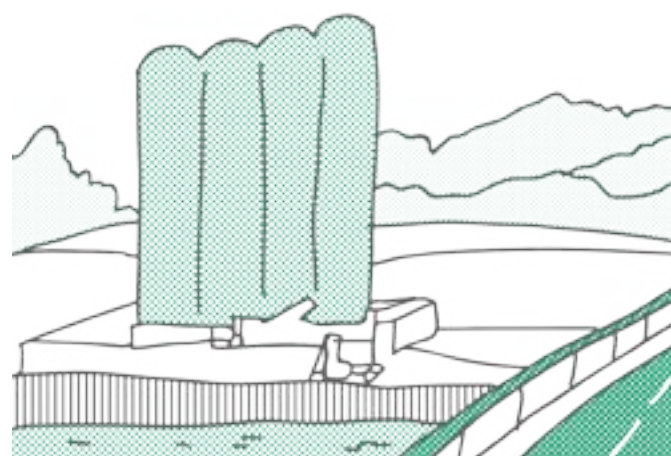
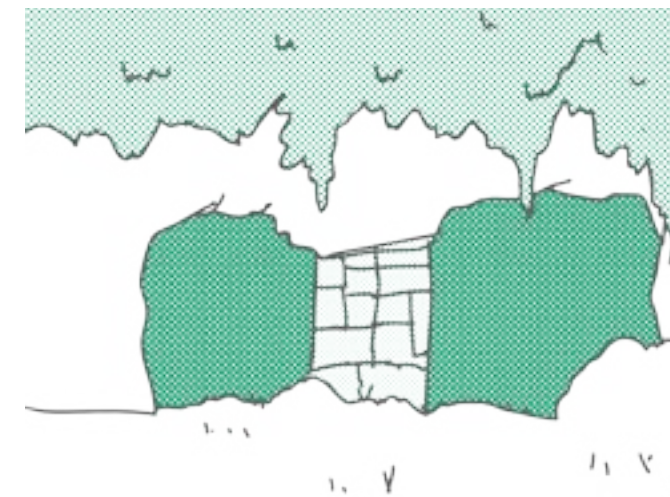


### ***Le patrimoine architectural des bourgs ruraux***

Les villages du Soissonnais sont des petits bijoux d'architecture et de patrimoine historique. Des bourgs comme Septmonts ont ancré dans leur géographie des monuments qui fabriquent aujourd'hui une symbolique.

### ***La culture de l'utilisation du souterrain***

L'habitat troglodytique et les nombreuses grottes et carrières souterraines sont identitaires de la région. Leur histoire est gravée dans le sol et les coteaux témoignent d'un passé où ce sous-sol représentait une richesse inestimable. Aujourd'hui, ce sont ces traces du passé qui doivent au même titre que les monuments être protégées et valorisées. De plus, cette culture renaît un peu partout en France, porteuse d'un certain dynamisme économique.



### ***L'Aisne, ses berges et son patrimoine fluvial***

L'Aisne, emblème par nature du Soissonnais est une rivière qui ne se voit pas beaucoup. Discrètes, ses boucles sont souvent cachées par une végétation dense. Quand on l'approche ou la traverse c'est souvent accompagnée d'un ouvrage de traversée ou lié à une économie particulière. Les silos de Venizel sont des repères dans le paysage. A Soissons, l'Aisne "urbaine" renaît au fur et à mesure des projets de requalification de ses berges. L'accès à l'eau est de plus en plus reconnu comme un besoin des villes qui se sont longtemps développées en leur tournant le dos.

### ***Un réseau viaire inscrit dans sa géographie***

Les petites routes ancestrales qui ont eu l'intelligence de s'ancrer dans une géographie accidentée sont des événements intéressants dans le territoire. Non seulement parce qu'elles ont un caractère adapté, équilibré avec les pentes qu'elles gravissent, mais aussi parce que les paysages qu'elles donnent à voir en sont d'autant plus mis en valeur.











# CARTE DE SYNTHÈSE

## Les atouts du territoire

### HABITER



-  Le patrimoine architectural des bourgs ruraux
-  La richesse urbaine de la ville de Soissons
-  La culture de l'utilisation du souterrain

### PRODUIRE



-  Les immenses horizons cultivés des plateaux
-  Les grévières de la vallée de l'Aisne
-  Les perceptions lointaines sur le val de l'Aisne et ses vallées secondaires

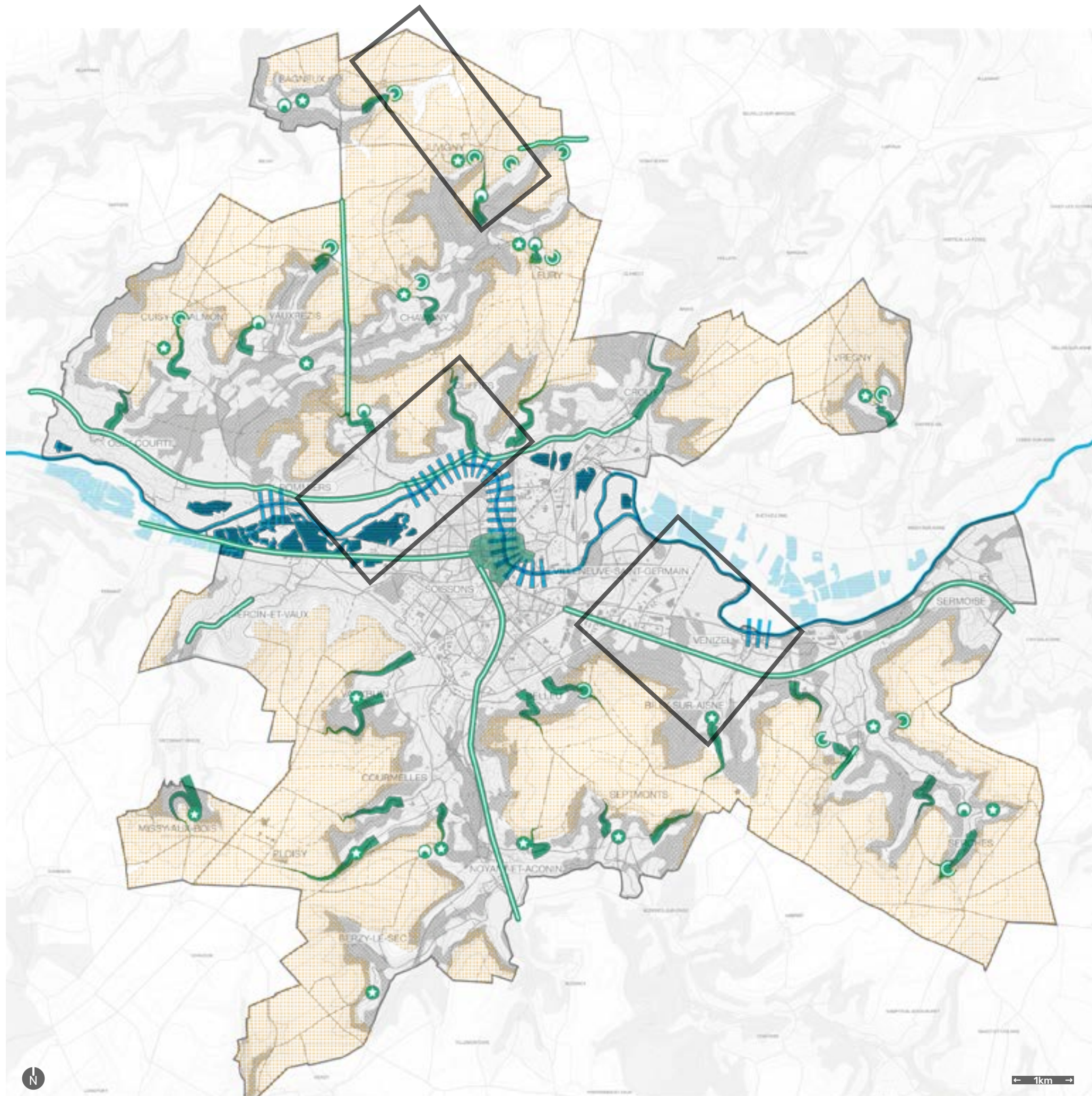
### SE DÉPLACER

Un réseau viaire inscrit dans sa géographie

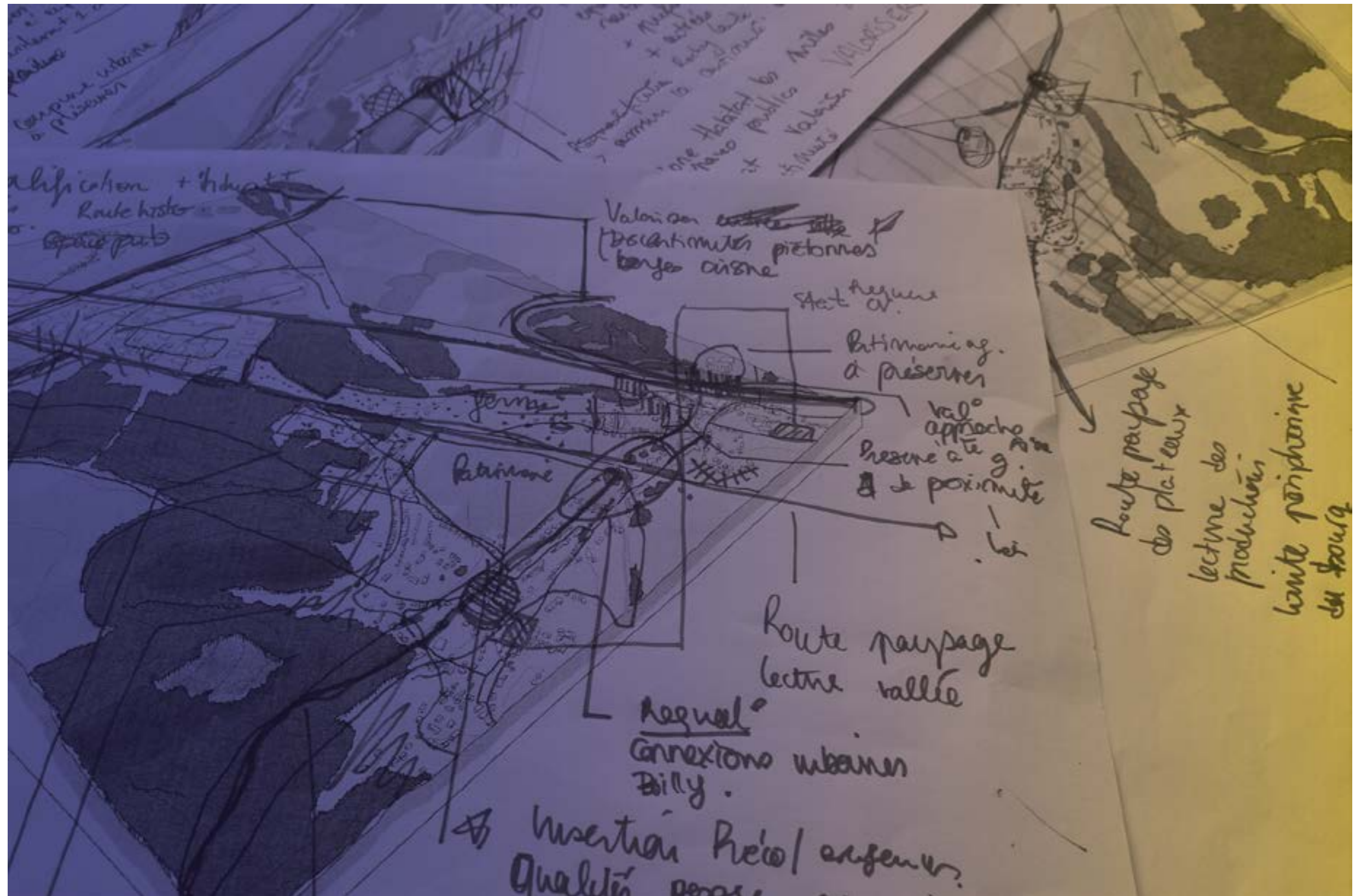
-  Grands axes historiques mettant en valeur les paysages
-  Routes inscrites dans le relief des coteaux

L'Aisne, ses berges et son patrimoine fluvial

-  Fil de l'Aisne
-  Berges de l'Aisne favorisant la proximité avec la rivière







## V / SITES TÉMOINS ET ENJEUX IDENTIFIÉS

## **SITES TÉMOINS & ENJEUX**

**QUELS SITES POUR REPRÉSENTER LE TERRITOIRE ?**

**Site 1/**

La façade Ouest de Soissons

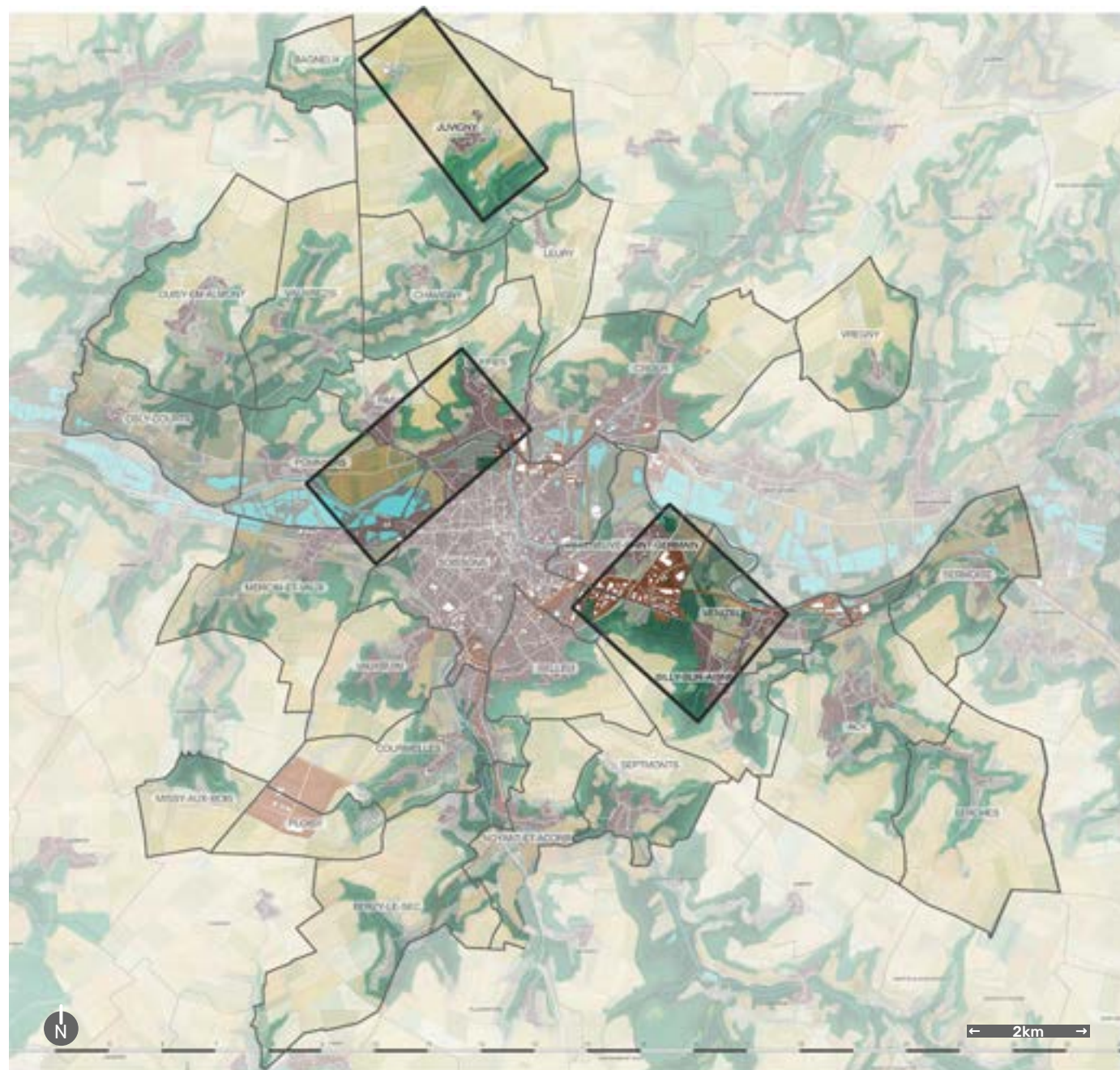
**Site 2/**

L'alcôve de Billy-sur-Aisne et l'entrée Est de Soissons

**Site 3/**

Le plateau de Juvigny





## Quels sites pour représenter le territoire ?

Comme nous avons pu le voir à travers cet ouvrage, la Communauté d'Agglomération est composée de différentes entités géographiques et paysagères, mais aussi de dynamiques d'installations de l'homme passées, présentes et futures qui fabriquent la diversité du territoire. À travers la définition de sites témoins, ce plan de paysage souhaite qualifier plus précisément ces morphologies, ces dynamiques. Trois sites ont ainsi été choisis :

**Les environs de Juvigny**, représentant le plateau agricole et l'installation d'habitat en bord de coteau ;

**La périphérie Ouest de la ville de Soissons** et le rapport de la vallée de l'Aisne avec ses grèvières ;

**La périphérie Est de la ville de Soissons** et le vallon de la commune de Billy-sur-Aisne, permettant d'aborder les zones d'activité d'entrée de ville, l'urbanisation de la vallée et la lecture des vallons secondaires.

## Les paysages et le territoire en jeu

Sur le territoire peut être relevé un ensemble d'éléments plus ou moins récurrents qui sont "en jeu". Ainsi la considération qui leur sera accordée influencera directement, de manière positive ou négative, les paysages et le cadre de vie du Soissonnais.

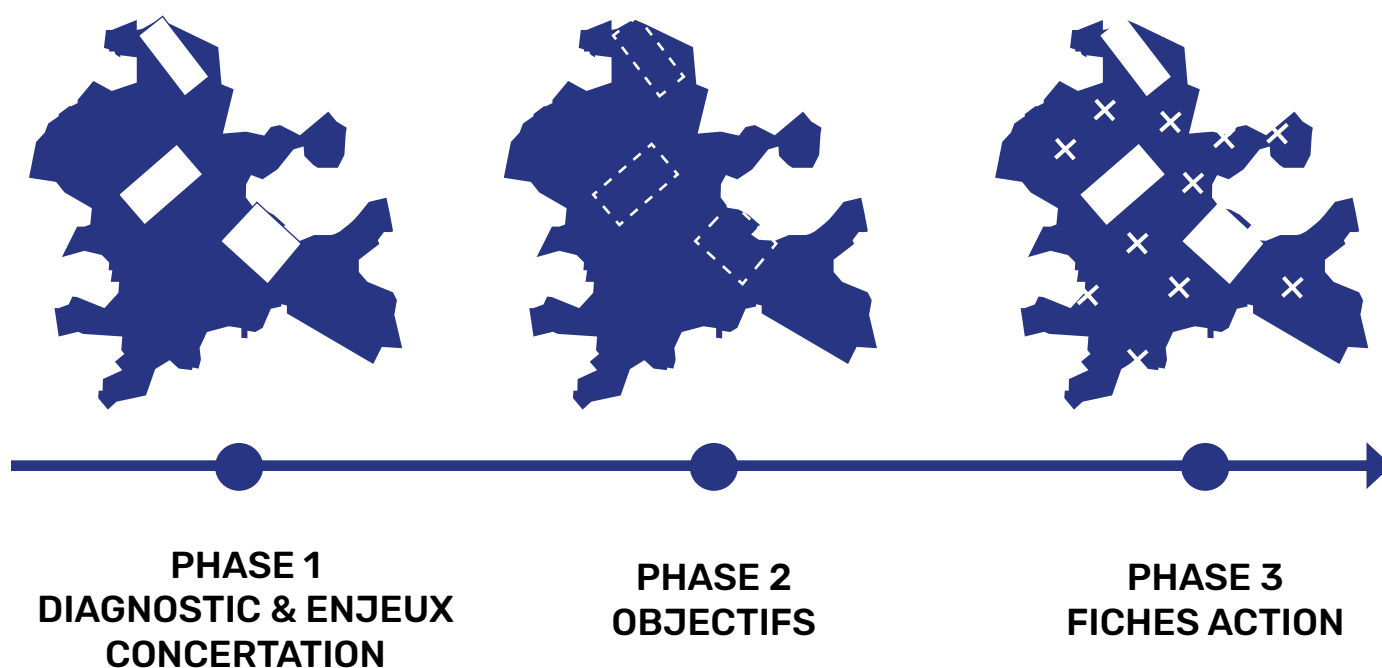
"Ce que l'on peut gagner ou perdre" résume partiellement l'idée qui a aiguillé les préconisations et constats formalisés dans "les enjeux du territoire".

Les dynamiques mises en avant ci-après sont catégorisées en fonction de trois niveaux d'attention à porter sur chaque élément. Ces niveaux d'attention reprennent les préconisations et définitions de la Convention Européenne du Paysage en matière de protection, de gestion et d'aménagement des paysages. Chacun de ces niveaux n'est pas exclusif. Ainsi, un enjeu donné pourra potentiellement être concerné par les trois niveaux définis ci-dessous.

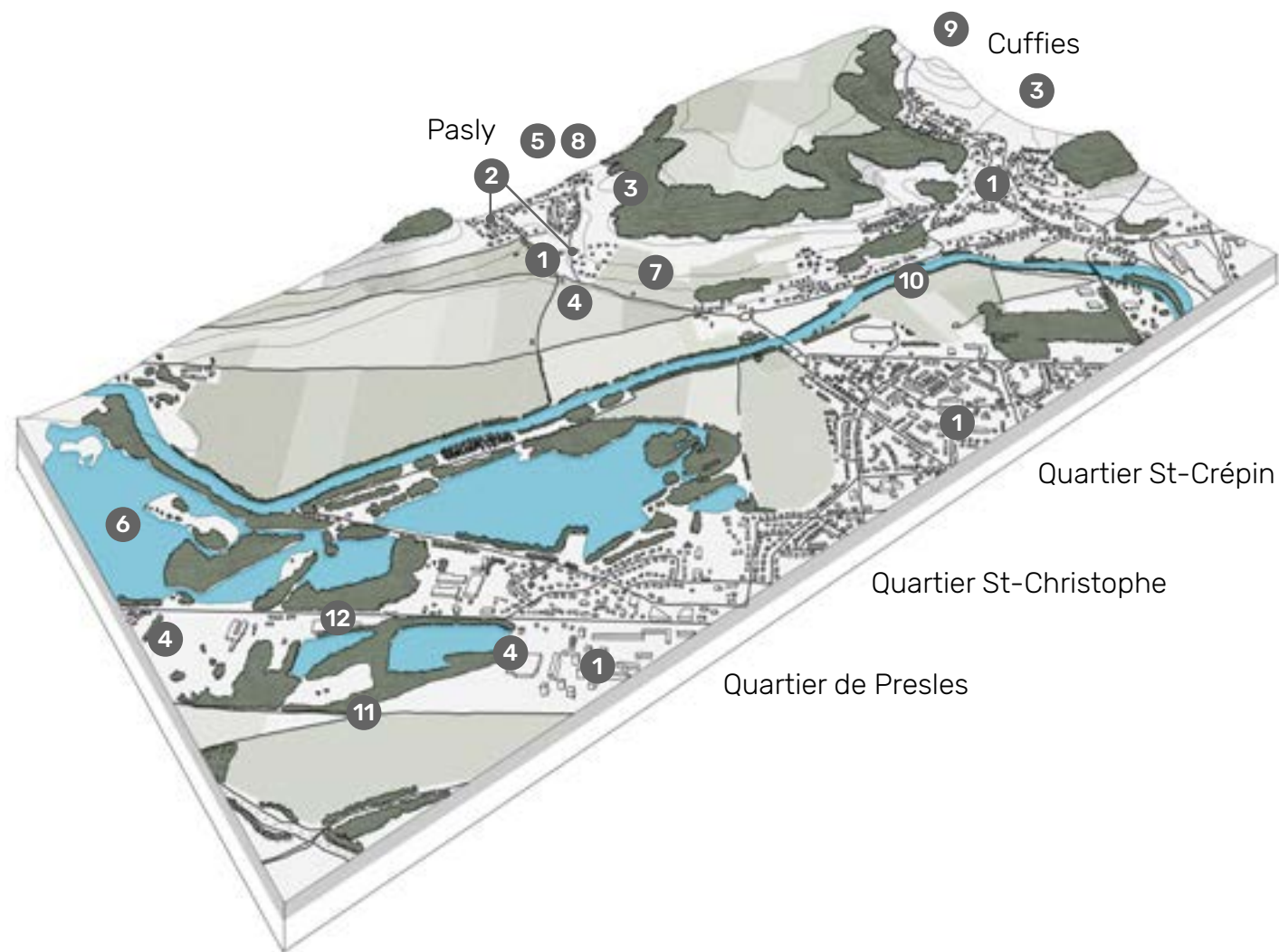
**[P]** La **protection des paysages** comprend les actions de conservation et de maintien des aspects significatifs ou caractéristiques d'un paysage, justifiées par sa valeur patrimoniale émanant de sa configuration naturelle et/ou de l'intervention humaine

**[G]** La **gestion des paysages** comprend les actions visant, dans une perspective de développement durable, à entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales.

**[A]** L'**aménagement des paysages** comprend les actions présentant un caractère prospectif particulièrement affirmé visant la mise en valeur, la restauration ou la création de paysages.







### Site 1 : La façade Ouest de Soissons

La porte Ouest de la ville de Soissons est un site en pleine mutation qui rassemble une grande diversité d'usages (habitats, loisirs, commerces...). À cheval sur les communes de Mercin-et-Vaux, Pommiers, Pasly, Cuffies et Soissons, cet espace intègre dans son emprise des profils urbains et périurbains représentatifs de l'ensemble du territoire. C'est un des seuils principaux de la ville de Soissons ; une façade urbaine qui s'étire le long d'un grand axe historique : l'avenue de Compiègne [12]. Les enjeux y sont nombreux et la définition d'une gestion équilibrée de l'espace d'autant plus complexe.

Les quartiers de Presles, de Saint-Christophe et de Saint Crépin rassemblent une majorité d'habitats collectifs où de nombreuses rénovations urbaines sont à l'œuvre. Les espaces publics de ces quartiers, au même titre que ceux des communes périphériques de Pasly et Cuffies, demandent à être requalifiés pour fournir d'avantage d'espaces de rencontre et d'échange [1].

À l'entrée de la cuvette de Pasly, des lotissements peu denses constituent désormais une image peu valorisante pour l'entrée du bourg [2] [4]. L'évolution de ces espaces "individualisants" dans le temps est à prévoir d'autant plus que leur expansion menace des terres agricoles et naturelles des coteaux, notamment au vu des préconisations du SCoT [3] [7]. Au fond de la vallée de Pasly, le site troglodytique du chemin de la Montagne constitue quant à lui un patrimoine remarquable à rendre accessible et à préserver [5] [8].

Dans la vallée voisine, celle de Cuffies, ce sont la qualité et les perspectives offertes par la route en fond de vallée sur la vallée de l'Aisne (Route de Chavigny) qui sont menacées par le reboisement du coteau [9].

En matière de déplacement, des enjeux de continuité sont à noter quant au linéaire des berges de l'Aisne [10] ainsi qu'à celui de la ligne Rochy-Condé [11]. Enfin, certaines routes d'entrée de bourg et de ville peu valorisantes mériteraient d'être requalifiées [4] à l'image de l'avenue de Compiègne qui borde des grèvières inexploitées sans pour autant les donner à voir [6] [12].

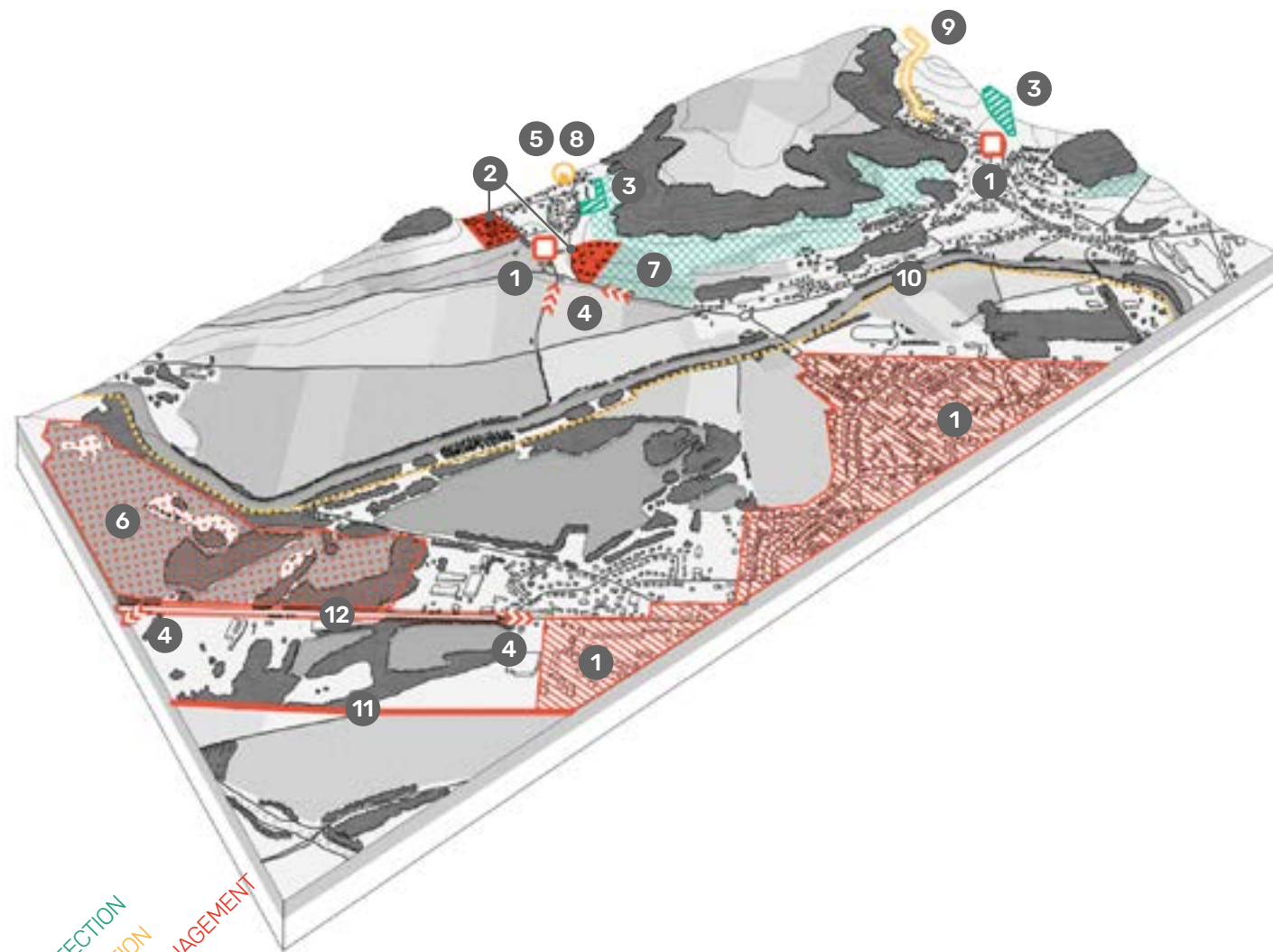


[2 & 7] [6]








[11] [4]








PROTECTION  
GESTION  
AMÉNAGEMENT





**HABITER**

-  [1] Requalification des espaces publics
-  [2] Étalement urbain de Pasly sur le piémont
-  [3] Espaces agricoles menacés par les extensions urbaines prévues par le SCoT (Cuffies et Pasly)
-  [4] Les entrées de ville de Mercin-et-Vaux, Pasly et Soissons
-  [5] Les sites troglodytiques du chemin de la Montagne à Pasly

**PRODUIRE**

-  [6] Les grévières
-  [7] Terres agricoles à maintenir sur les coteaux
-  [8] Les sites troglodytiques du chemin de la Montagne à Pasly

**SE DÉPLACER**

-  [9] La route de Cuffies dont les vues sont menacées par la fermeture des milieux boisés
-  [10] La continuité des chemins de berge de l'Aisne et l'accès à l'eau
-  [11] La continuité de la ligne Rochy-Condé
-  [12] La N2031 Avenue de Compiègne lisibilité des grévières

**Les enjeux testés sur les sites témoins**

**Site 1 : La façade Ouest de Soissons**



[4] La façade urbaine de Soissons et ses espaces attenants



[1] Les espaces publics des quartiers d'habitat



[12] Le profil de la route historique en arrivant sur Soissons et la lecture des grévières



[5] [8] Les sites troglodytiques du chemin de la Montagne à Pasly

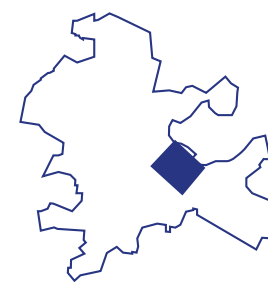
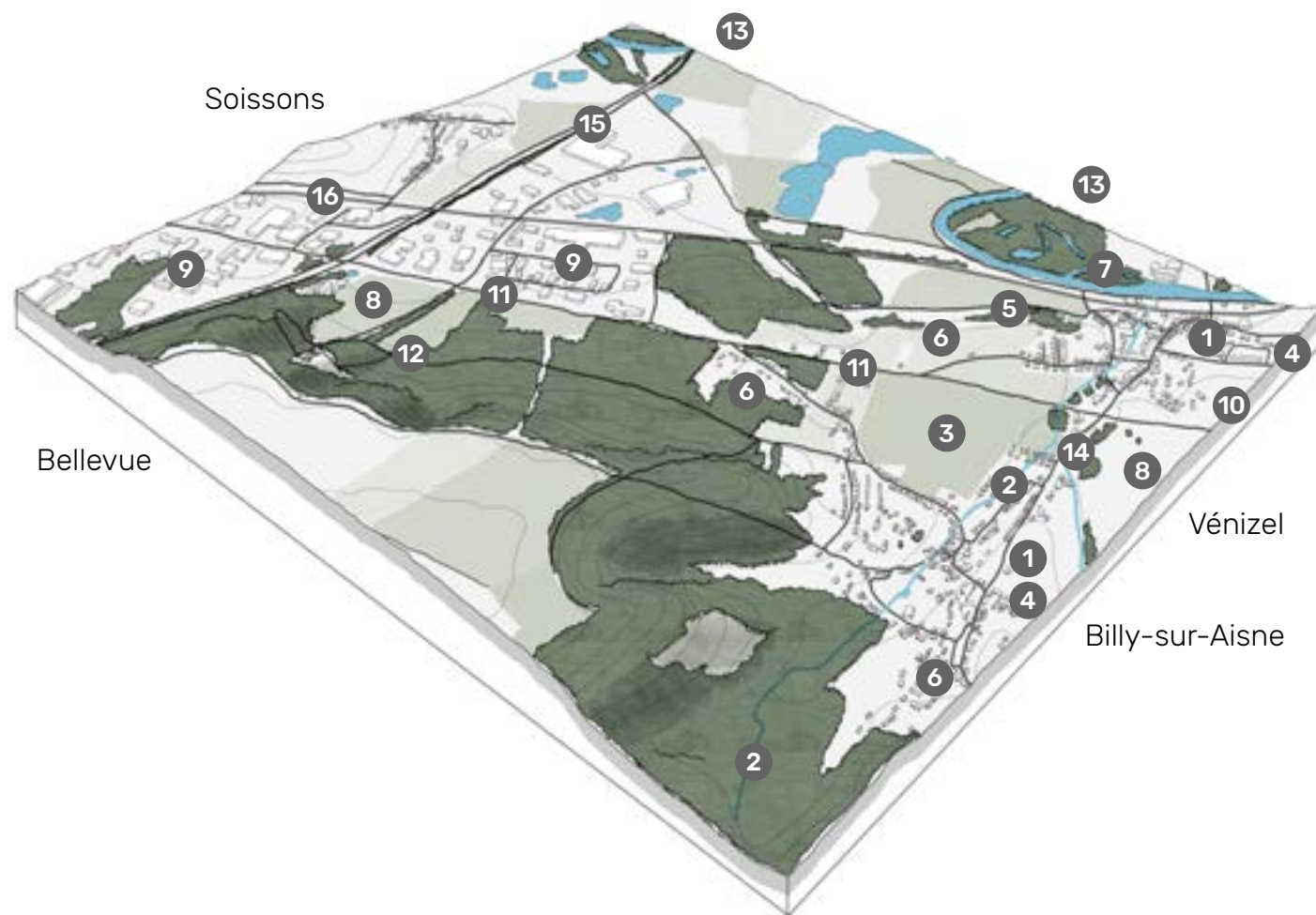


[9] Les vues sur le val de l'Aisne qui se referment depuis la route de Chavigny à Cuffies



[4] Le stationnement en entrée de bourg à Pasly





## Site 2: L'alcôve de Billy-sur-Aisne et l'entrée Est de Soissons

L'intérêt du cadrage de ce site témoin réside dans sa situation péri-rurale. La densité d'activités économiques et industrielles en marge de Soissons a façonné une image parfois dure de ces lieux construits par la route et les délaissés qui l'accompagnent.

L'environnement dans lequel se sont implantés ces secteurs économiques est riche de la proximité des coteaux boisés qui s'étendent en pente douce depuis les plateaux cultivés. Dans leur partie basse, ces coteaux rassemblent des éléments remarquables à préserver à l'image du mail de Bellevue [12], mais aussi des espaces naturels et agricoles sous pression foncière à protéger dans le temps [5] [8].

Ce site est marqué par la traversée de la RN31 et ses deux séquences [11] : l'une ouverte sur la vallée de l'Aisne, mettant en valeur ses paysages, et l'autre, au contact direct avec Soissons, dévalorisée par les façades des zones économiques [9]. Cette seconde séquence croise par ailleurs la rocade dont la gestion des abords améliorerait facilement la lisibilité du territoire (vues sur Soissons, sur les grévières, etc.) [15].

Sur ce site, l'Aisne présente des portions à valoriser en s'assurant de la bonne continuité des circulations piétonnes, voire par des aménagements spécifiques [13] ; un enjeu auquel pourrait contribuer la requalification de la ligne Rochy-Condé [16]. Un affluent très discret, le ru de Venizel, mérite lui aussi une attention particulière du fait de son linéaire peu accessible et parfois complètement busé [2]. Parallèlement à ce cours d'eau pourrait s'étendre une liaison douce facilitant les déplacements piétons et vélos entre les bourgs de Venizel et de Billy-sur-Aisne [14] dont les centres historiques respectifs pourraient également être d'avantage mis en valeur [1]. Les silos de Bucy-le-Long, visibles depuis l'ensemble de cette portion de territoire, font partie de ces éléments à valoriser au même titre que les architectures historiques et/ou remarquables des bourgs [1] [4] [7]. Enfin, il est important d'être vigilant sur l'implantation du futur écoquartier le Colombier qui risque d'occulter les dernières vues sur la vallée du ru de Venizel depuis le val de l'Aisne et de contribuer à l'effacement des coupures urbaines entre Soissons et les communes périphériques [3].

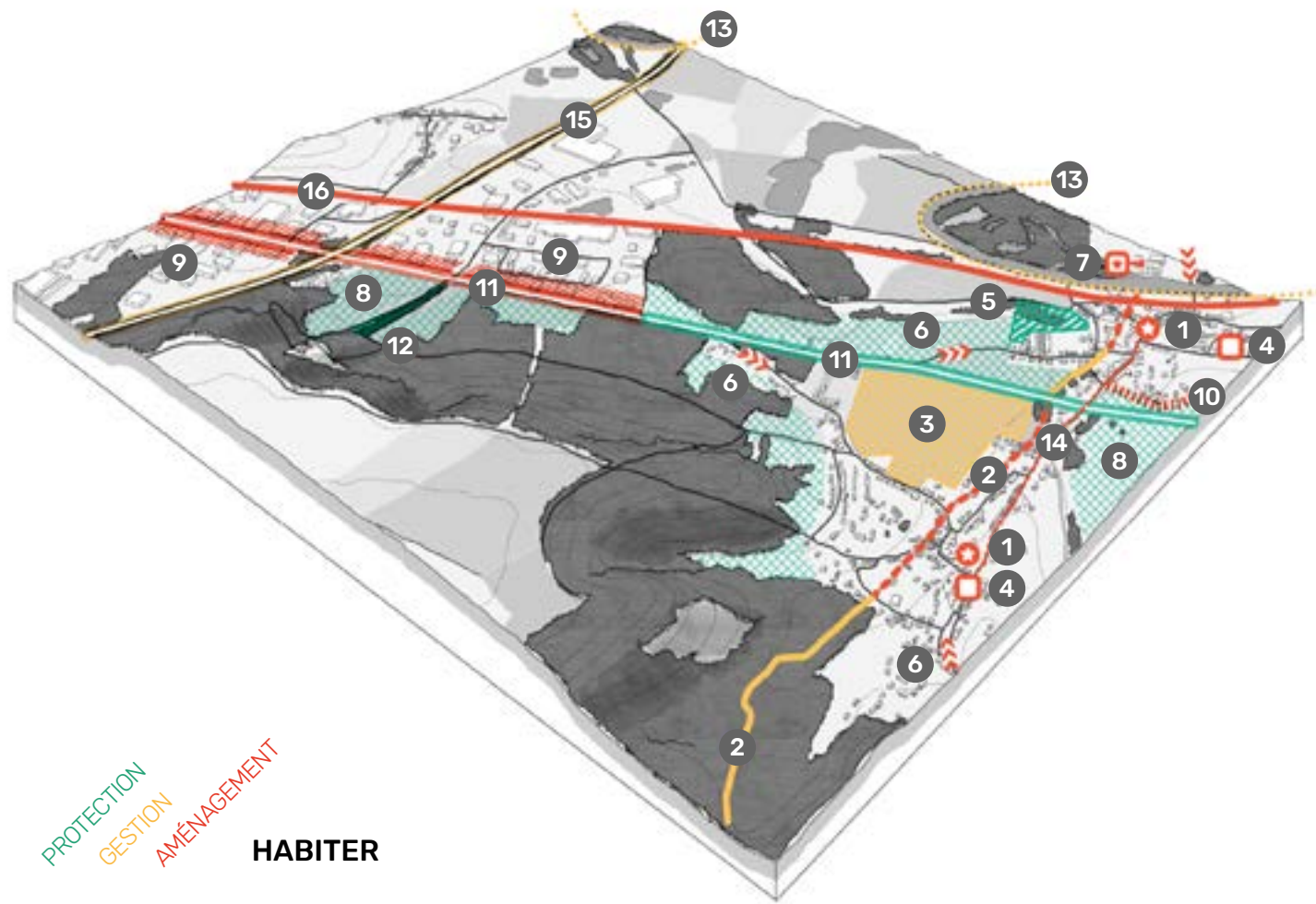


[5] [12]









[4] [7]










PROTECTION  
GESTION  
AMÉNAGEMENT








### HABITER

-  [1] Le centre historique de Billy-sur-Aisne et Venizel
-  [2] Le ru de Venizel
-  [3] L'Ecoquartier le Colombier
-  [4] Requalification des espaces publics
-  [5] Espaces agricoles menacés par les extensions urbaines prévues par le SCoT
-  [6] Les entrées de ville de Billy-sur-Aisne et Venizel

### PRODUIRE

-   [7] Le patrimoine architectural industriel-agricole
-  [8] Terres agricoles et naturelles à maintenir
-  [9] Les façades des zones d'activités sur la RN 31
-  [10] L'interface urbain/agricole

### SE DÉPLACER

-   [11] La RN 31 : les deux séquences
-  [12] Le mail de Bellevue
-  [13] La continuité des chemins de berge de l'Aisne et l'accès à l'eau depuis la rive gauche
-  [14] Liaison douce entre Billy-sur-Aisne et Venizel
-  [15] La rocade : gérer la lisibilité sur le territoire
-  [16] La continuité de la ligne Rochy-Condé

## Site 2: L'alcôve de Billy-sur-Aisne et l'entrée Est de Soissons



[3] Des préconisations sur l'insertion du futur écoquartier



[16] La ligne Rochy Condé potentielle liaison douce



[7] Le patrimoine architectural industriel-agricole



[2] Le ru de Venizel à ciel ouvert



[9] Les façades de la zone d'activité sur la RN31 en entrée d'agglomération

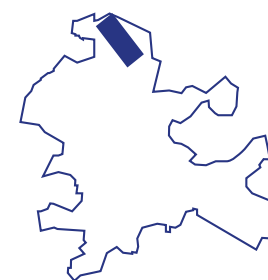
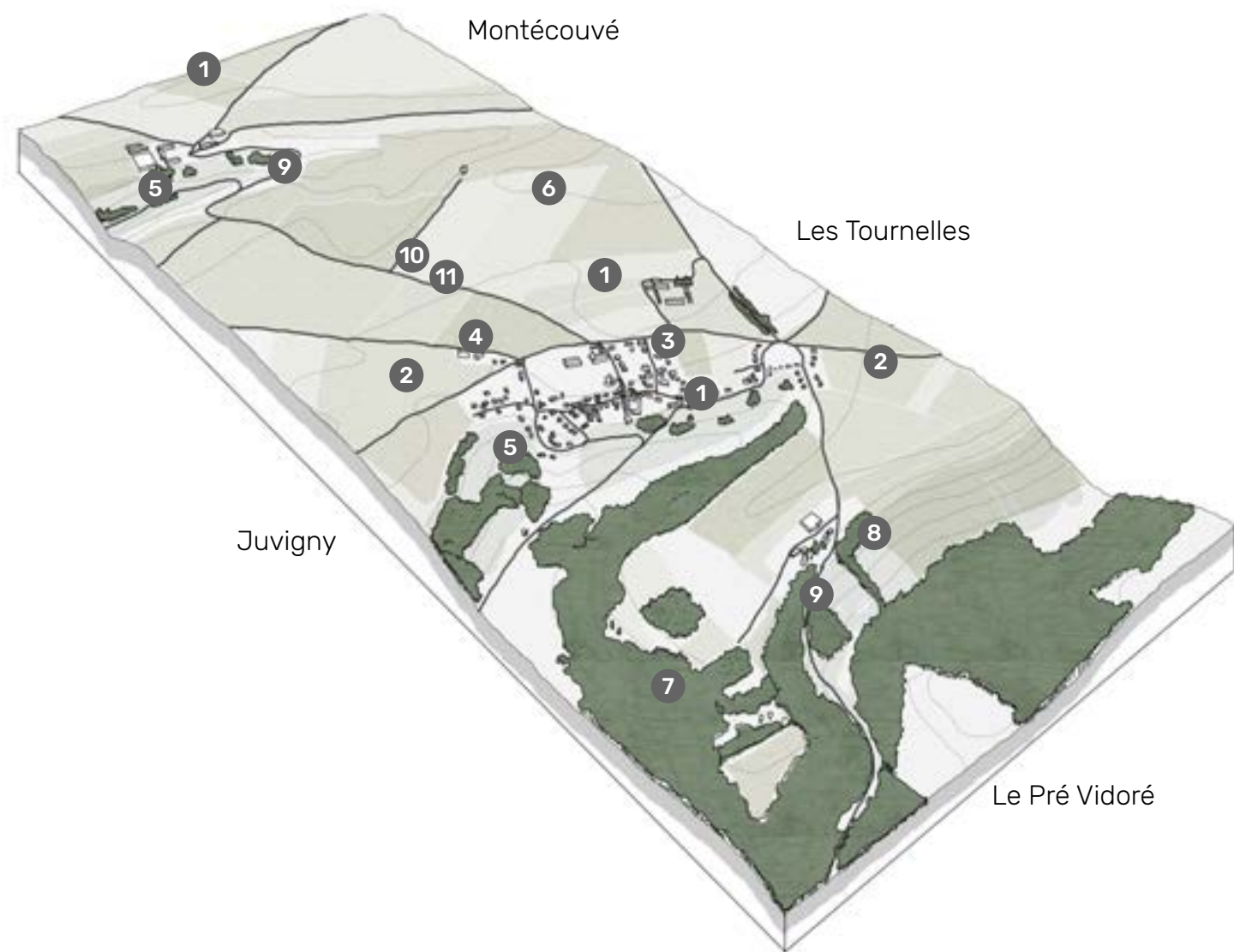


[2] Le ru de Venizel devenant canalisé



[14] Le besoin d'une liaison douce entre Venizel et Billy





### Site 3 : Le plateau de Juvigny

Ce site témoin est vaste, rural, éloigné du cœur de l'agglomération, et en situation de charnière entre plateau et coteau. Les immenses horizons cultivés qui caractérisent ce site sont représentatifs d'une agriculture de plateau à préserver [6], mais aussi à rendre visible et accessible par l'aménagement de circulations douces aux abords des principaux axes de communication [9] [10]. Ces espaces agricoles sont ponctuellement menacés par des extensions urbaines préconisées par le SCoT [4] dont l'implantation serait déqualifiante pour les entrées du bourg qui s'étale [2] et ne contribue pas à la mise en valeur des espaces publics centraux [3]. L'ensemble du site est par ailleurs ponctué d'éléments remarquables liés à la fertilité du plateau qu'il est important de préserver pour leur histoire et leur architecture : les fermes [1].

Les vallées attenantes sont caractérisées par des boisements importants parfois cultivés (populiculture) mais souvent spontanés. Cette seconde catégorie nécessite un entretien particulier pour maintenir accessibles ces espaces forestiers tout en y maintenant une dimension productive (bois énergie par exemple) [7]. Toutefois, certains coteaux sont encore maintenus ouverts grâce à la pratique de l'élevage qu'il est important de soutenir sur l'ensemble du territoire [5].



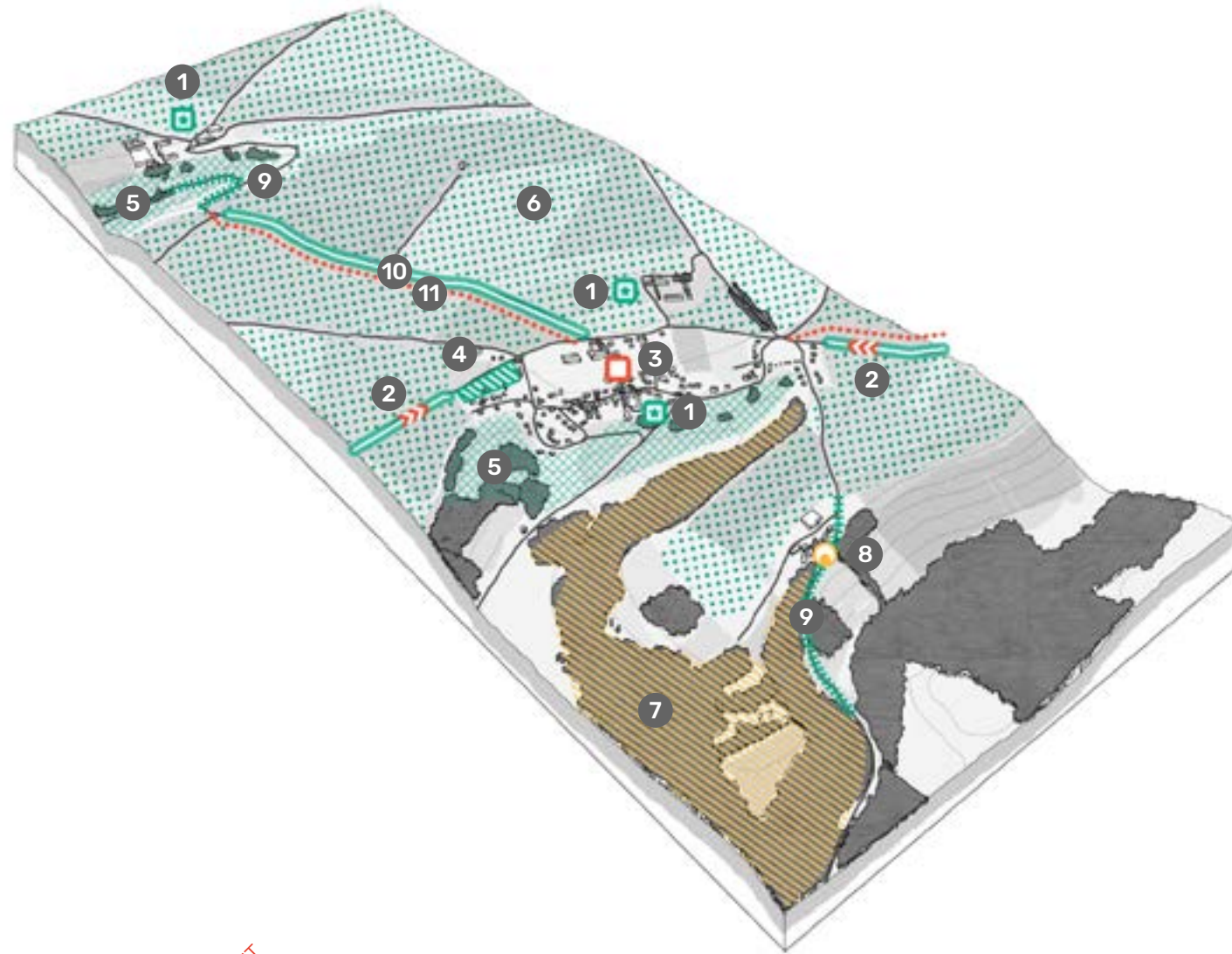
[8]



[6]



## Site 3 : Le plateau de Juvigny



PROTECTION  
GESTION  
AMÉNAGEMENT

### HABITER

- |  |   |
|--|---|
|  | [1] Le patrimoine architectural des exploitations agricoles                   |
|  | [2] Les entrées de ville Est et Ouest de Juvigny                              |
|  | [3] Requalification des espaces publics du cœur de ville                      |
|  | [4] Espaces agricoles menacés par les extensions urbaines prévues par le SCoT |

### PRODUIRE

- |  |  |
|--|--|
|  | [5] Les pratiques agricole (élevage) qui conservent les paysages ouverts |
|  | [6] Les terres agricoles des plateaux                                    |
|  | [7] Entretien des boisements   |
|  | [8] Le site troglodytique de la route de Leury                           |

### SE DÉPLACER

- |  |  |
|--|--|
|  | [9] La route et les ouvertures dans les boisements du coteau |
|  | [10] La route des plateaux                                   |
|  | [11] Les liaisons douces                                     |



[9] La route paysage et les ouvertures dans le coteau offrant une lecture des paysages



[5] Les pratiques agricoles qui maintiennent les paysages de vallée ouverts



[1] Le patrimoine architectural des exploitations agricoles



[2] L'entrée de ville Ouest de Juvigny

# LES PRINCIPAUX ENJEUX DES PAYSAGES DU SOISSONNAIS

*Des enjeux repérés sur les sites témoins découlent trois principaux enjeux ici synthétisés. Ce premier repérage à l'échelle locale permet désormais d'élargir l'échelle de préconisation à celle du territoire de la communauté d'agglomération. Ainsi, les trois cartes qui suivent spatialisent, de manière non-exhaustive, les composantes de ces principaux enjeux.*

## [1] Valoriser les entités géographiques

Le paysage est clairement partagé en entités identifiables avec de fortes caractéristiques et des transitions rapides.

### LES PLATEAUX

Ils sont caractérisés par de grandes monocultures souvent considérées comme des paysages pauvres à cause de leur monotonie agricole ils sont pourtant une image forte de la géographie. Leur image de vide structurel fait exister d'une manière prépondérante le ciel (les ciels). Le vide est alors une qualité de référence que les projets d'éoliennes par exemple viennent évidemment perturber. La gestion des franges, eau, circulations, urbanisation est un enjeu fort.

### LES COTEAUX

Ils ont évolué depuis l'abandon du vignoble et de l'élevage. La tendance est à la fermeture, morcellement et à la discontinuité, sensations de terres abandonnées en friche ou convoitées pour de nouveaux usages agricoles, forestier, urbain avec des enjeux économiques, écologique et de cadre de vie.

### LES VALLÉES

Elles ont été transformées par une baisse de l'activité et la création de friches industrielles, architecturales et paysagères ainsi qu'un développement urbain et viaire. Mais elles ont aussi d'importants impacts écologiques (cf. Trame verte et bleue). La vallée de l'Aisne est marquée par les grévières à la fois importantes en termes d'impact foncier et absentes dans un isolement structurel qui les masque. C'est un enjeu à long terme qu'il faut garder en mémoire.

## [2] Valoriser les patrimoines architecturaux et paysagers

Ils font le cadre de vie jusque dans leurs dimensions culturelles de loisirs et de tourisme. Cette valorisation s'engagera au travers d'actions qui se complètent :

- Restructuration ou aménagement des espaces publics de centralité et des entrées de ville et village ;
- Mise en scène des bâtiments remarquables (interface avec l'espace public) ;
- Réflexion sur l'avenir des sites troglodytes : quelle mise en évidence pour quels usages ;
- Valorisation d'éléments particuliers de « paysage objet » comme le mail de Bellevue ou de vastes structures comme les grévières ;
- Exploitations des friches urbaines et périurbaines que sont tous les espaces en mutation économique.

## [3] Valoriser les continuités d'usages, visuelles ou écologiques

La mise en scène du paysage se fait par une lecture subliminale et un vécu quotidien des « éléments géographiques » qui font repères et sens. Il faut pouvoir lire la continuité des coteaux, des vallées, des rivières, des urbanisations à partir des infrastructures de circulation : train, automobile, vélo, piétons. L'usage et la lecture du Soissonnais s'appuie principalement sur la vallée de l'Aisne, ses affluents, ses grévières, peupleraies et ses coteaux qui l'accompagnent qu'ils soient ouverts, boisés cultivés, en friche ou urbanisés.

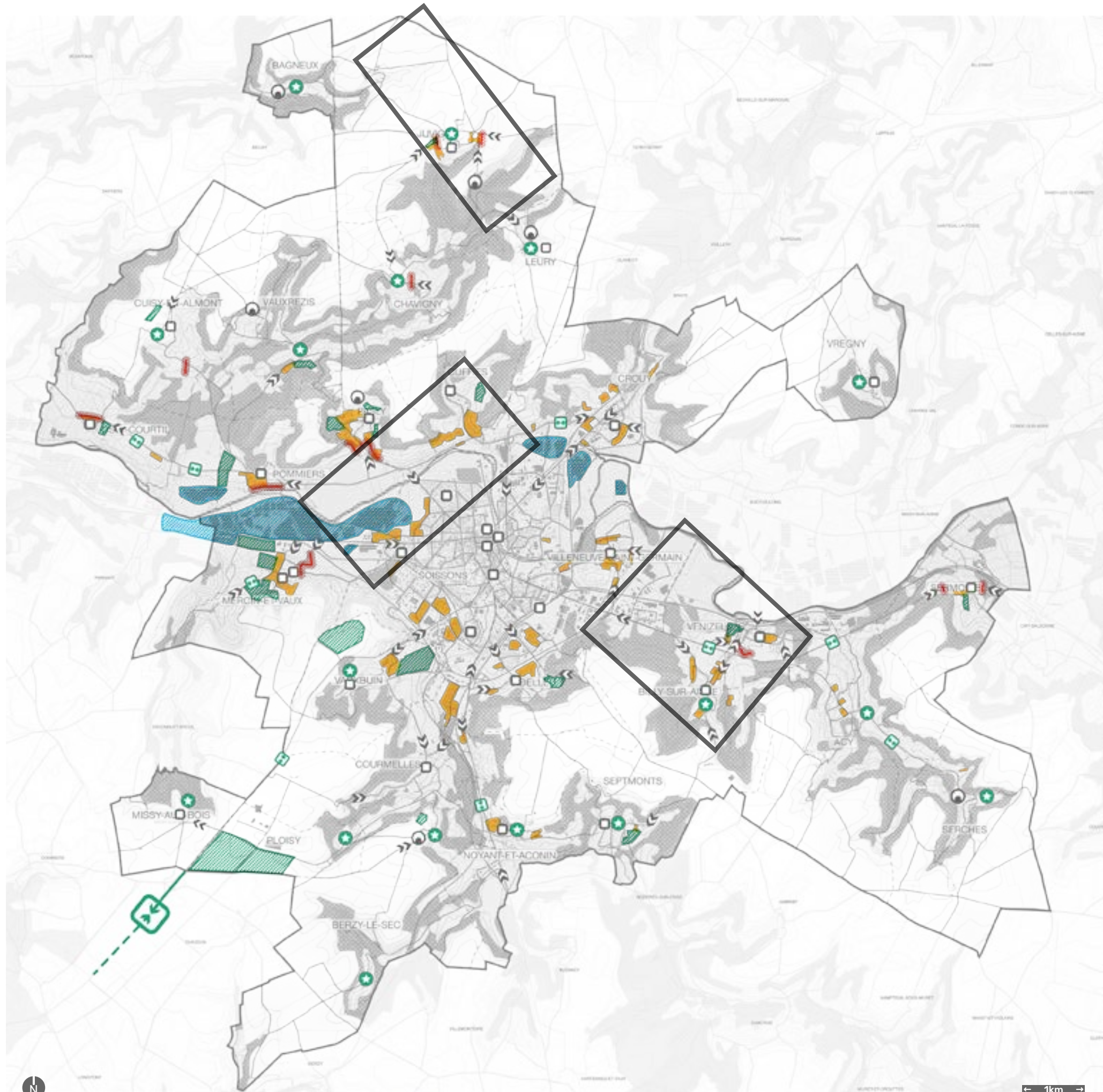
- Les berges de rivière donc la relation avec les activités et l'urbanisation qui peuvent les contrarier ;
- Les structures d'usage historique comme les voies ferrées quand elles sont abandonnées.

Dans le paysage, les lignes aussi continues et horizontales devraient être un patrimoine classé « perpétuel », potentiel inestimable.

Plus finement, les continuités des maillages ruraux en voie de déstructuration ou d'abandon sont à mettre en relation avec de nouveaux usages : découverte, loisirs constituant des liaisons douces, chemin GR, piste vélo, promenades. Ils participent d'une approche écologique et de développement durable incontournable aujourd'hui.



# SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE HABITER LE TERRITOIRE



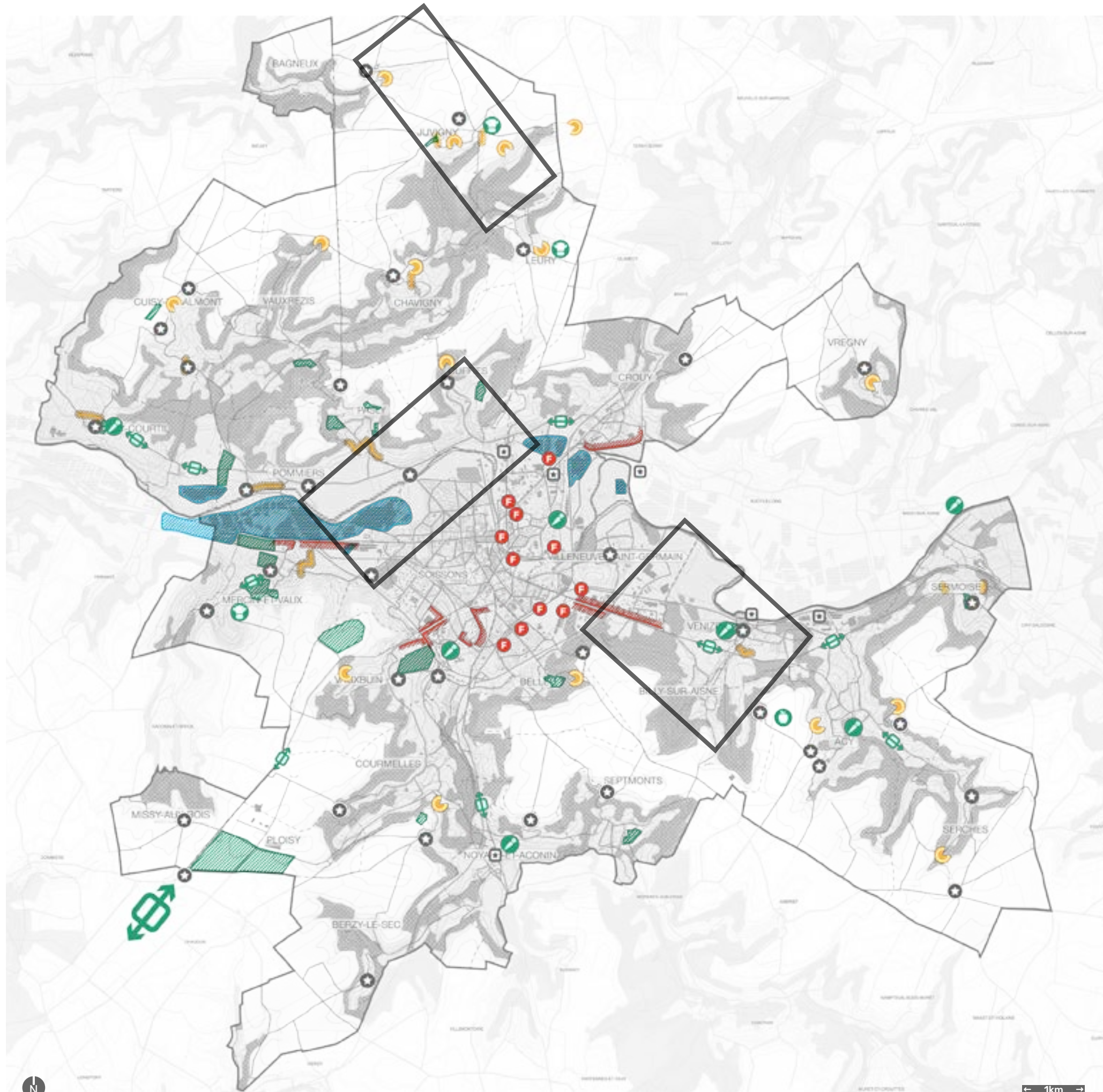
PROTECTION	GESTION	AMÉNAGEMENT	
			Espaces agricoles ou naturels menacés par les préconisations du SCoT
			Espaces publics et de stationnement
			Entrées de ville
			Coupures d'urbanisation
			Bourgs périphériques de Soissons au patrimoine architectural remarquable
			Sites troglodytiques
			Grévières
			Étalement urbain diffus
			Interfaces Urbain/Agricole

Les enjeux identifiés sur cette carte participent tous à des degrés différents des valorisations de référence :

- [1] Les entités géographiques
- [2] Les patrimoines architecturaux et paysagers
- [3] Les continuités d'usages, visuelles et écologiques



# SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE PRODUIRE SUR LE TERRITOIRE



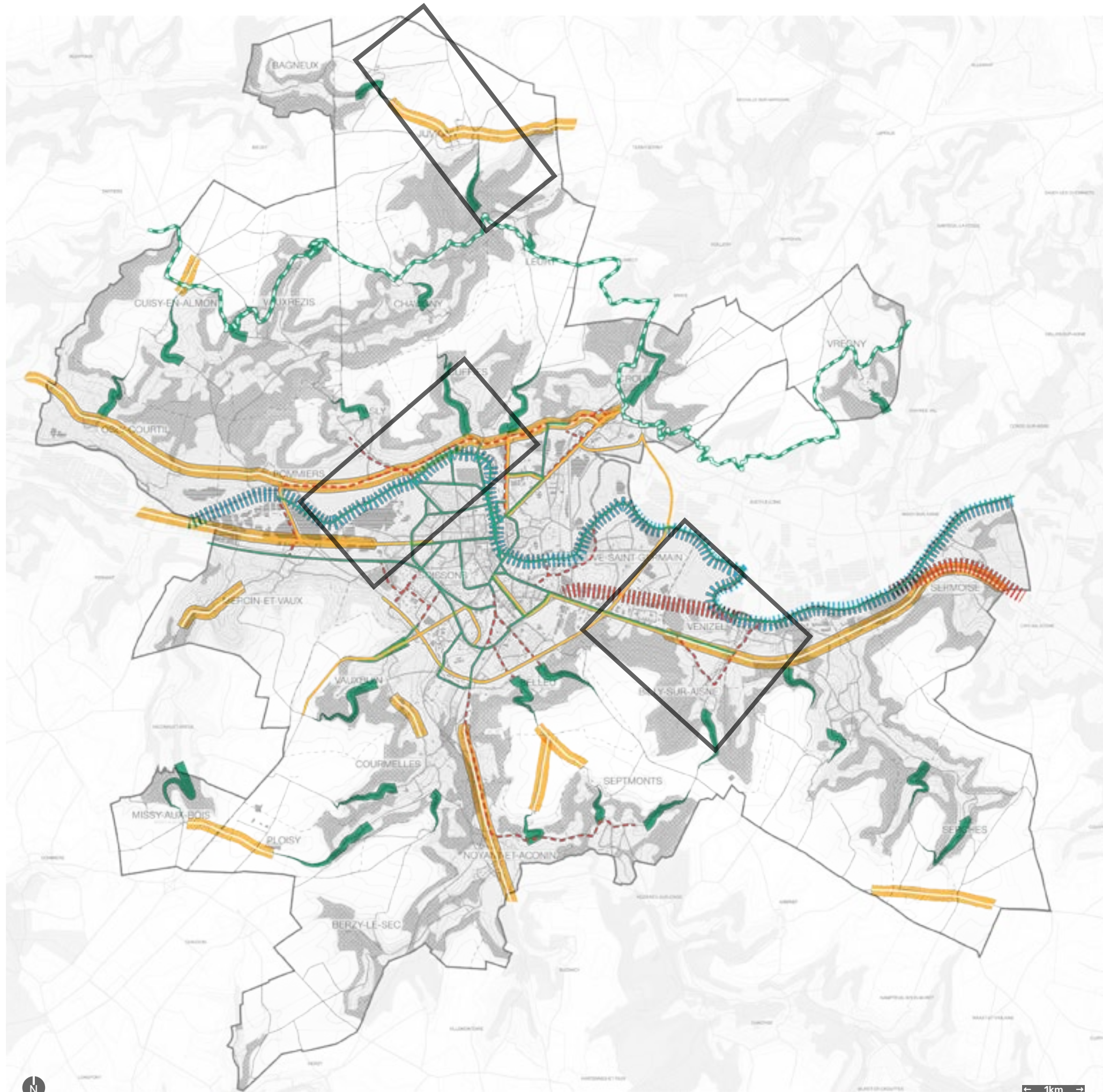
PROTECTION	GESTION	AMÉNAGEMENT
		Ouvertures dans le coteau
		Grèvières
		Agriculture de petite et moyenne échelle Maraîchage Arboriculture Élevage
		Façade de zone d'activités en entrée de ville
		Friches industrielles
		Fermes remarquables
		Silhouettes industrielles de la vallée de l'Aisne
		Continuité des espaces d'activité
		Espaces agricoles ou naturels menacés par les préconisations du SCoT
		Interfaces Urbain/Agricole

Les enjeux identifiés sur cette carte participent tous à des degrés différents des valorisations de référence :

- [1] Les entités géographiques
- [2] Les patrimoines architecturaux et paysagers
- [3] Les continuités d'usages, visuelles et écologiques



# SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE SE DÉPLACER SUR LE TERRITOIRE



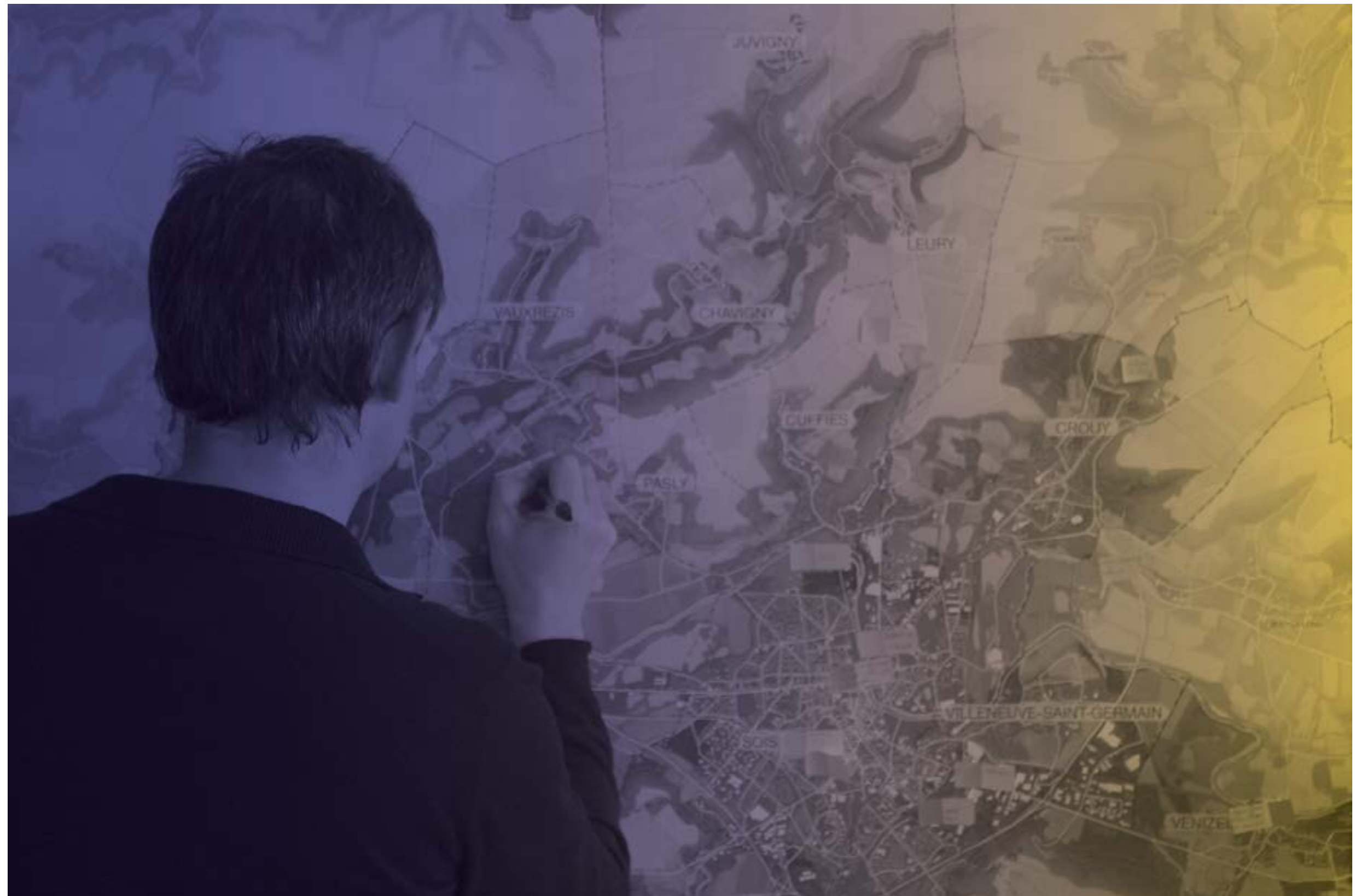
PROTECTION	GESTION	AMÉNAGEMENT

- Paysages routiers peu valorisants ou dévalorisants
- Routes des paysages des plateaux et de vallée
- Routes inscrites dans le relief des coteaux
- Liaisons douces existantes ou en cours de réalisation
- Liaisons douces à créer
- Sentier de Grande Randonnée (GR12)
- Friches de déplacement fluviales
- Friches de déplacement ferroviaires

Les enjeux identifiés sur cette carte participent tous à des degrés différents des valorisations de référence :

- [1] Les entités géographiques
- [2] Les patrimoines architecturaux et paysagers
- [3] Les continuités d'usages, visuelles et écologiques





**VI /  
CONCLUSION DU DIAGNOSTIC**



## **Le Plan de Paysage est une utopie réalisable**

***Utopie parce que les systèmes économiques, la technocratie mais aussi tout simplement les préjugés et les habitudes sont lourds.***

***Réalisable parce que nous n'avons pas le choix ; il faut redonner de la cohérence à notre vie. L'écologie environnementale, socio-économique et culturelle l'impose déjà et l'imposera de plus en plus.***

***Aujourd'hui l'autonomie des systèmes pousse à des réflexions et des recherches de solutions à partir de visions mono spécifiques des problématiques ;***

- L'urbanisme se débat entre des choix de principe et la réalité des demandes ;***
- L'agriculture devenue une industrie est soumise aux règles financières et commerciales européennes et internationales***
- Les déplacements suivent des réglementations nationales voire internationales avec comme seuls objectifs l'efficacité et la sécurité.***

***La production des paysages est la résultante de ces politiques.***

***D'une manière générale, on observe une exploitation mono orientée des qualités potentielles d'une géographie qui exclut toute transversalité et dualité d'intérêts.***

***Le diagnostic sur les paysages montre autant un bon état patrimonial du territoire (malgré tout insuffisamment valorisé) qu'une confrontation violente entre des systèmes et pratiques qui le divisent.***

***La sensation de dégradation des paysages parfois exprimée dans les dialogues de la concertation n'est que la conséquence de cette situation.***

***Pour y remédier, la requalification des paysages ne passera pas par des actions cosmétiques de protection visuelle ou de mise en œuvre de décors. Seule une remise en cause de ce qui façonne profondément notre cadre de vie à savoir les politiques d'aménagement issues des choix économiques commerciaux et sociaux sera réellement efficace.***

***L'utopie du Plan de Paysage c'est de prétendre participer d'un nouveau projet de société.***



***RESSOURCES & ANNEXES***



## **BIBLIOGRAPHIE**

CAUE de l'Aisne, (2005). *Inventaire des paysages de l'Aisne*.

*Plan Local d'Urbanisme de Soissons* approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 28 septembre 2012

*Schéma de Cohérence Territoriale du Soissonnais*, (2012).

Rolland, D. (1998). *Architectures rurales en Picardie : Le Soissonnais*. Éditions Créer.

Marcilloux, P., & Marival, G. (1995). *L'Aisne au fil de l'eau*. Archives départementales de l'Aisne, pp.288, 1995.

Ambroise, R., & Marcel, O. (2015). *Aménager les Paysages de l'après-pétrole*. Éditions Charles Léopold Mayer.

Salomon, T., & Jedliczka, M. (2013). *Changeons d'énergies: transition, mode d'emploi*. Éditions Actes Sud.

## **PERSONNES CONCERTÉES**

Mr Philippe Camacho, Maire de Pasly, et son premier adjoint Mr Gérard Leclerc - 15/06/17

Mr Jérôme Canivé, Naturagora - 13 juillet 2017

Cofor'aisne - Mr René Lempire, Président du syndicat des forestiers privés de l'Aisne, Mr Etienne Longatte, animateur au syndicat forestier et Mme Claire Philipon, administrateur du syndicat - 24 juillet 2017

Mr Martin Duntze, Responsable technique à la fédération de pêche et protection du milieu aquatique - Mercredi 31 mai 2017

Mr Jean-François De Baere, Maire de Billy-sur-Aisne - 09/06/2017

Mr Jean-Baptiste Lefevre, Association Pl'Aisne Nature - 01/06/2017

Mme Danielle Lejeune, Maire de Septmonts, Mr Jean-Marie Carré, Président de GrandSoissons Agglomération, Mr François Voisenet et Mr Franck Bobin, Conseillers Municipaux - 19 Juin 2017

Mr Christophe Malinowski, Technicien à l'IUT de l'Aisne - 22 Août 2017

Mr Daniel Moitié, Maire de Crouy - 18 mai 2017

Mr Philippe Montaron, Maire de Belleu, ainsi que trois conseillers municipaux Mme Patricia Keates, 6<sup>ème</sup> adjointe en charge de la culture et de la communication, Mme Brigitte Bonvarlet pour Agissons pour le renouveau et Mme Marie-Thérèse Lemoine pour Ensemble pour Belleu - 24 mai 2017

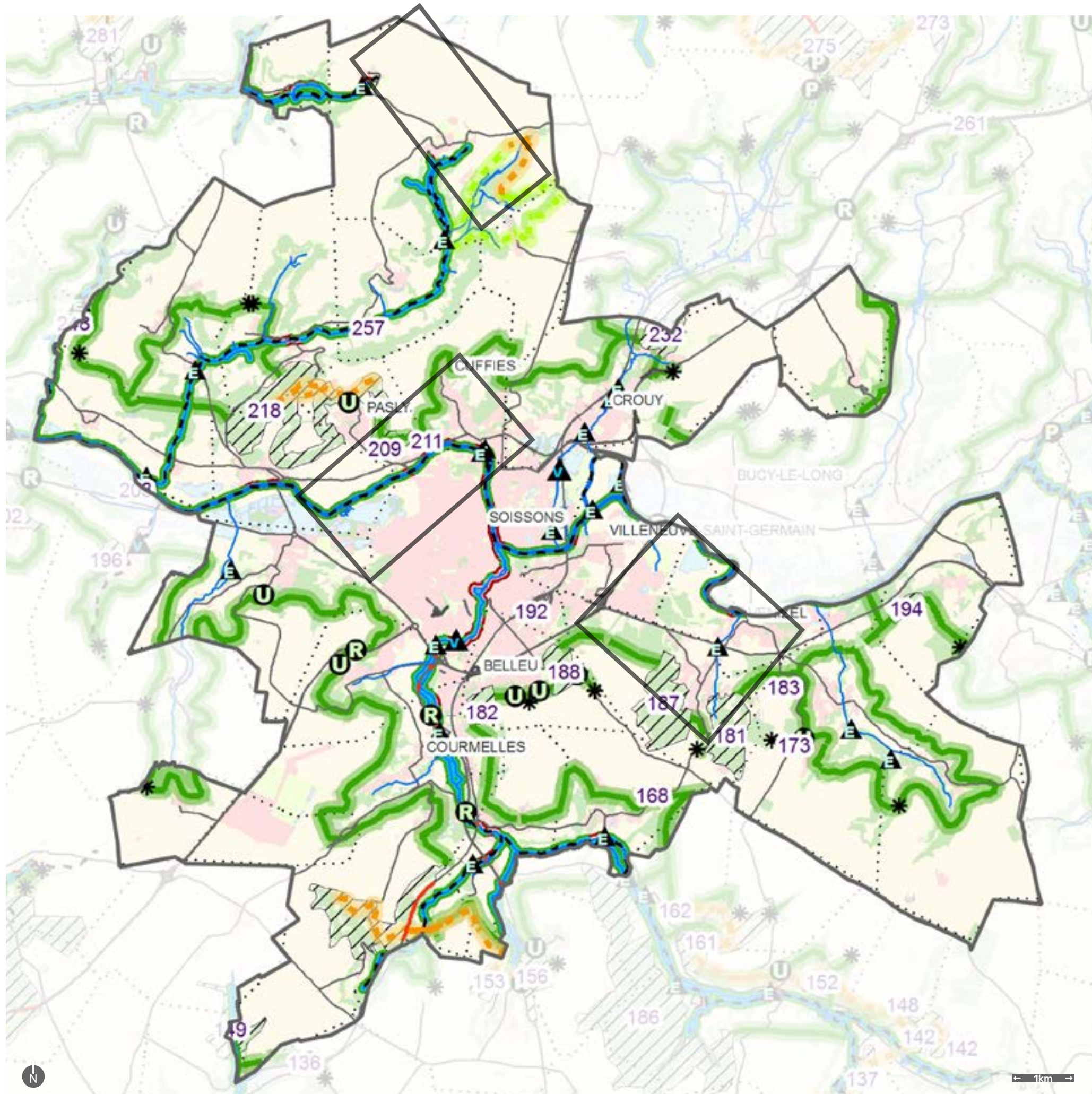
Mme Mathilde Reve, Chargée de Mission au Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie - 31 mai 2017

Mr Denis Rolland, Président de la Société archéologique et historique de Soissons - 29 mai 2017

Mr Bruno Stoop, Responsable représentation au CAUE de l'Aisne - 9 mai 2017

Mr Antoine Vagnon, Directeur de l'Association pour L'Innovation Sociale dans le Soissonnais - 17 mai 201



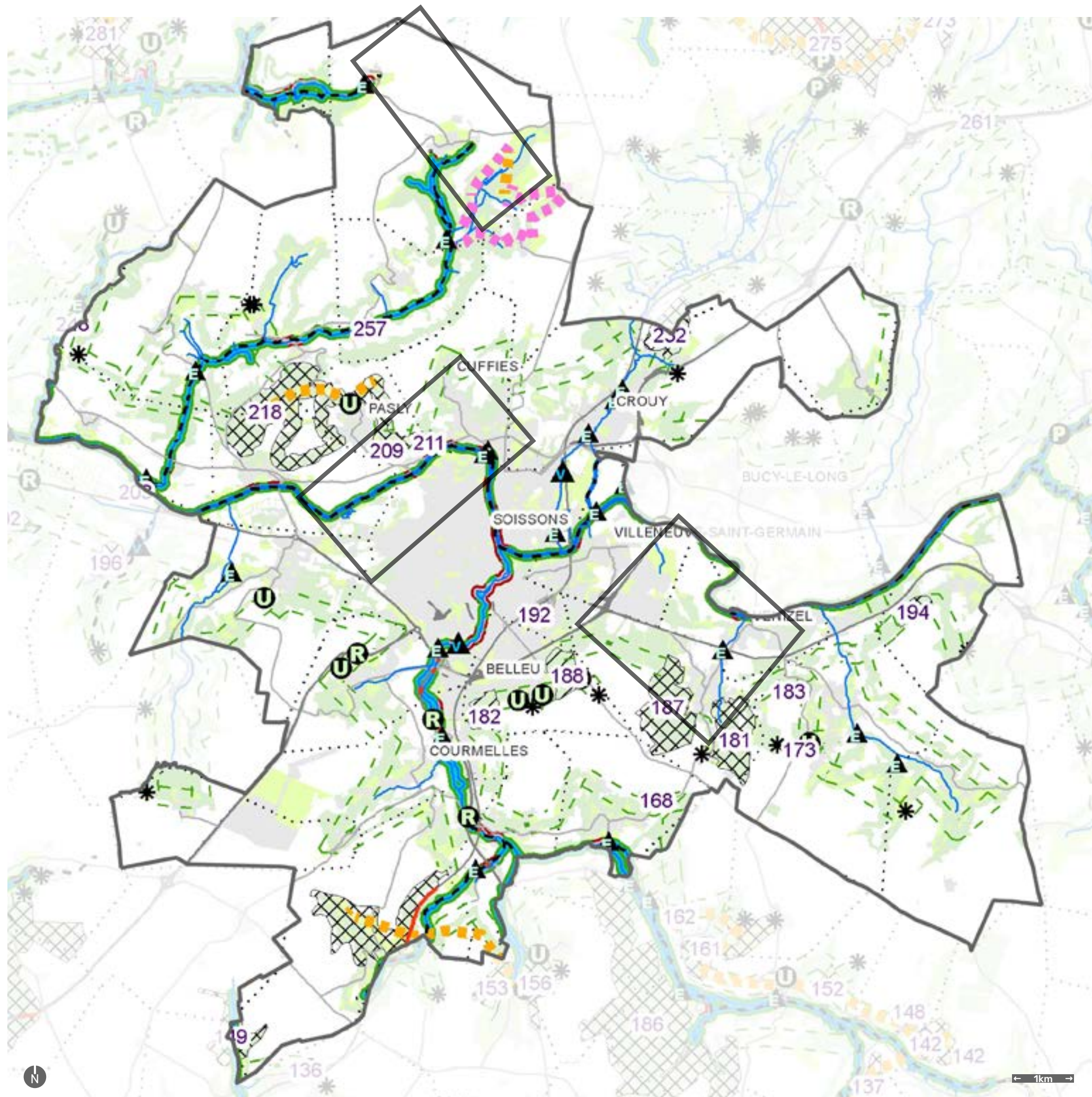


# ANNEXE 1

SHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE PICARDIE  
*Extrait des composantes de la trame verte et bleue du SRCE de Picardie*

- Réservoirs de biodiversité**
- - - - Réservoir de biodiversité des cours d'eau
  - \* Réservoirs de biodiversité chiroptérologique : site d'hibernation
  - Réservoirs de biodiversité chiroptérologique : site de parturition
  - Réservoirs de biodiversité chiroptérologique : site de parturition et hibernation
  - ▨ Réservoir de biodiversité
- Corridors de la sous-trame littorale**
- Cordon de galet
  - Dune grise
  - Estran / dune vive
  - Falaise
  - Schorre
- Corridors de la sous-trame des milieux ouverts calcicoles**
- Corridor des milieux ouverts calcicoles
- Corridors de la sous-trame herbacée humide**
- Corridor herbacé alluvial des cours d'eau
  - Autre corridor herbacé humide
- Corridors de la sous-trame herbacée**
- Corridor prairial et bocager
- Corridors de la sous-trame arborée**
- Corridor arboré
- Corridors valléens multitrames**
- Corridor valléen multitrame
  - Corridor valléen multitrame en contexte urbain
- Corridors de la sous-trame des milieux aquatiques**
- Cours d'eau permanent dont grand cours d'eau navigable et canal
  - - - - Cours d'eau intermittent
- Typologie des corridors**
- Corridor fonctionnel
  - Corridor à fonctionnalité réduite
- Typologie des éléments fragmentants \***
- ▲ Obstacle
  - Point de fragilité
- \* Se référer à la légende détaillée pour plus de précisions





## ANNEXE 2

### SHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE PICARDIE

#### Extrait des objectifs de la trame verte et bleue du SRCE de Picardie

- Réservoirs de biodiversité**
- Réservoir de biodiversité des cours d'eau
  - \* Réservoirs de biodiversité chiroptérologique : site d'hibernation
  - Réservoirs de biodiversité chiroptérologique : site de parturition
  - Réservoirs de biodiversité chiroptérologique : site de parturition et hibernation
  - ▨ Réservoir de biodiversité
  - ▩ Réservoir de biodiversité prioritaire
- Corridors de la sous-trame littorale**
- Cordon de galet
  - Dune grise
  - Estran / dune vive
  - Falaise
  - Schorre
- Corridors de la sous-trame des milieux ouverts calcicoles**
- Corridor des milieux ouverts calcicoles
- Corridors de la sous-trame herbacée humide**
- Corridor herbacé alluvial des cours d'eau
  - Autre corridor herbacé humide
- Corridors de la sous-trame herbacée**
- Corridor prairial et bocager
- Corridors de la sous-trame arborée**
- Corridor arboré
- Corridors valléens multitrames**
- Corridor valléen multitrame
  - Corridor valléen multitrame en contexte urbain
- Corridors de la sous-trame des milieux aquatiques**
- Cours d'eau permanent dont grand cours d'eau navigable et canal
  - Cours d'eau intermittent
- Typologie des corridors**
- Corridor à préserver en priorité
  - Corridor à restaurer en priorité
  - Autre corridor à préserver
  - Autre corridor à restaurer
- Typologie des éléments fragmentants \***
- \* Se référer à la légende détaillée pour plus de précisions
- ▲ Obstacle
  - Point de fragilité



